

# Mémorial de Sainte-Hélène

par le comte de Las Cases



[herodote.net](http://herodote.net)

**herodote.net** vous propose ses ouvrages numériques sous deux versions différentes, lisibles à tout instant sur tous vos appareils (ordinateur, tablette, liseuse et smartphone). Ces versions vous offrent une navigation interactive, des liens vers des contenus externes (nécessite une connexion internet) et un système d'annotation et de signets.

Le format **pdf**, format standard Adobe©, est similaire à un livre imprimé. Sa mise en page étant fixe, nous vous recommandons sa lecture sur ordinateur et/ou tablette. Téléchargez au préalable le logiciel Adobe Reader (gratuit) pour plus de confort.

Le format **epub**, format ouvert, s'adapte à la taille de l'écran, même petit. Il vous permet de modifier – selon les options de votre appareil –, la police d'écriture, la taille de caractères, la couleur du fond ou encore de régler les marges ou l'interlignage.



Les **Amis d'herodote.net** peuvent découvrir en grand format les illustrations marquées d'une loupe sur simple clic après s'être identifiés (connexion requise).

**[Pour plus d'informations](#)**

# **Mémorial de Sainte-Hélène**

Par le comte de Las Cases

# **Tome XV**

## Sommaire

### **Mon enlèvement de Longwood**

#### **Réclusion au secret à Sainte-Hélène (suite)**

*Décembre 1816 (suite)*

Vendredi 20, samedi 21 décembre 1816. Décision officielle de ma déportation au Cap. – Mesures astucieuses et ridicules de sir Hudson Lowe. – Lettres.

Dimanche 22, lundi 23 décembre 1816. Continuation de correspondance. Le gouverneur déconcerté par ma résolution finale.

Mardi 24 décembre 1816. Départ de Balcombe's cottage ; translation à la ville.

Mercredi 25 au samedi 28 décembre 1816. Séjour au château du gouverneur, meilleurs procédés ; détails, etc.

Dimanche 29 décembre 1816. Paroles de l'Empereur. – Adieux du grand-maréchal.

Lundi 30 décembre 1816. Derniers adieux. – Scellé des papiers. – Départ.

#### **Traversée de Sainte-Hélène au Cap – Espace de dix-huit jours**

Mardi 31 décembre 1816 au vendredi 17 janvier 1817. Traversée. – Les griefs de Longwood. – Détails, etc.

#### **Séjour au cap de Bonne-Espérance – Espace de plus de sept mois**

Dimanche 19 janvier au mardi 28 janvier 1817. Mon emprisonnement au vieux château. – Détails, etc.

Mercredi 29 janvier au samedi 5 avril 1817. Translation à Newlands, maison de campagne des gouverneurs. – Détails, etc.

Dimanche 6 avril au mardi 19 août 1817. Séjour à Tygerberg ; le nom de Napoléon familier au désert. – Manuscrit de Sainte-Hélène ; détails, etc.

**Traversée en Europe – Espace de près de cent jours**

Mercredi 20 août 1817 au vendredi 15 novembre 1817. Appareillage du Cap. – Traversée. – Mouillage en Angleterre.

**Voyage de la Tamise à Francfort – Espace de vingt jours**

De 16 novembre au 11 décembre 1817. On m'interdit l'Angleterre. – Déportation à Ostende. – Persécutions en Belgique, en Prusse, etc. ; douces compensations. – Arrivée à Francfort.

## Vendredi 20, samedi 21 décembre 1816.

Décision officielle de ma déportation au Cap. – Mesures astucieuses et ridicules de sir Hudson Lowe. – Lettres.

Cependant, sir Hudson Lowe, poursuivi par mes constantes som-mations, gêné dans la position où il s'était placé vis-à-vis de moi, commençait à être embarrassé d'avoir fait autant de bruit pour aussi peu de chose ; il éprouvait évidemment le désir de me voir revenir auprès de l'Empereur, ce qui, en effet, l'eût tiré d'embarras en remédiant à tout. Afin de me déterminer plus promptement, sans doute, il m'a adressé la décision officielle par laquelle il me déportait au cap de Bonne-Espérance, et l'a accompagnée d'une lettre où il me répétait, dans des expressions fort calculées, la facilité qu'il me laissait de retourner à Longwood. Voici ces deux pièces. J'écarte, autant qu'il est en mon pouvoir, les documents de notre correspondance ; j'abrège même parfois quelques-unes de mes lettres, dans la crainte d'en fatiguer le lecteur ; mais encore faut-il que je produise tout ce qui demeure indispensable pour l'intelligence et le fil de mon affaire<sup>1</sup>.

### DÉCLARATION

« Le gouverneur, ayant pris en pleine considération toutes les circonstances relatives à l'affaire du comte de Las Cases, a adopté la décision suivante :

« Le comte de Las Cases ayant commis une violation directe et pré-méditée des règlements établis dans cette île en vertu de l'autorité du gouvernement britannique, relativement au général Bonaparte, en ébranlant la fidélité d'un habitant de l'île, au point de le rendre, d'une

---

1. Toutes les pièces se trouvent littéralement dans le *Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène*, par Corréard ; Paris, 1821. (LC)

manière coupable et feinte, porteur d'une correspondance secrète et clandestine pour l'Europe, et ayant ainsi manqué à l'une des conditions indispensables auxquelles il a signé volontairement sa déclaration tendant à obtenir la permission de résider à Sainte-Hélène, a été séparé de la personne du général Bonaparte ; et, conformément aux instructions du gouvernement britannique, il sera transporté au cap de Bonne-Espérance.

« Il est permis au comte de Las Cases d'emporter tous ses effets et papiers, à l'exception, toutefois, de ceux de ces derniers qui peuvent avoir rapport au général Bonaparte, depuis que celui-ci se trouve placé sous l'autorité du gouvernement britannique, comme aussi de telle correspondance qui se trouverait n'avoir pas passé par le canal officiel des autorités anglaises.

« On attendra les ordres du gouvernement britannique à l'égard des papiers sur la nature desquels il pourrait s'élever des contestations.

« Plantation-House, le 20 décembre 1816.

« *Signé* : Hudson Lowe. »

*Lettre de sir Hudson Lowe, accompagnant la pièce précédente.*

« Monsieur, en vous communiquant la décision ci-incluse, qu'il me soit permis de vous prévenir qu'ainsi que je vous l'ai annoncé verbalement, je ne m'opposerai point à ce que vous restiez dans cette île, si vous le préférez, plutôt que de vous rendre au cap de Bonne-Espérance, pour y demeurer jusqu'à ce que j'aie pu recevoir, à votre égard, les instructions du gouvernement britannique.

« Mais, dans ce cas, je croirai nécessaire de vous demander votre déclaration écrite, qui exprime votre désir à cet effet, et l'engagement de vous soumettre aux mêmes restrictions sous lesquelles il vous a été jusqu'à présent permis de résider à Sainte-Hélène.

« Ainsi, Monsieur, vous aurez entièrement l'option de vous rendre au cap de Bonne-Espérance, ou de rester ici avec vos papiers mis sous scellé jusqu'à ce que j'aie pu recevoir des instructions du gouvernement. J'ai l'honneur d'être, etc. Signé : Hudson Lowe. »

J'accusai sur-le-champ réception des deux pièces, et demandai en même temps accusé de réception de toutes mes lettres, n'en ayant jamais reçu jusqu'ici un seul ; et voulant répondre à l'offre du gouverneur de me laisser retourner à Longwood, je lui adressai immédiatement, à ce sujet, une lettre pour le grand-maréchal, dont voici l'extrait, afin qu'il en prît connaissance et voulût bien la transmettre.

« Monsieur le Grand-Maréchal, – le gouverneur sir Hudson Lowe vient de m'offrir, avec beaucoup de politesse et d'intérêt, de retourner à Longwood. Sur mon refus et l'observation dont je l'ai accompagné, que je ne pouvais y retourner que sur l'extrême désir de l'Empereur, le gouverneur m'a ajouté qu'il avait des raisons de croire que l'Empereur le désirerait. Ce désir, Monsieur le Grand-Maréchal, serait ma loi suprême ; il comblerait mon cœur et vaincrait à l'instant la constance avec laquelle j'étais résolu de souffrir un supplice inexprimable, en l'honneur des lois et de mon caractère.

« Toutefois, avant de recevoir l'expression de ce désir, que j'invoque de toute mon âme, je m'estimais heureux de pouvoir vous faire connaître les motifs qui avaient déterminé tout d'abord mon refus.

« Je prie donc monsieur le gouverneur de vouloir bien vous communiquer ma correspondance avec lui du 30 novembre, et des 2, 4 et 18 décembre. Il ne pourrait avoir d'objection à une chose agréable pour nous, indifférente pour lui ; car si je retourne à Longwood, je vous ferai connaître suffisamment ces pièces ; et si je n'y retournerais pas, vous le sauriez, il est vrai, mais ce serait de peu d'importance, puisque, ne pouvant communiquer ensemble, nous n'en saurions tirer aucun avantage respectif. Le seul résultat réel ne serait donc que la satisfaction morale pour moi de vous avoir fait connaître mes pensées, et mes sentiments en cette occasion.

« Ma reconnaissance serait entière, et la générosité du gouverneur complète, s'il voulait me faire connaître que ce retour ne saurait préjudicier en rien à mes intérêts, vis-à-vis de la loi, et demeurerait tout à fait étranger aux siens, ce qui lui serait bien facile, etc., etc.

« Quoi qu'il en soit, Monsieur le Grand-Maréchal, toutes ces considérations disparaîtront au seul geste, au seul signe de l'Empereur, me permettant d'aller retrouver à ses pieds un bonheur qui me manque. J'y eusse volé dès que j'ai pu en entrevoir la liberté : en cela il n'y eût rien eu que pour moi, tout y eût été dans l'intérêt de mes sentiments ; mais mon dévouement à l'Empereur, contre moi-même, mon respect profond pour tout ce qu'il peut vouloir, sont bien supérieurs encore, etc. »

On aura de la peine à croire que sir Hudson Lowe renvoya cette lettre, en ayant effacé au crayon tout ce qui lui convenait ; il la réduisait à fort peu de lignes, prétendant ainsi me dicter ce que je devais écrire au comte Bertrand. Il accompagna ce renvoi de la lettre suivante, qui répondait, disait-il, à mes précédentes :

« Je considère la lettre et la décision qui y était incluse, que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier, comme une réplique générale aux divers arguments contenus dans votre correspondance avec moi.

« Ce fut, Monsieur, l'état de la santé de votre fils et de la vôtre propre, et la complication des peines de l'esprit et du corps, si fortement dépeintes dans vos lettres des 6 et 7 du courant qui m'induisirent, à la réception de cette dernière, à me transporter aussitôt en personne auprès de vous, pour vous faire l'offre de retourner à Longwood, où se trouvaient constamment des secours médicaux disponibles dont, durant le séjour que vous y avez fait, on ne s'est jamais plaint à moi.

« Un sentiment d'égards pour la personne de qui vous aviez été séparé détermine aussi mes offres dans cette occasion.

« Je ne saurais néanmoins consentir à devenir l'intermédiaire d'une discussion ou négociation quelconque entre vous et Longwood relativement à cet objet. La seule communication que je puisse autoriser serait celle qui tendrait à faire connaître si on désire votre retour, aux conditions attachées à la prolongation de votre séjour dans l'île, telles que je vous les ai exprimées par ma lettre d'hier. Des communications sur ce point avec un sommaire succinct au général, voilà tout ce que je puis me charger de transmettre.

« La permission de retourner à Longwood implique la nécessité d'une explication franche sur tous les points.

« Si vous n'y retournez pas, je ne vois, en me rendant le canal d'une correspondance prolongée sur l'objet dont il s'agit, qu'un sujet d'irritation et d'inconvénients pour tous.

« Une grande diversité de détails purement personnels et étrangers à la question, contenus dans vos différentes lettres, ne me paraît pas, Monsieur, exiger d’aveu ou de réponse officielle. Ces lettres sont en même temps si entremêlées de ce que l’on pourrait considérer comme portant une sorte de caractère officiel, que l’une ne devrait pas plus que l’autre rester sans réponse.

« Pour pouvoir entrer dans tant de particularités, il me faudrait plus de loisir qu’une infinité d’autres affaires ne me permet d’en consacrer à cet objet. Je m’occupe en ce moment à rédiger des observations sur l’ensemble de vos communications ; je vous adresserai copie de ce travail dès qu’il sera achevé<sup>2</sup>. Je pourrais même, dans ce cas, les communiquer à Longwood. En attendant, la décision que je vous ai envoyée et la lettre qui l’accompagnait servent de réponse à toutes ces lettres.

« Je vous renvoie votre lettre au comte Bertrand ; j’ai souligné des passages de cette lettre qui paraissent très déplacés, ou qu’il est du moins inutile de lui communiquer.

« J’ai l’honneur d’être, etc. *Signé* : H. Lowe. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

---

2. Le comte de Las Cases n’en a jamais entendu parler ; jamais une seule ligne ne lui a été adressée à cet égard. (LC)

**Dimanche 22, lundi 23 décembre 1816.**

Continuation de correspondance. Le gouverneur déconcerté par ma résolution finale.

Le gouverneur est venu pour connaître l'effet de sa déclaration et de ses deux lettres : il ne doutait pas qu'elles ne dussent avoir produit une grande impression, et il croyait certain de trouver prête, et avec les corrections qu'il avait indiquées, ma lettre au grand-maréchal, laquelle devait amener, selon lui, mon retour à Longwood ; mais je lui ai dit froidement que, puisqu'il s'était permis de vouloir me dicter, je n'écrirais plus. Il en a paru fort surpris et très déconcerté, et après de longues réflexions en lui-même, il a été aussi loin que de me demander si les corrections qu'il avait faites étaient mon seul empêchement. Cette condescendance inusitée de sa part devenait pour moi un guide assuré ; aussi ai-je tenu ferme et coupé court, en lui disant que le soir même il recevrait de moi ma détermination irrévocable, et mes motifs aussi bien que mes observations aux diverses pièces qu'il m'avait adressées. Je voulais en cela éviter des paroles fugitives toujours faciles à nier, j'aimais bien mieux les consacrer d'une manière authentique sur le papier. Voici ma lettre :

« Monsieur le Gouverneur, vous me renvoyez, avec vos corrections indiquées, la lettre que j'avais écrite au comte Bertrand sur l'offre verbale que vous m'aviez faite de retourner à Longwood. Ainsi, comme cela vous arrive presque toujours ici, l'offre n'était réelle qu'en apparence et devait s'évanouir dans les détails de l'exécution. J'en suis peu surpris. Réfléchissant l'autre jour à votre offre, après votre départ, j'avais conclu qu'il en serait ainsi. Vous aviez eu la bonne foi de me dire que vous ne vouliez pas permettre qu'entre Longwood et moi nous combinassions nos idées, c'est-à-dire, en d'autres mots, que nous connussions nos *véritables désirs*. Vous pouviez avoir sans doute

de bonnes raisons pour cela, je ne dis pas le contraire ; mais aussi, de mon côté, je ne dois pas me rendre dupe, et concourir à induire en erreur peut-être ceux qui s'intéressent à moi. Vous êtes trop avantageusement situé, Monsieur, entre Longwood et moi, je ne dois point écrire au comte Bertrand, non mes pensées, mais ce que vous me dicteriez. Je m'en abstiendrai donc ; je regarderai votre offre comme non avenue, parce que l'acceptation en a été impraticable, et je me référerai irrévocablement, pour mes pensées, mes sentiments, mes décisions sur cet objet, à ma lettre du 30 novembre.

« Vous êtes dans l'erreur, Monsieur, si vous avez compris que je vous demandais des réponses à tous les arguments et à tous les articles de mes lettres. Je respecte vos occupations et le prix de votre temps ; aussi n'ai-je demandé que le simple accusé de réception, et pour la régularité des choses ; je ne pense pas que vous puissiez avoir aucune raison pour me le refuser.

« Vous paraissez surpris, Monsieur, de l'état déplorable de la santé de mon fils et de la mienne en cet instant ; et vous revenez deux fois à vous étonner que je ne vous en aie pas fait parvenir mes plaintes lorsque j'étais à Longwood ; et d'ailleurs, quand je souffrais, je me plaignais au docteur, et non à l'autorité : vous pouvez vous en informer auprès de lui. Quant à mon fils, je suis bien étonné, Monsieur, qu'il ne vous soit rien revenu, par la voix publique, de sa situation, des consultations qui ont été faites à son sujet, des crises qu'il a éprouvées, de ses saignées nombreuses, etc. Est-il bien extraordinaire que nos circonstances présentes accroissent nos maux, empirent rapidement notre état ?

« Je viens à votre arrêté de ma déportation au Cap. J'y vois que l'on retiendra tous ceux de mes papiers qui auront des rapports avec

l'auguste personne à laquelle je trouvais doux de consacrer mes soins et ma vie. Quels autres papiers, Monsieur, pourrais-je avoir ? Que veut donc dire que je serai libre d'emporter tous les autres ? N'est-ce pas encore ici offrir quelque chose et ne rien donner.

« Vous retenez mon Journal, ce seul et véritable objet de tant de bruit, ce dépositaire encore informe, inexact, jusqu'ici inconnu à tous, où, jour par jour, j'écrivais ce que je pensais, ce que je voyais, ce que j'entendais. Est-il de papier plus sacré, plus à moi que celui-là ? et pouvez-vous prétexter cause d'ignorance de son contenu ? Je vous l'ai laissé parcourir deux heures à discrétion, à feuille ouverte ou à article choisi dans la table des matières. Ne deviendriez-vous pas responsable de la tournure que vous aurez donnée ; de l'abus que vous en aurez fait faire ? N'aurez-vous peut-être pas à vous justifier un jour de l'idée très fausse que vous en aurez présentée, sans doute, à vos ministres ? Vous me l'avez dit un *Journal politique*. Je n'avais pas le droit, ajoutiez-vous, dans la situation où je me trouvais, de tenir registre de ce que disait l'empereur Napoléon. C'était un abus surtout que j'y eusse introduit des pièces officielles, *disiez-vous*. Comme si tout ce que je voyais, lisais, touchais, entendais, n'était pas, de droit et sans inconvénient, du domaine de ma pensée et de ma propriété tant que le recueil en demeurerait mystérieux et secret. Soupçonnerait-on de pareils principes puisés au sein des idées libérales d'Angleterre ? N'y reconnaîtrait-on pas bien plutôt les maximes odieuses de la police du continent ? Et que trouvera-t-on dans ce journal ? Des dires, des actes, des mots sublimes, sans doute, de l'auguste personne qui en était l'objet ; des matériaux de sa vie, et aussi des choses peu agréables pour vous peut-être ! Mais qui leur aura donné de la publicité ? Ne devait-ce pas être retouché ? Ne pouvait-ce pas être changé, altéré, rectifié ? Qui l'aura empêché ? Ce n'est pas, du reste, monsieur, que rien de ce qui arrive aujourd'hui puisse d'ailleurs me porter jamais à

dire sur ce qui vous concerne autrement que ce que je penserai, ce que je croirai vrai.

« Enfin, dans votre arrêté en date du 20 octobre, vous prononcez que je serai séparé de Longwood, et envoyé au cap de Bonne-Espérance. Qui ne croirait, à la forme et aux expressions, que vous portez cette décision en opposition de moi-même, tandis que vous prononcez là un jugement désormais étranger, et depuis nombre de jours, à la cause nouvelle dont il s'agit. Vous séparez de Longwood celui qui, depuis vingt jours, s'est retiré entre vos propres mains de la sujétion volontaire à laquelle il s'était soumis ; qui, depuis dix-huit jours, vous a authentiquement sommé de l'éloigner de l'île. Qui se douterait de tout cela dans votre pièce ? Une lettre de vous l'accompagne, me laissant le choix de me soumettre à ce jugement, ou de retourner à Longwood. Mais si je cédaï à l'appât du bonheur que vous me présentez, je vous laisserais triomphant et tranquille, maître de mes papiers les plus secrets ; je serais de nouveau votre captif, soumis encore aux mêmes fouilles, aux mêmes saisies, aux mêmes enlèvements, quand cela vous plairait... *Non, Monsieur*, je n'ai point de choix à faire ; je n'ai qu'à vous répéter désormais toujours les mêmes choses : Remplissez les lois vis-à-vis de moi. Si je suis coupable, faites-moi juger ; si je ne le suis pas, rendez-moi à la liberté. Si mes papiers sont étrangers à cette affaire, rendez-les-moi ; si vous les croyez susceptibles d'examen grave, envoyez-les à vos ministres et faites-moi suivre avec eux. De plus, la santé de mon fils et la mienne demandent impérieusement à se retrouver au sein de toutes les ressources. Je vous implore de nous renvoyer en Angleterre.

« Rien n'était plus simple, et pourtant rien ne s'est plus compliqué. Vainement vous objecteriez vos instructions ; elles n'ont pu prévoir ces cas particuliers. Vos incertitudes mêmes me prouvent qu'elles ne sont

ni précises ni claires. Vous avez d'abord voulu me garder dans l'île, au secret, séparé de Longwood ; vous ne croyiez pas devoir m'envoyer au Cap. Vous tordez ici la lettre de vos instructions pour en faire sortir un résultat forcé. Mais craignez d'être responsable aux ministres de les avoir mal saisies, et à moi, d'avoir violé la loi en ma personne. Craignez que la plupart de ces mesures ne se trouvent à la fin des actes vexatoires et arbitraires. J'ignore quels droits, quels recours vos lois peuvent me ménager, mais heureusement je peux dormir sur mon ignorance ; je sais qu'elles veillent pour moi. Vous croirez-vous quitte quand je serai au Cap, séparé de mes papiers, que vous retenez près de vous ? Mais si je demeure captif dans ce nouvel endroit, les vents rapporteront ici mon dilemme et mes plaintes sur les tourments moraux que vous aurez accrus et les souffrances du corps que vous aurez empirées car ce sera vous qui m'y retiendrez, ou par vos ordres directs, ou par vos instructions secrètes. On ne saurait lever des scellés qu'en présence de celui qui y est intéressé. Me ferez-vous revenir du Cap pour les lever ici ? Me retiendrez-vous au Cap jusqu'à ce que l'ordre vienne de les envoyer en Angleterre ? Où tout cela vous mènera-t-il ? Et il était, et il est encore un moyen si simple qui arrangerait tout ! Mon penchant naturel à aplanir les affaires me faisait courir au-devant de toutes les difficultés ; j'obvais à tout ; je me soumettais volontairement d'avance, en Angleterre, à toutes les mesures, même arbitraires, qui pourraient équivaloir à la quarantaine du Cap. J'ajoutais encore la raison si valable de la santé de mon fils et de la mienne.

« La crainte de blesser la lettre de quelques points de vos instructions aura été plus forte à vos yeux que la nécessité et le bon droit de céder à leur esprit, à la force des choses, à l'impulsion de l'humanité. Il en est temps encore, Monsieur ; rendez-vous à ce que je sollicite ; je croirai que ce dernier sentiment, l'humanité, vous aura décidé, et je croirai vous devoir quelque chose. La double réclamation des papiers

par Longwood et par moi ne saurait être une difficulté excusable. On vous demandera : Quel pas avez-vous fait pour la lever ? Voulez-vous que j'écrive moi-même à ce sujet ? Trois mots suffiront pour nous mettre indubitablement d'accord.

« Quoi qu'il en soit, Monsieur, à quelque décision que vous vous arrêtiez, quelque peine qui me soit ménagée, il n'en saurait être de comparable à celle de demeurer sur ce roc maudit, lorsque j'y suis séparé de l'objet auguste qui m'y avait attiré. Toute heure, toute minute que j'y passe dans cette situation, sont des années pour ma malheureuse et peut-être courte existence. Elles aggravent dangereusement l'état de mon malheureux fils. Je vous demande donc et vous le redemanderai sans cesse, à chaque instant : éloignez-moi de ce lieu de souffrance. Recevez, etc. »

Le gouverneur, frappé de ma lettre et de ma détermination de ne pas retourner à Longwood, ce qui le contrariait évidemment beaucoup, sans que je pusse en deviner précisément le motif, mais ce qui suffisait pour me maintenir inébranlable, accourut le lendemain ; et, après un long préambule fort obscur sur sa sincérité et ses bonnes intentions, il me dit que, pour m'en donner des preuves et faciliter mes rapports avec Longwood, il consentait à y envoyer ma première lettre telle que je l'avais écrite d'abord au comte Bertrand ; il offrait de plus d'y joindre copie de toute ma correspondance, chose qu'il m'avait constamment refusée jusque-là ; mais plus il faisait de concessions, plus je devais tenir bon. « Il n'est plus temps, lui répondis-je avec une espèce de solennité, le sort en est jeté, j'ai prononcé moi-même mon jugement, ma propre sentence. Je n'écrirai pas à Longwood, et je vous demande, pour la centième fois, de vouloir bien m'éloigner à l'instant. – Mais du moins voudriez-vous bien écrire à Longwood mes offres et votre refus ? – Oui, je le ferai. » Et il partit extrêmement

déconcerté, nous faisant entendre pour dernière tentative que nous ne pourrions faire voile que sur un transport ; qu'il ne pouvait dire quand, et qu'il n'y avait point de médecin à bord, ce qui serait un bien grand inconvénient à l'état de mon fils, etc., etc.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

### **Mardi 24 décembre 1816.**

Départ de Balcombe's cottage ; translation à la ville.

Mon fils a été extrêmement malade dans la nuit, j'étais moi-même fort souffrant. Au point du jour, j'ai envoyé auprès des docteurs Baxter et O'Meara, pour réclamer leur immédiate assistance ; et dans mon désespoir, poussé à bout, j'ai écrit à sir Hudson Lowe qu'il nous était impossible de supporter plus longtemps le traitement sous lequel nous succombions mon fils et moi ; que, malgré l'état dangereux de mon fils, il y avait plus de sept jours que nous n'avions vu les médecins, que nous étions tellement hors de la route que toute leur bienveillance personnelle ne pouvait l'emporter sur la difficulté de nous donner leurs soins ; que je réclamaï donc qu'il voulût bien nous tirer de notre isolement, sans le moindre délai ; que je lui demandais d'être transporté à la ville, fût-ce à la geôle publique, s'il le jugeait nécessaire. Pour cette fois, ma lettre eut son effet immédiat ; je reçus, par le retour de l'ordonnance, un billet du gouverneur, m'annonçant que, le jour même, il me ferait conduire dans sa propre demeure à la ville. En effet, vers le soir, un officier est venu nous prendre. Combien, au moment du départ, Longwood a fixé nos regards ! Combien, tout le long de la route, il a occupé mes pensées, remué mes sentiments ! Ce que j'ai éprouvé, lorsque, arrêté pour le considérer une dernière fois, il m'a fallu le voir disparaître en me remettant en route, mon cœur seul le connaît !...

## **Mercredi 25 au samedi 28 décembre 1816.**

Séjour au château du gouverneur, meilleurs procédés ; détails, etc.



 **Vue de Plantation House, résidence du gouverneur, aquarelle coloriée de Havell.**

Nous nous sommes trouvés établis dans la demeure du gouverneur, appelée le château, lieu vaste et assez agréablement situé. Un grand changement s'était opéré subitement à notre égard : nous étions encore gardés par des sentinelles, il est vrai, mais tout avait été mis à mes ordres, et l'on semblait s'efforcer de nous entourer de profusions en tout genre. « Ne vous faites faute de rien, me répétait souvent le majordome, c'est l'honorable compagnie des Indes qui paie. » Mais ces soins tardifs me touchaient peu ; il n'était plus qu'une chose à mes

yeux, c'était un prompt dénouement, et je ne pouvais l'obtenir. Le gouverneur venait bien chaque jour, mais c'était pour laisser échapper quelques mots de politesse seulement, et pas un seul d'affaires. Cependant, il devenait indispensable pour moi d'en finir : depuis mon enlèvement de Longwood, les difficultés ou les embûches sans cesse renaissantes dont je me trouvais environné, ma préoccupation de leur échapper m'avaient tenu dans un constant harcèlement ; à ces peines d'esprit se joignait encore tout le chagrin du cœur. Une telle complication produisit en moi une espèce de révolution, je me sentis subitement dix ans de plus, et c'est là qu'ont pris naissance et se sont déclarés les premiers symptômes des infirmités qui ne m'ont plus quitté depuis, qui se sont accrues chaque jour, et ne doivent finir qu'avec ma vie.

Ce fut donc dans un véritable état de crise que j'arrivai à la ville. Le gouverneur demeura frappé de mon changement et de mon extrême faiblesse ; à peine pouvais-je suivre la conversation. Dans l'intention sans doute de me ranimer, il m'a laissé savoir que l'Empereur avait témoigné un bien vif désir de me revoir avant mon départ. Ce souvenir m'a vivement ému, mes larmes ont coulé ; et j'étais si peu en état de soutenir aucune émotion, que j'ai été sur le point de m'évanouir. Mon fils me dit plus tard que le gouverneur en avait semblé embarrassé. Ramassant néanmoins mes forces, j'en suis revenu à supplier encore le gouverneur de m'éloigner le plus promptement possible ; alors il a fixé mon départ à deux jours de là, et m'a appris qu'il s'était procuré un bâtiment de guerre, comme plus convenable pour moi, et en même temps plus commode, à cause du médecin qui s'y trouvait.

## Dimanche 29 décembre 1816.

Paroles de l'Empereur. – Adieux du grand-maréchal.

Aujourd'hui de grand matin, un officier est enfin venu nous dire de mettre en ordre tous nos effets pour être transportés à bord ; qu'il était décidé que nous partirions à peu de temps de là. C'était pour nous l'heure de la délivrance. En moins de quelques minutes, tout ce que nous possédions se trouva emballé, nous étions prêts, nous attendions. Il approchait enfin ce moment désormais si désiré ; car quelles ne peuvent pas être les variations de nos sentiments selon des circonstances nouvelles. Moi qui eusse regardé, il y a peu de temps encore, comme le plus grand supplice qu'on m'eût séparé de l'Empereur et déporté de Sainte-Hélène ; aujourd'hui, au contraire, depuis mes dernières résolutions, d'après le désir manifeste de sir Hudson Lowe, d'après ces paroles positives de l'Empereur : « Je vous invite, et au besoin je vous *ordonne* de sortir de cette île », d'après des antécédents précieux, puisés dans ses conversations, et que je ne saurais indiquer, bien qu'étrangers à la politique ; enfin, par suite des chimères mêmes que je m'étais forgées, toutes ces causes réunies faisaient que mon plus grand tourment désormais était d'appréhender qu'on ne m'y retînt ; et, bien qu'on m'eût annoncé déjà l'heure du départ, je n'en demeurais pas moins dans une anxiété mortelle. Le gouverneur sembla la justifier en se faisant attendre presque tout le jour. Il se faisait tard ; l'impatience, l'attente, l'inquiétude m'avaient donné de la fièvre ; sur les six heures, le gouverneur, sur lequel je ne comptais plus, parut ; et, après un petit préambule à sa façon, me dit qu'il venait d'amener le grand-maréchal, auquel il permettait de prendre congé de moi, et il m'a conduit dans la salle voisine, où j'ai pu embrasser, en effet, ce digne compagnon de Longwood. Il était chargé de me dire de la part de l'Empereur : « Qu'il me verrait rester avec *plaisir*, et me verrait partir avec *plaisir*. » C'étaient là ses propres expressions.

« Qu'il connaissait mes sentiments, qu'il était sûr de mon cœur ; qu'il avait confiance pleine et entière en moi. Que quant aux chapitres de la Campagne d'Italie, que j'avais demandé la permission de garder comme ressouvenir cher et précieux, il l'accordait sans hésitation, aussi bien que tout autre objet quelconque qui pourrait être demeuré dans mes mains, se plaisant à les considérer comme n'étant pas sortis des siennes. » Sir Hudson Lowe était demeuré présent, c'était de rigueur. Le grand-maréchal a ajouté quelques commissions de livres, l'envoi des *Moniteurs* surtout, et de divers autres objets nécessaires ou utiles à l'Empereur, terminant par me dire significativement de faire du reste, en toutes choses, ce que je croirais pour le mieux.



Henri Gatien  
comte Bertrand  
grand-maréchal  
du Palais.

Il était dit que l'amitié du grand-maréchal ajouterait à mon supplice ; il me voyait partir avec peine, et s'ingéniait à me donner des raisons pour me décider à rester. « Mon départ était une perte pour eux tous, disait-il avec grâce, en s'adressant au gouverneur. C'en était une pour l'Empereur, et c'en serait une pour lui-même, sir Hudson Lowe, qui ne tarderait pas à s'en apercevoir. » Le gouverneur répondait par une inclination approbative, et tous deux cherchaient à m'ébranler : je le comprenais de la

part du gouverneur, mais je n'en pouvais deviner la véritable cause dans le grand-maréchal, surtout d'après les paroles qu'il venait de me transmettre au nom de l'Empereur ; d'autant plus qu'auprès des nombreux et puissants motifs qui m'entraînaient, sir Hudson Lowe, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, n'offrait pas de son côté la moindre concession : il conservait mes papiers, il exigeait ma soumission pure et simple, et par là je légalisais, pour ainsi dire, tout ce qu'il avait fait ;

je l'autorisais, par le précédent, à renouveler à son gré la saisie et l'emprisonnement du premier venu d'entre nous, toutes les fois qu'il lui en prendrait fantaisie. Je ne devais, je ne pouvais me prêter sans ordre à de pareils outrages : je résistai donc héroïquement.

Cependant la nuit était venue tout à fait, et le gouverneur trouvant qu'il était trop tard, nos derniers arrangements d'ailleurs n'étant pas terminés, il renvoya le départ au lendemain ; et comme il m'en voyait chagrin, pour me consoler il dit qu'il permettait que le grand-marchal vînt me revoir encore. Quelque bonheur que j'eusse sans doute à embrasser de nouveau un compagnon de Longwood et à recevoir encore une fois des nouvelles de l'Empereur, néanmoins ce retard n'était pas sans une vive peine pour moi, il prolongeait ma tempête intérieure et remuait mes plaies. On sait qu'il est des victoires que l'on ne remporte que par la fuite ; celle que je poursuivais était de cette nature.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

### **Lundi 30 décembre 1816.**

Derniers adieux. – Scellé des papiers. – Départ.

D'assez bonne heure j'ai reçu la visite de l'amiral Malcolm : il venait me présenter, disait-il, le lieutenant Wright, chargé de me conduire au Cap sur le brick *le Griffon*<sup>3</sup>, me recommandant comme son ami, ajoutait-il avec grâce, et m'assurant que je n'aurais qu'à me louer de tous ses efforts pour m'être agréable. J'appréciai dignement, dans l'amiral, cette marque d'un intérêt si délicat, et j'en ressentis une

---

3. Le brick (vaisseau à deux mâts, armé de 10 à 18 canons). *Le Griffon* était à l'origine un navire français, capturé par les Anglais en 1808. (JMS)

sincère et tendre reconnaissance beaucoup mieux que je ne la lui exprimai. Sa bienveillance pour moi devait avoir un prix d'autant plus grand à mes yeux, que ses rapports avec le gouverneur rendaient fort délicat de la témoigner ; aussi avait-il eu la circonspection de se faire accompagner par l'homme de confiance de sir Hudson Lowe.

J'attendais avec mon anxiété habituelle le moment décisif, craignant toujours de voir le gouverneur finir par opposer des obstacles imprévus, tant il me laissait apercevoir le désir de me faire rester.

Le grand-maréchal arriva vers les onze heures, conduit par le gouverneur et quelques officiers. Il renouvela ses efforts de la veille pour me faire revenir à Longwood, mais sans jamais m'exprimer néanmoins le *désir positif* de l'Empereur. Connaissant si bien ma situation, il n'avait qu'à dire un mot pour être sûr de l'emporter ; mais il ne le disait pas, et même s'en éloignait si je le pressais, se référant alors aux paroles sacramentelles de l'Empereur, qu'il m'avait rendues la veille. Ainsi, j'avais à me défendre encore contre celui-là même dont j'aurais voulu recevoir du renfort ; son affection me devenait funeste, et je demeurais au supplice, déchiré entre le désir de rester et la volonté de partir ; si le cœur dictait l'un, le courage commandait l'autre ; je demeurai inébranlable.

Je ne dois pas oublier de mentionner que le grand-maréchal, dans le cours de la conversation, me dit que l'Empereur avait désiré me voir avant mon départ ; mais que le gouverneur exigeant qu'il se trouvât un officier anglais entre nous, il s'était vu contraint d'y renoncer, me faisant dire que je savais bien qu'à cette condition, il se priverait même de voir sa femme et son fils. Quelles paroles pour moi !...

Passant aux affaires, je remis au grand-maréchal treize lettres de change sur mon banquier de Londres ; c'était mes quatre mille louis que j'avais si souvent offerts à l'Empereur, et que le grand-maréchal m'avait appris la veille qu'il s'était enfin décidé à accepter, ce qui combla mes vœux, et fut pour moi un vrai bonheur.

Ces objets terminés, on permit au général Gourgaud, qui avait obtenu d'accompagner le grand-maréchal, de venir aussi prendre congé de moi ; et cette nouvelle preuve d'intérêt, jointe à toutes celles qu'il n'avait cessé de me donner depuis mon emprisonnement, ne fut pas perdue pour mes sentiments.

La séance durait depuis longtemps, et sir Hudson Lowe eut la galanterie de dire à ces messieurs qu'ils pouvaient demeurer à déjeuner avec moi, et il s'en alla, emmenant avec lui tout son monde, à l'exception du seul officier de service à Longwood, qui avait escorté ces messieurs, l'honnête capitaine Popleton, dont nous n'avons jamais eu qu'à nous louer infiniment. Il est certain qu'en dépit de sa présence, durant tout le déjeuner, qui ne laissa pas que d'être long, il nous eût été très aisé de lui dérober les communications que nous aurions eu à nous faire ; mais il n'en existait aucune, et il ne fut pas dit un mot en secret de part ou d'autre. Si j'avais prévu cette circonstance inopinée, j'aurais pu faire garder à mon fils toute ma correspondance avec sir Hudson Lowe, et elle fût aisément parvenue à Longwood ; mais en y réfléchissant, je me félicitai de n'en avoir pas le moyen, me défiant toujours de sir Hudson Lowe, qui, évidemment si occupé de me faire rester, eût pu profiter d'une découverte de la sorte pour changer toutes les dispositions arrêtées, et en imposer de nouvelles.

Le déjeuner fini, j'eus le courage d'être le premier à vouloir prendre congé. Je demandai que le gouverneur fût rappelé pour mettre fin aux

dernières mesures. J'embrassai mes compagnons, et ils me quittèrent ; le général Gourgaud, en partant, revint à différentes reprises avec tant d'effusion et de grâce, sur les petites contrariétés que nous avons pu nous causer réciproquement, qu'il me fut doux de me convaincre que les circonstances pénibles où nous nous étions trouvés avaient pu seules les amener, et que le cœur n'y avait été jamais pour rien ; aussi ne m'en est-il resté qu'un agréable souvenir et une sincère reconnaissance pour ces derniers instants.

Sir Hudson Lowe, de retour, voyant sortir ces messieurs, me dit d'un air significatif, avec un certain embarras mêlé de dépit : « Vous n'avez donc pas jugé à propos de retourner à Longwood. Il faut croire que vous avez de bonnes raisons pour cela. » Je m'inclinai pour toute réponse, et le priaï de procéder immédiatement au scellé des papiers, seul objet qui me retînt. Déjà, depuis plusieurs jours, j'avais exigé et obtenu qu'il en fût fait un inventaire, dont je réclamaï une copie authentique, signé de sir Hudson Lowe. Il ne s'agissait plus, en cet instant, que d'apposer les scellés ; sir Hudson Lowe avait retardé le plus possible et jusqu'au dernier moment cette formalité, et il la conclut d'une manière qui le caractérise. Il me dit avec assez de gêne, en belles paroles, que, par respect pour l'Empereur, aussi bien que par égard pour mes qualités personnelles, il voulait bien me laisser apposer mon sceau, pourvu que je consentisse à ce qu'il pût le lever en mon absence s'il le jugeait nécessaire. Sur mon souris et mon refus, il marcha quelque temps à grands pas ; puis, comme s'il avait remporté une grande victoire sur lui-même, il s'écria : « Je le prends sur moi-même, je m'en passerai. » Et faisant appeler le secrétaire du gouvernement, il fit apposer les sceaux de l'île en ma présence ; alors je lui demandai une déclaration du refus qu'il m'avait fait de laisser apposer mes armes, ou de la condition singulière qu'il y avait mise ; ce fut le sujet d'une hésitation nouvelle qu'il termina pourtant en me la faisant expédier ainsi qu'il suit :

*Déclaration de sir Hudson Lowe au comte de Las Cases.*

« En conséquence de ce qui a été énoncé dans la décision du gouverneur touchant l'affaire du comte de Las Cases, il a été retenu, lors de son départ de l'île, un très grand nombre de papiers.

« Le gouverneur, dont le devoir spécial est de ne pas souffrir que des papiers quelconques venant de Longwood sortent de cette île sans au préalable avoir été examinés, s'est toutefois jusqu'à présent abstenu, par des motifs particuliers, de prendre connaissance de tous ceux du comte de Las Cases, et a décidé que les papiers à lui appartenant, qui ont été retenus (papiers dont lui, gouverneur, n'a connu que la teneur générale), seraient mis en deux paquets séparés et déposés à la trésorerie de l'île, pour y rester jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres de son gouvernement en ce qui les concerne.

« Le comte de Las Cases pourra apposer son cachet sur chacun de ces paquets ; bien entendu que ce cachet sera susceptible d'être levé, soit dans le cas où ces paquets devraient sortir de l'île, par suite de la réception d'ordres du gouvernement, soit au cas que l'intérêt du service l'exigeât.

« Ainsi, l'apposition de ce cachet n'est autre qu'une garantie morale que lui offre le gouverneur pour sa propre satisfaction, en ce qu'elle lui donnera l'assurance que les paquets ne seront point ouverts, si ce n'était par l'un des motifs urgents prévus ci-dessus.

« Si, dans de telles circonstances, le comte de Las Cases répugnait à apposer son cachet à ces paquets ou refusait d'accéder à la condition à laquelle cette apposition est permise, le gouverneur, qui ne peut permettre qu'aucun paquet caché ou que des papiers quelconques venant

de Longwood sortent de ses mains sans être ouverts, ne pourra regarder que comme nécessaires toutes les précautions propres à assurer à son gouvernement, jusqu'à la réception de ses ordres, la connaissance des mesures qu'il a prises pour la sûreté de ceux qu'il a retenus.

« Le comte de Las Cases s'étant refusé à poser son cachet aux conditions mentionnées ci-dessus, les papiers, partagés en deux paquets distincts, ont été déposés dans deux boîtes scellées du sceau du gouvernement et de l'île. 31 décembre 1816. *Signé* : H. Lowe. »

Tout fini entre nous, sir Hudson Lowe, par une tournure qui lui était caractéristique vis-à-vis de moi depuis que je me trouvais entre ses mains, passa tout aussitôt, soit bonté, soit calcul, à écrire pour moi quelques lettres de recommandation privée à de ses connaissances du Cap, qui, m'assurait-il, me seraient fort agréables, et que je n'eus pas le courage de rejeter, tant elles semblaient être offertes de bon cœur. Enfin vint le moment de cet éternel départ ; sir Hudson Lowe descendit avec moi, m'accompagnant jusqu'à la porte de sortie, et là, ordonna à tous ses officiers de me suivre pour me faire honneur, disait-il. Je me jetai avec empressement dans le canot préparé pour me recevoir ; je traversai la rade, passant assez près d'un bâtiment qui venait d'arriver du Cap, d'où je reçus, par gestes, les salutations du Polonais et des trois domestiques qu'on nous avait enlevés quelques mois auparavant. Ils repassaient pour regagner l'Europe. Je fus saisi à leur vue : l'un d'eux était porteur de la seule pièce qui eût échappé de l'île, la belle lettre au sujet des commissaires des Alliés. Je ne doutais pas que la découverte faite sur mon domestique ne servît au gouverneur pour faire faire des recherches sur ces personnes qui étaient loin de s'y attendre ; heureusement il n'en fut rien, et le brave et fidèle Santini eut le mérite d'être le premier à faire paraître en Europe quelque chose d'authentique sur Longwood.

Enfin je mis le pied sur le brick, il leva l'ancre et je crus le plus utile de mes vœux accompli. Vaines illusions que le temps devait détruire si cruellement, et qu'une dernière épreuve du cœur des hommes en pouvoir devait m'apprendre n'avoir été que d'absurdes chimères !... Et comment ai-je pu en effet m'abuser au point de croire à la sensibilité de ceux-là mêmes qui, contre tout droit, avaient prononcé la sentence et ordonné le supplice... Ah ! que n'ai-je choisi de demeurer ! que n'ai-je continué des soins domestiques au lieu d'aller rêver des services lointains ! J'aurais prolongé quelque temps encore mes attentions de chaque jour... j'aurais recueilli quelques marques d'intérêt de plus... et le moment fatal arrivé, j'aurais eu ma part de la douleur commune, ma part des soins de tous ; j'aurais concouru à adoucir les derniers moments ; moi aussi j'aurais aidé à fermer les yeux !... Mais plutôt non, cédant de bonne heure au climat et à ma débile santé, j'aurais succombé longtemps auparavant ; je n'aurais pas été le témoin de l'horrible événement !... j'aurais sauvé d'éternelles douleurs, je ne serais plus !... je n'en serais pas à me débattre encore sous des infirmités cruelles rapportées du lieu même ; j'y reposerais en paix !... et bien des gens regarderaient ma dernière demeure comme un nouveau bonheur de mon étoile ou une dernière faveur du ciel !

Je devrais peut-être terminer ici, puisque me voilà hors de Sainte-Hélène, et que je n'ai plus à citer les paroles de l'Empereur ; néanmoins ce qui va suivre se trouve en général trop directement lié à ce qui le concerne, pour qu'on ne me pardonne pas d'avoir continué.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

# Traversée de Sainte-Hélène au Cap

## Espace de dix-huit jours

**Mardi 31 décembre 1816 au vendredi 17 janvier 1817.**

Traversée. – Les griefs de Longwood. – Détails, etc.

Au jour, il n'était plus question de Sainte-Hélène pour nous, que dans nos cœurs. Nous naviguions avec vitesse loin de ce lieu cher et maudit, sur notre léger esquif, au milieu du vaste Océan, à une immense distance du vieux et du nouveau monde. Il se trouva que les officiers, l'équipage, étaient remplis pour nous d'une bienveillance toute marquée : à leurs soins, à leur empressement, à leurs égards, à leur sympathie, j'aurais pu me croire, si ce n'eût été le langage, à bord d'un bâtiment français. Ce n'était plus la circonspection, la réserve de Sainte-Hélène : l'abandon avait succédé. J'appris là tout ce que je devais à l'amiral Malcolm : c'était lui qui m'avait valu la faveur d'un brick de guerre, au lieu du mauvais transport dont j'avais été menacé. Dès qu'il avait connu la détermination de sir Hudson Lowe, l'amiral avait couru chez lui pour lui offrir un de ses bâtiments, l'assurant qu'il en aurait toujours un pour m'épargner le désagrément et les privations auxquels je serais autrement condamné ; et faisant un signal, il avait fait entrer *le Griffon*, dont le capitaine était un de ceux qu'il aimait davantage ; on a vu qu'il me l'avait amené. L'amiral avait montré de bonne heure le désir de me voir ; mais il avait attendu, par circonspection, le moment du départ ; il avait redouté surtout, me disait-on, que je ne lui exposasse mon affaire et ne voulusse le prendre pour juge entre moi et le gouverneur, vis-à-vis duquel il se trouvait très délicatement placé. Mais il eût pu être tranquille, je sortais d'une trop bonne école pour donner dans un pareil travers.



Un brick de guerre sous voiles.

Une partie de notre navigation fut employée, par mon fils, à retranscrire quelques papiers que nous avions déchirés à dessein et placés épars dans nos effets ou sur nous-même : sir Hudson Lowe m'avait rendu cette précaution nécessaire, m'ayant dit quelque temps auparavant qu'il fouillerait de nouveau tous mes papiers avant notre départ, pour voir ce que j'aurais pu écrire durant ma détention. « Un tel acte serait tout à fait tyrannique et sans délicatesse, m'étais-je permis de lui dire : vous ne m'auriez donc permis l'usage de plume et de papier que pour vous saisir d'idées, qu'autrement j'aurais retenues en moi-même : ce serait un piège révoltant condamné sans doute par vos tribunaux, et flétri bien davantage encore par les cœurs honnêtes. » Sir Hudson Lowe sentit apparemment la justesse de ce raisonnement, car il n'en fut plus question.

Le plus important de ces papiers, celui auquel je tenais davantage, était ce que j'ai appelé les griefs de Longwood.

Pendant que je me trouvais au pouvoir de sir Hudson Lowe, nos entretiens me conduisirent, sur son propre désir, à lui tracer à la hâte l'énumération de nos griefs. L'état de mon fils, celui de mes yeux, nous empêchèrent de pouvoir le transcrire au net pour notre propre compte. J'avais demandé au gouverneur un copiste, qu'il ne me donna point. Je trouvai peu délicat d'insister, puisque ce n'était que pour lui présenter des choses qui devaient lui être peu agréables. D'un autre côté, comme je parlais à l'insu de mes compagnons, et néanmoins souvent en leur nom, il m'était essentiel qu'ils en eussent connaissance, pour me redresser si je m'étais mépris. Au moment de partir, je dis à sir Hudson Lowe avoir complété cette pièce ; je lui en montrai le paquet cacheté, me proposant, lui disais-je, de le faire copier au Cap, ou même à bord du brick, et de lui en envoyer deux exemplaires, l'un pour lui et l'autre pour Longwood. Sir Hudson Lowe sembla y apporter un très grand prix ; et, préférant un autre arrangement, il fut convenu que je laisserais dès cet instant mon manuscrit en main tierce, afin que chacune des parties en pût prendre copie, et que l'original me serait renvoyé. Je cherchai à cet effet quelqu'un dont le caractère honorable commandât ma confiance ; et le général Bingham, le second de l'île, fut le premier qui me vint à la pensée. Je lui adressai donc ce papier, du consentement même du gouverneur, sous la condition expresse d'être communiqué également, et tout à la fois, à sir Hudson Lowe et au comte Bertrand, instruit de l'arrangement. Voici cette pièce : elle ne présentera sans doute que des répétitions ; mais pourrait-il en être autrement ? Du moins retracera-t-elle un résumé suivi, et sous ce rapport elle doit trouver de l'indulgence ; d'ailleurs, c'est un document qu'il m'est indispensable de produire.

*Exposé de nos griefs à Longwood*

« Monsieur le Gouverneur, – dans les différentes rencontres qu’ont amenées entre nous les circonstances de ma détention personnelle, il s’est échangé, en passant, quelques réflexions sur Longwood, qui me sont revenues plusieurs fois à l’esprit. Vous avez répété souvent *que nous étions dans l’erreur, et que nous nous efforcions d’y demeurer*. J’ai eu beau vous répondre que c’était précisément l’observation que nous faisons nous-mêmes chaque jour vis-à-vis de vous, vous y êtes revenu toujours avec l’air de la plus intime persuasion. Une autre fois vous m’avez dit que nous eussions dû vous adresser *nos griefs* ; que vous les eussiez envoyés à vos ministres, et eussiez livré vous-même à la publication ce qui vous eût été personnel. Je vous ai fait la remarque que mes lettres, qui vous passaient par les mains, remplissaient assez bien cette intention ; que celle au prince Lucien même, qui, dans cet instant, faisait l’objet de ma réclusion, vous avait été destinée de la sorte, et que vous me les aviez néanmoins interdites. *Mais c’était à cause des réflexions*, m’avez-vous dit. Nos peines étant principalement morales, ne doivent-elles pas entraîner, de nécessité, principalement *des réflexions* ?

« Ces objets et plusieurs autres de la même nature, pour être bien compris, eussent demandé plus de développement ; ils eussent exigé entre nous une conversation régulière et tranquille. Or, vous n’y donniez pas lieu, et je ne le cherchais pas. Toutefois il m’en est resté, ainsi que par d’autres circonstances accessoires, que vous ne vous doutiez pas de votre position avec Longwood, ou que vous ne compreniez pas et ne soupçonniez même pas une partie de vos torts envers nous ; ce qui, sans les détruire à mes yeux, en ferait disparaître du moins la portion la plus odieuse, la mauvaise intention.

« J'ai imaginé dès lors de consacrer l'oisiveté de ma réclusion à vous les faire connaître. Ma situation et le moment sont des plus favorables : j'écrirai dans le calme et sans passion ; je n'aurai pas le fiel que j'aurais eu sans doute à Longwood avant de vous voir ici ; de plus, ceci ne sera que mon opinion personnelle ; mes rapports seront purement particuliers : ils seront dictés par l'amour de la vérité, et, le dirai-je (voyez si je puis être juste), par une espèce d'intérêt à présent pour vous-même ; car la contrainte peu agréable que vous exercez sur moi en ce moment ne m'empêche pas de discerner les égards dont vous l'avez entourée. Surtout lisez avec calme, Monsieur, songez que ceci sont *nos griefs*, ce que j'appelle *vos torts* vrais ou apparents, et que je les écris ici en toute franchise, comme dans mon journal, et comme si vous ne deviez pas les lire.

« S'il m'arrive de me tromper dans quelques détails, je vous prie d'observer que vous m'avez privé de tous mes papiers ; que je suis loin des pièces officielles ; que je n'écris que de mémoire, et que je suis prêt à rétracter toute erreur matérielle que vous me feriez apercevoir.

« Je vais prendre les choses dès leur origine.

« En un clin d'œil, un grand souverain, au faite de la puissance, trahi par la fortune et les hommes, avait perdu un trône, sa liberté, et se trouvait jeté sur un roc affreux au milieu de l'Océan ; et tous ces événements s'étaient accumulés avec tant de rapidité, que tout s'était accompli, mais que rien n'avait été déterminé. Nous attendions donc à Sainte-Hélène avec anxiété la fixation de nos destinées ; mais nous l'attendions du moins avec la consolation de l'excès du malheur ; bien sûrs, nous semblait-il, qu'il était impossible que notre situation s'empirât.

« L'Europe, disions-nous, a les yeux sur notre rocher ; les peuples vont juger de la conduite des rois. Sans doute que les égards, les soins vont être prodigués, du moins en expiation de ce qu'ils appellent la nécessité de la politique. La législature, l'opinion publique en Angleterre l'ont fait entendre ainsi, et les ministres anglais, dépositaires et responsables de la gloire de leur nation, ne sauraient ici substituer des haines personnelles, s'ils en avaient, à la moralité, aux sentiments publics.

« Un homme arrive pour commander ici (on vous désignait, Monsieur), qui tient un rang distingué dans l'armée : son mérite personnel a fait, dit-on, sa fortune : il a passé sa vie en missions diplomatiques, aux quartiers généraux des rois du continent : dès lors il a dû se familiariser auprès d'eux avec le nom, le rang, la puissance, les titres de l'Empereur Napoléon. Il connaîtra ses rapports publics et secrets avec ces souverains, qui lui donnèrent longtemps le titre de frère, et ont été ses amis, ses alliés, ou demeurent ses proches.

« Il saura qu'à Châtillon il n'a tenu qu'à Napoléon de régner en France du consentement même de l'Angleterre ; que, plus tard, il n'eût encore tenu qu'à lui de se réserver d'autres contrées.

« Cet homme, disions-nous, du sein du nuage diplomatique, aura pris des idées justes des personnes et des choses ; il se rit sans doute lui-même, à présent que le fruit en est recueilli, de ces amas de calomnies et de libelles que la crainte et la politique avaient créés pour le vulgaire : après de telles circonstances, il n'accepterait pas une mission qui ne serait pas en harmonie avec elles, et dont le résultat ne serait pas d'améliorer notre condition présente. Sa venue seule est donc d'un augure suffisamment favorable pour la nature de ses instructions vis-à-vis de nous. *Ne m'avez-vous pas dit qu'il était à Champaubert et*

à *Montmirail* ? nous disait un jour l'Empereur ; *nous aurions donc échangé des boulets ensemble ? C'est toujours à mes yeux une belle relation.* » Telles étaient les dispositions dans lesquelles était attendu sir Hudson Lowe.

« Vous arrivez, Monsieur, et votre première visite à Longwood est à une heure indue, à une heure où l'Empereur n'avait jamais reçu, sans qu'un de vos aides de camp soit venu lui demander l'instant qui pouvait lui être agréable, formalité que vous n'eussiez certainement pas négligée vis-à-vis de vos ministres, ou même vis-à-vis d'un de vos simples supérieurs en Angleterre ou sur le continent : et pourtant à qui vous adressiez-vous ?... Vous ne fûtes pas reçu. Ce premier pas n'était pas heureux, il faut en convenir. Mais telles étaient nos préventions en votre faveur, que nous nous plûmes à imaginer que, fraîchement débarqué dans l'île, on abusait malignement de cette circonstance pour vous faire débiter par une injure. Peu de jours après, faisant le tour de l'établissement, vous vantiez à quelqu'un de nous la beauté de ce lieu, qui ne peut être pour nous qu'un séjour de désolation. On vous observa qu'il n'y avait point d'ombre, et que c'était une grande privation pour l'Empereur. *On plantera des arbres*, répondîtes-vous ; mot affreux qui nous pénétra jusqu'au fond du cœur, mais dont je veux bien croire à présent que vous ne soupçonnâtes pas toute la barbarie.

« Vous apportâtes avec vous l'obligation, pour nous, de faire des déclarations comme quoi notre séjour à Sainte-Hélène était volontaire, et que nous nous soumettions de plein gré à toutes les restrictions qu'on pourrait nous imposer. Il fut alors sourdement répandu autour de nous, je ne sais par qui, ni dans quel motif, que nous allions signer là notre exil pour la vie. Cependant vous dûtes voir du reste avec quelle alacrité, tous, depuis le premier officier jusqu'au dernier domestique,

s'empressèrent d'y satisfaire. Vous revîntes quelques jours après avec la signature des domestiques ; vous aviez besoin, disiez-vous, de les rassembler, de leur parler, et vous demandiez l'agrément de l'Empereur. Je vous répondis que vous aviez la force, qu'il était en votre pouvoir d'agir ; mais qu'il vous était inutile de faire une prévenance qui ne serait qu'un outrage de plus : nous étions dans l'habitude de regarder l'entourage de l'Empereur comme un sanctuaire sacré. Si vos ministres avaient accordé douze domestiques qu'on ne leur demandait pas, c'était là, sans doute, la maison privée qu'on avait prétendu lui faire. Était-il séant de venir s'y mêler, mettre pour ainsi dire le doigt entre l'Empereur et son valet de chambre ? La grande mission du gouverneur de Sainte-Hélène pouvait-elle avoir d'autres règles que de veiller sur l'enceinte extérieure de Longwood, et de respecter scrupuleusement l'asile, les mœurs du dedans ? Devait-il pénétrer dans un intérieur de famille ? Cependant vous vîtes ces domestiques pour vérifier leur détermination, sans songer à tout ce que cette mesure solennelle avait d'éminemment injurieux pour nous. Si vos lois demandaient cette garantie, vous aviez tant de moyens indirects de vous procurer la certitude que vous cherchiez !

« Nous ne vîmes donc là que le projet arrêté de nous charger d'humiliations et d'outrages. Nous nous dîmes qu'on ne nous avait envoyé d'Angleterre qu'un geôlier ; nos cœurs se resserrèrent, nos espérances s'évanouirent, et la brèche fut décidée. De votre côté, bientôt vous ne nous montrâtes plus qu'une figure hostile et sinistre ; nous n'échangeâmes que des paroles peu agréables.

« Vous répétiez, nous disait-on, et vous nous dîtes à nous-mêmes que nous nous abusions étrangement sur notre situation. « Que prétend-il par là ? nous disions-nous. Comment pourrions-nous nous abuser ? Nous étions aux Tuileries, nous y donnions des ordres ; nous

sommes sur un roc, et nous portons des chaînes. Voir, parler ainsi, est-ce s'abuser ? Serait-ce l'aisance de nos manières dont il s'étonnerait ? Nous voudrait-il obséquieux ? Nous trouverait-il de la fierté ? Et pourquoi ne nous serait-elle pas naturelle ? Qu'y aurait-il de plus simple qu'elle s'accrût dans l'adversité ? Ne serait-ce pas bien plutôt lui qui s'abuserait et méconnaîtrait sa situation ! Ignorerait-il que c'est au pouvoir que sied la condescendance ; qu'elle le relève et l'honore ? Ne verrait-il pas qu'ici sa gloire n'est pas de nous soumettre, mais bien plutôt de nous satisfaire ; qu'il va se priver d'une belle page dans l'histoire ? Que, s'il était permis de montrer de l'humeur, ce ne devrait être qu'à nous, victimes ulcérées ? Se croirait-il au milieu d'objets, de circonstances ordinaires ? L'Empereur Napoléon n'est déchu que de son trône : un revers le lui a ravi ; la fortune l'y eût fixé : il n'a perdu que des biens ; tous ses caractères augustes lui demeurent. Il n'en est pas moins l'élu d'un grand peuple, consacré par la religion, sanctionné par la victoire, reconnu par tous les souverains ; il en a créé ! Ses actions demeurent des merveilles, ses monuments couvrent la terre, son nom remplit le monde ; ses institutions, ses idées recueillies, imitées, brillent parmi ses ennemis : il n'a perdu que son trône ; tout le reste lui demeure, et commande les respects des hommes ! Le gouverneur se trompe, nous ne nous abusons pas. »

« Il nous revenait aussi que vous nous portiez peu d'égards, parce que, disiez-vous, nous ne vous en témoignions pas assez ; et vous en faisiez peser victorieusement sur nous votre grand avantage dans cette sorte de lutte, bien que nous ignorassions et de quel manque d'égards vous pouviez vous plaindre, et à quels égards vous vouliez prétendre.

« Les choses en étaient là quand il vous arriva une passagère de distinction. Vous l'accueillîtes à *Plantation-House* ; et, pour lui être agréable et satisfaire sa curiosité, sans doute, vous écrivîtes à Longwood pour

inviter le *général Bonaparte* à venir rencontrer votre hôte à dîner. Mais y pensâtes-vous bien ? Crûtes-vous bien l'acceptation possible ? et dans quel embarras ne vous eût-elle pas mis ? Eussiez-vous adressé à votre convive le titre de général, qui, par les circonstances, lui est devenu une insulte ? Où l'eussiez-vous placé ? Comment l'eussiez-vous traité ? En général de division, en général en chef ? Monsieur, chaque combinaison, chaque parole, est un outrage. Et à qui les adressiez-vous ? À l'âme la plus fière, peut-être, qui soit dans l'univers. Je dois vous le dire ; en lisant ce billet, je pâlis de surprise et d'indignation. Lui, calme, impassible, me le fit rendre au grand-maréchal, qui demanda quelle réponse. Aucune, se contenta-t-il de dire froidement. Mais, grand Dieu ! que devait-il se passer dans son cœur ! Que n'éprouvâmes-nous pas nous-mêmes ! Que n'eussiez-vous pas éprouvé ! Vous le regretterez en lisant ceci et ne le referiez pas sans doute.

« Presque aussitôt commencèrent les griefs individuels. Un étranger étant venu nous voir à Longwood, car alors nous n'étions point encore sous la machine pneumatique où l'on doit infailliblement expirer bientôt dans cette horrible demeure, cet homme, qui allait en Angleterre, et devait, disait-il, repasser ici sous cinq à six mois, me persécuta pour me rendre quelques services à Londres. On manque ici de toutes ressources quelconques, vous le savez. Je lui donnai une montre, ne pouvant la faire raccommoder à Sainte-Hélène, et lui fis remettre, par mon valet de chambre, un vieux soulier pour modèle. Si je descends ici, Monsieur, à d'aussi bas détails, les circonstances me l'imposent et me justifient. Quelques jours après, cet homme me renvoya ces objets, en s'excusant par la lettre la plus polie : Le gouverneur, disait-il, lui avait défendu de se charger de ces objets, à moins qu'ils ne passassent par ses mains, et que je ne lui adressasse directement ma demande. Il réitéra plusieurs fois son avis, parce qu'il n'eut jamais de réponse de moi, et je n'avais garde d'en faire : je me fusse désormais

passé de montre toute ma vie, et j'aurais plutôt marché pieds nus. J'avais senti l'injure, et je la dévorais en silence : qu'y a-t-il de mieux à faire, quand on ne peut se la faire réparer ? D'ailleurs, pouvais-je bien envoyer mon vieux soulier à un général, à un gouverneur ? Ce n'eût été qu'exécuter à la rigueur, il est vrai, la lettre de ses règlements ; mais ne devais-je pas me respecter moi-même ? J'en conclus donc que c'était une intention d'injure directe et personnelle. Ne l'eussiez-vous pas cru vous-même ; je vous le demande ? « Autrement, me disais-je, sir Hudson Lowe m'eût fait l'honneur d'entrer chez moi, quand il vient ici ; il m'eût dit qu'il avait su par hasard que j'avais irrégulièrement remis, à quelqu'un des objets pour l'Europe ; qu'il s'était empressé, pour m'être agréable, de légitimer leur passage ; qu'il m'indiquait, pour l'avenir, la voie régulière et que je lui ferais plaisir de la suivre. » Quelles qu'eussent été mes dispositions antérieures, j'eusse été sensible à un tel procédé ; j'en eusse été touché, il m'eût du moins fort embarrassé, et je ne crois pas que sir Hudson Lowe eût eu jamais à se plaindre de moi sur cet objet. Mais il devait en être autrement. Du reste, comme je suis ennemi des tracasseries et des querelles, que ceci m'était personnel, j'en fis longtemps mystère : une circonstance accidentelle le fit connaître, et ne contribua pas peu à accroître nos peines et nos chagrins à Longwood.

« Un de nous avait pris un domestique depuis quelques jours ; vous le rencontrâtes à la porte de la maison, vous l'arrêtâtes vous-même près d'un seuil que jusque-là nous avions dû croire sacré. Heureusement l'Empereur se promenait au loin, car cela eût pu s'exécuter sous ses yeux.

« Il a flétri le court espace où je me promène », dit-il en parlant de vous lorsqu'il sut la chose ; « il ignore peut-être nos mœurs ; il ne sait pas que tout l'or des Amériques, des monceaux de diamants ne

sauraient compenser de telles injures ! » Vous avez assuré plus tard que vous ignoriez que cet homme fût à l'un de nous. Je le crois : mais cette ignorance, votre précipitation, l'acte lui-même, qui n'en demeure pas moins, n'attestent-ils pas assez le manque d'égards qui dut nous blesser si vivement ?

« La comtesse Bertrand écrit un billet à la ville ; vous vous en emparez et le lui renvoyez, en l'accusant d'infraction, et nous rappelant, à ce sujet, qu'à l'avenir, *et comme cela s'était toujours pratiqué*, disiez-vous, nous devons nous abstenir de communiquer par écrit avec qui que ce fût dans l'île, autrement que par votre intermédiaire, et en vous envoyant nos billets ouverts. Nous eûmes beau nous récrier qu'il n'en avait jamais été ainsi ; invoquer le témoignage de vos propres agents, qui en demeuraient d'accord ; ajouter qu'il était bien en votre pouvoir de l'établir de la sorte, mais qu'il ne fallait pas dire du moins que vous ne changiez rien aux règlements de votre prédécesseur ; vous n'en persistâtes pas moins et nous n'eûmes d'autre consolation que de rire du ridicule par lequel nous pouvions aller voir des gens et causer avec ceux auxquels il ne nous était pas permis d'écrire. Toutefois, nous ne pouvions voir et nous ne vîmes en effet dans cette inconséquence que l'évident désir de nous tourmenter et de nous faire sentir indécemment le poids de l'autorité.

« Jusque-là on était entré à Longwood sur des passes du grand-maréchal. C'était une condescendance de pure courtoisie. Celui qui avait l'autorité et la police de l'île pouvait à son gré et sans bruit interdire tout accès auprès du grand-maréchal, et annuler ainsi son apparente prérogative. Vous la supprimâtes, Monsieur, et donnâtes néanmoins, de votre chef, des permissions de venir à Longwood, vous réservant ainsi, dans nos idées, d'une manière choquante, le moyen de montrer à votre gré votre illustre captif comme une curiosité. Il vous fut écrit à

ce sujet que, si vous ne rétablissiez pas les choses telles qu'elles étaient, l'Empereur se résoudrait à ne plus voir personne ; et l'on vous pria surtout de lui épargner les importunités de ceux qui ne viendraient que de votre part.

« Quelle fut votre réponse ? » Que vous étiez désolé d'apprendre que le général Bonaparte avait été importuné d'aucune visite ; que vous alliez prendre les plus prompts mesures pour que cet inconvénient ne se renouvelât pas ; » et vous nous mîtes, dès cet instant, à peu près au secret. Nous fûmes révoltés de votre mesure, et surtout de votre ironie ; elle nous parut barbare, et nous transporta d'indignation. Mais ce ne devait pas être là tout. De vos agents, ou je ne sais qui, dont le zèle dépassait sans doute vos intentions, firent circuler partout que l'Empereur ne voulait plus voir personne ; qu'il se plaignait d'avoir été importuné par plusieurs. Ce bruit fut général au camp, à la ville, partout. Pour ma part, j'ai détrompé à moi seul trois ou quatre personnes imbues de cette croyance. Et vous êtes surpris, offensé de certaines défiances, de certains doutes entretenus sur vous à Longwood ! Mais vous, monsieur, qui m'avez répété que vous aimeriez surtout à juger sur l'examen des deux côtés ; passez un moment du nôtre, jugez ces faits, et prononcez.

« Alors notre horizon prit une teinte beaucoup plus sombre. Nous perdîmes du terrain chaque jour. La terreur apparut autour de nous. On s'éloigna sensiblement du lieu frappé de malédiction, et nous marchâmes à grands pas vers une littérale réclusion. Cependant vos notes étaient loin de porter ce témoignage ; elles nous semblaient très habilement rédigées : il en fut une surtout qui nous frappa singulièrement : ma mémoire ne saurait me la rappeler ; elle était relative à quelques mauvais traitements pour l'Empereur, et ne respirait que les plus respectueux égards. Ce contraste attira l'attention de celui qu'on

est si loin de connaître ; dont les paroles sont promptes peut-être, mais dont la condamnation est toujours lente et le jugement exquis. Il avait flotté longtemps encore après que, de notre côté, nous avions déjà depuis longtemps tranché sévèrement. « L'homme est incompréhensible, avait-il dit souvent ; qu'il est difficile à juger ! il peut même faire une mauvaise action et n'être pas méchant. » Mais cette fois il dit : « Agir si mal et écrire si bien ; frapper d'une main et se blanchir de l'autre, ah ! c'est habile et profond ! » et il lâcha la parole fatale : « *Sir Hudson Lowe est un méchant homme !* » Si vous aviez été au milieu de nous, monsieur, entouré de nos circonstances, vous auriez infailliblement pensé, dit la même chose.

« Nous abordons un point délicat, celui des dépenses. Un jour il nous fut signifié que de vingt et quelque mille livres sterling employées pour nous, des ordres supérieurs vous forçaient de descendre à huit mille ; que si l'Empereur voulait vous remettre entre les mains le surplus, les choses resteraient sur le même pied ; mais qu'à défaut de cela, des réductions devenaient indispensables. L'Empereur n'avait pas d'argent ! toute communication avec l'Europe lui est interdite. Vous procédâtes aux réductions. Vous jugeâtes vous-même la somme de huit mille livres absolument insuffisante ! vous prîtes sur vous, m'avez-vous dit ici, de la porter à douze mille, et vous m'avez montré de l'étonnement de n'avoir obtenu aucune reconnaissance pour cet objet. Monsieur, l'indignation, et l'indignation portée au comble, ne laisse de place à aucun autre sentiment. Si vous ne rencontrâtes et ne recueillîtes que cette indignation, elle ne s'adressait pas plus à vous qu'à vos supérieurs, qu'à la nature entière. Et quel autre sentiment pouvaient éprouver des captifs qui, en ce moment, sentaient renouveler dans leur cœur, et dans toute son amertume, le souvenir de la bonne foi trahie, *la terrible hospitalité du Bellerophon* ; qui se regardaient ici comme par la plus inique perfidie ; qui se disaient arrachés

insidieusement à leur liberté, à leur fortune, qu'on avait chargés de chaînes, et avec qui on marchandait en cet instant leur subsistance, comme si elle eût été le résultat d'une faveur mendrée, d'un asile sollicité ? Que devaient éprouver des gens avec qui on voulait discuter des objets, qu'au milieu de leurs grandes infortunes ils comptaient pour rien ? qui, les eût-on comblés, n'eussent encore jamais vu que ce dont on les privait ? Que pouvaient-ils éprouver quand on venait leur supputer les trois ou quatre places qu'on disait avoir permis de composer la table de l'Empereur ; un dîner qu'on lui avait accordé de donner par semaine, et autres choses semblables ? Ce contraste du froid calcul de bureaux, avec la tempête de nos passions, n'aurait-il pas dû vous frapper vous-même ? De tels détails offerts à celui qui naguère avait gouverné le monde et faisait des rois ! Croire qu'il pût y descendre et les écouter !... La plume tombe, le sang bouillonne ; on ne sait à qui s'en prendre !... « O cœurs nobles et généreux de la Grande-Bretagne, nation anglaise, et vous prince régent qui la représentez et ambitionnez la gloire, ce n'est pas vous que j'accuse ; je pense que vous seriez vous-mêmes des accusateurs inexorables, si ces détails vous étaient bien connus ! Vous vous indigneriez qu'on pût ainsi compromettre votre caractère ; qu'au milieu de ces grands intérêts il fût question de quelques pièces d'argent là où il s'agit de l'honneur ! Est-ce là la générosité, le faste, la grandeur dont vous vous vantez ? Sont-ce là vos sentiments ? Était-ce votre volonté ? Et c'est ainsi que l'on traite, en votre nom, ce grand ennemi de vingt ans, qui, à l'heure de l'adversité, vous estima assez pour choisir son refuge précisément au milieu de vous, par préférence à des souverains dont l'un s'était dit son ami, l'autre était devenu son père ! Ce traitement était-il dans l'intention de votre législature, où l'on avait mis en question si, sur ce roc malheureux, on devait considérer Napoléon en souverain ou en captif privé ? Était-il dans le langage de vos ministres mêmes, qui avaient dit qu'à la liberté près, tout serait prodigué pour adoucir cette situation

extraordinaire ? Et pourtant tels sont les ignominieux traitements dont on entoure celui pour lequel vos gazettes ont fait embarquer des palais et des superfluités splendides. Qu'on s'étonne donc peu si ce personnage auguste commande de lui épargner de si ignobles détails, et que, montrant de la main le camp du 53<sup>e</sup>, il s'écrie : Qu'on me laisse tranquille ; si j'ai faim, j'irai m'asseoir parmi ces braves : ils ne repousseront pas le plus vieux soldat de l'Europe.

« Déjà l'Empereur, lors de notre arrivée, avait dit, au sujet de quelques difficultés de la sorte : « Si je n'avais pas de femmes avec moi, je ne voudrais que la ration du soldat. »

« Cependant vous opérâtes vos réductions comme vous voulûtes. On nous retira des domestiques nécessaires, on nous fit des retranchements sensibles, si bien que n'ayant réellement plus le nécessaire, il fallut y pourvoir soi-même. L'Empereur ordonna donc de vendre de son argenterie, et ce fut un sujet de peines et de vexations nouvelles. D'un côté, les gens de l'Empereur pleurant de briser ce qu'ils regardaient comme des reliques, de l'autre, les difficultés suscitées par vous, à la ville, et vos plaintes de ce qu'on s'était permis d'y envoyer ces objets sans vous en demander l'autorisation.

« Ce fut vers ce temps qu'il fut beaucoup question de lettres venues à notre adresse, et qu'on nous dit que vous aviez renvoyées en Europe, sans nous en parler, parce qu'elles étaient arrivées en dehors du canal des ministres. Ce reproche vous a fort touché : il était mal fondé, m'avez-vous dit ; jamais vous n'en avez renvoyé. Ici je vous crois ; vous m'en donnez votre parole ; mais à Longwood nous ne fîmes que rire de la tournure que vous employâtes, nous sommant de dire quand et quelles lettres vous aviez renvoyées : vous seul pouviez le savoir.

« Il est certain que vous m'en gardâtes une pendant trente-cinq jours. Un matin elle se trouva sur mon secrétaire, glissée parmi d'autres qui arrivaient fraîchement. Vous m'avez dit ici qu'elle était demeurée à Plantation-House par mégarde, et que vous ne voulûtes pas donner cette excuse, avez-vous dit, de crainte qu'on pût en douter.

« Je vous approuve fort ; j'eusse agi de même. Mais moi qui n'en savais rien, que devais-je penser ? qu'eussiez-vous pensé vous-même ?

« Il arriva aussi vers ce temps une circonstance qui peut servir à peindre bien des choses à la fois. Après les couches de Mme la comtesse de Montholon, un jeune ecclésiastique anglais, très fervent, vint baptiser son enfant. Nous le retînmes à déjeuner à la table de service. La religion ayant été l'objet de la conversation, sa figure me montra une étrange surprise d'entendre nos regrets de nous trouver sans prêtre. Livré, sans doute, à la croyance vulgaire, et au tas de sottises dont on nous environne sans cesse, il s'était attendu à se trouver parmi des renégats. Il lui échappa d'avouer qu'on lui avait dit, et qu'il avait cru, qu'à Madère un prêtre s'était offert à nous, mais que nous l'avions repoussé, en l'apostrophant de quelques soldatesques grossièretés. Il fut bien surpris d'apprendre que si cette offre avait eu lieu, elle nous était demeurée étrangère. Profitant de cette circonstance, je priai l'ecclésiastique, après déjeuner, de vouloir bien passer chez moi, et là je saisis cette occasion toute naturelle pour lui peindre la situation morale où nous nous trouvions. Nous avions des femmes, des enfants, sans parler de nous-mêmes, pour qui le manque des exercices religieux était une véritable privation. Nous désirions vivement y remédier sans bruit et sans ostentation. Or, c'était précisément son affaire naturelle, lui disais-je ; je lui confiais nos vœux et chargeais sa conscience du soin d'y pourvoir auprès du gouverneur. À ce seul mot, je crus voir son embarras et la crainte de se compromettre, tant

la terreur nous environnait ! Je n'en ai pas entendu parler. N'aura-t-il pas osé remplir la mission ? ou auriez-vous voulu que, sur ce point comme sur tous les autres, je vous en adressasse la demande moi-même ? Si je ne l'ai pas fait, c'est par l'embarras d'un ridicule toujours facile sur cet objet, comme aussi par la crainte que, ne nous laissant point à nous-mêmes le choix de ce médecin de l'âme qui requiert plus de confiance encore que celui du corps, on ne nous imposât un étranger qui, loin de nous être de quelque consolation, ne nous donnerait l'idée que d'un surveillant de plus, d'un espion au milieu de nous.

« Le ton des notes respectives était devenu si vif, que vous crûtes devoir les interrompre pour échapper à ce que vous appeliez des injures, nous des vérités, et qui pouvait être l'un et l'autre. Vous nous dîtes que vous interrompiez la correspondance ; nous nous le tînmes pour dit ; nous n'écrivîmes plus. Il est bien vrai que vous prétendîtes plus tard que nous avions mal interprété, mais c'était une dispute de mots. Vous y mettiez des conditions qui la rendaient impraticable : vous exigiez désormais, par exemple, que, pour qu'une plainte pût être adressée par vous à votre gouvernement, elle fût signée de la propre main de l'Empereur. Or, comment pouviez-vous l'espérer ? À qui sur la terre l'Empereur pourrait-il porter des plaintes ? Où est un tribunal pour lui, si ce n'est celui des nations ? L'Empereur ne peut se plaindre qu'à Dieu et aux peuples. Sont-ce ses plaintes que l'on a craint, quand on lui a refusé d'écrire au prince régent sans être lu ? La délicatesse sans doute semble réprover cette pensée ; mais pourtant quels motifs a-t-on pu avoir dans une mesure également injurieuse à la dignité de ces deux grands personnages ? quel projet peut-on lui prêter ? Je vais vous le découvrir : il voulait, à l'aide de ce couvert respecté, se procurer, par la seule voie convenable qui lui demeurât, des nouvelles de sa femme et de son fils ; et l'on trouva moyen de le

persécuter dans ce qu'un époux, un père avait imaginé de plus innocent et de plus tendre.

« L'interruption de toute correspondance avait été précédée de celle des communications verbales. L'Empereur, à la suite de trois ou quatre audiences, avait résolu de ne plus vous recevoir. Nous n'avions plus désormais aucun moyen de vous atteindre ; nous espérions ne plus vous voir : vous n'en reparaissiez pas moins comme de coutume. Tout fuyait à votre approche, chacun de nous cherchait son asile ; et vous continuiez triomphant la ronde du cachot où se blottissaient vos victimes.

« C'est sur ces entrefaites et dans ces dispositions qu'arrive d'Europe un bâtiment. Les dépêches vous parviennent, et vous venez avec pompe à Longwood, entouré d'un nombreux état-major, demander à faire à l'Empereur des communications nouvelles et particulières. Chacun de nous, à cet éclat, à ces expressions, ne doute pas qu'elles ne soient des plus agréables. L'Empereur, soit qu'il ne pensât pas de même, soit qu'à ses yeux la nature des communications ne dût influer en rien sur la nature de l'intermédiaire, refuse de vous recevoir. Quelques jours plus tard, il consent d'entendre sur ce sujet l'un de vos officiers. Qu'avait-il à lui communiquer ? les choses les plus désagréables ; du style le plus choquant. C'était donc là ce que vous lui réserviez en personne, nous écriâmes-nous tous ! Qu'eussions-nous pu dire, sentir, penser autrement ? quel autre sentiment auriez-vous eu à notre place ? Ces dépêches portaient, entre autres choses, de nous faire recommencer nos déclarations et de signer la formule pure et simple qu'on nous présenterait. Lors des premières déclarations, on avait cru gagner quelque chose sur nous en nous imprimant la crainte d'être ici pour toujours ; cette fois on nous connaissait mieux : l'on était bien plus sûr de nous asservir en nous menaçant de nous en faire

sortir à l'instant. Aussi fut-ce avec cette alternative qu'on nous présenta une formule qui nous répugnait extrêmement dans ses expressions. Nous nous débattîmes vainement ; le *sine qua non* retentissait sans cesse au fond de nos cœurs. En cas de refus, nous devions être envoyés directement au Cap, et laisser seul l'objet cher et sacré de nos vœux et de nos soins, le voir descendre au tombeau. Nous signâmes à son insu, sachant que nous lui faisions de la peine. Il s'irritait de tant de vexations. Nous signâmes dans le mystère de la nuit, quand il reposait ; et nous nous applaudîmes de ce triomphe sur ses dispositions personnelles : c'était le triomphe des fils tendres qui trompent leur père pour le servir.

« Vinrent les restrictions nouvelles accompagnant nos nouvelles déclarations. Vous y rétrécissiez de beaucoup notre première enceinte ; vous enleviez l'ancienne promenade que l'Empereur faisait jadis à cheval ; vous motiviez cette restriction sur ce qu'il ne la faisait plus ; vous ajoutiez, avec beaucoup de formes, que s'il lui prenait jamais envie de la refaire, sur son désir, les postes seraient rétablis pour le temps de cette promenade. Nous nous répétâmes aussitôt : Voilà encore frapper d'une main et se blanchir de l'autre : maltraiter méchamment ici, et se tenir habilement, au loin, en mesure vis-à-vis des ministres et de l'opinion. Car il n'était pas faisable de replacer les postes pour cette promenade de fantaisie ; et vous nous connaissiez trop bien pour craindre qu'on vous le demandât jamais. Le reste des restrictions contenait des choses plus ou moins désagréables pour chacun de nous, qui en prîmes ou en laissâmes ce que nous voulûmes. Mais ce qu'on aurait de la peine à imaginer, et que peu voudront croire, c'est que vous y disiez que si l'Empereur, dans ses promenades, venait à rencontrer quelqu'un, il ne devait pas lui parler au-delà de ce que prescrit la politesse ordinaire. Quelles restrictions ! Quelles formes ! À qui les adressiez-vous ?... Quels furent nos sentiments ? Ce ne fut pas

de l'indignation, depuis longtemps elle était épuisée. Il ne nous restait plus désormais, pour les nouvelles insultes, qu'une espèce d'ébahissement stupide. Mais si ces restrictions gagnaient l'Europe, si elles y devenaient publiques, et l'on nous a assuré que vous les aviez tenues ici dans une espèce de mystère, si elles étaient connues des peuples, si elles parvenaient aux rois auprès desquels vous avez été, quels sentiments croyez-vous que seraient les leurs ? Quoi qu'il en soit, nous les avons dévorées en nous-mêmes, nous donnant bien de garde de les laisser parvenir jusqu'à l'auguste personnage qui en était l'objet, et qui les ignore probablement encore à cette heure. Cependant on multiplia partout les sentinelles, on avança les heures où elles nous resserraient, on creusa des fossés, on palissada le tour de l'établissement, et de son écurie, qui en est à deux pas, on arma deux véritables redoutes que les Chinois et les soldats qui les élevaient nommaient gaiement le *fort Hudson* et le *fort Lowe*. Qu'est-il résulté de tout cela ? C'est que l'Empereur, qu'on avait dégoûté de se promener à cheval, qui s'était réduit à quelques malheureux tours à pied dans le jardin ou dans le bois, rencontrant partout, à chaque pas, des objets qui le heurtaient, s'est renfermé dans sa chambre où vous le ferez mourir infailliblement sous peu. La Faculté pense que ce défaut absolu d'exercice l'y conduit à grands pas : elle a dû vous le faire connaître : il est certain que c'est son opinion. Vous répondrez que c'est l'Empereur qui l'aura voulu, et que vous vous en lavez les mains ; mais vous lui avez donc rendu la vie bien insupportable, si vous convenez ainsi qu'il appelle et désire la mort ? Quelle effrayante responsabilité !... Si je voulais m'y arrêter, monsieur, peut-être vous convainrais-je quels tendres soins, quelle anxieuse sollicitude (du moins durant le temps de votre administration) devrait vous inspirer la crainte des derniers moments de ce grand homme.

« Je viens de passer succinctement en revue les principales circonstances dont j'ai été le témoin à Longwood. À présent, laissez-moi vous demander à mon tour, monsieur, quels peuvent avoir été les causes, les motifs de ces rapides et sévères aggravations, de cette situation journallement et si cruellement empirée ? La haute et importante portion de votre ministère, celle de veiller à la demeure de l'empereur Napoléon dans l'île Sainte-Hélène, n'est-elle pas la même que lors de son arrivée dans cette île, lors de la vôtre ! D'où viennent de si durs, de si barbares changements ? Le danger s'est-il accru ? les chances se sont-elles multipliées ? avez-vous découvert quelques complots ? quelque correspondance s'est-elle établie ? avez-vous saisi quelques fils ? pouvez-vous indiquer quelques faits, préciser quelques soupçons ? Non ; et si vous ne prétendez par là que combattre toutes les chances possibles et à prévoir, où vous arrêterez-vous ? car la mort seule peut les embrasser toutes. Mais il est notoire, et vous en conviendrez sans doute, que, depuis votre arrivée dans l'île, le premier, le seul acte quelconque est celui pour lequel je me trouve ici en ce moment entre vos mains. Vous avez pu croire d'abord que vous alliez découvrir de grandes choses. Vous avez vu avec quelle facilité, quel calme, j'ai couru au-devant de vos idées, je me suis prêté à vous ouvrir à discrétion mes papiers les plus secrets, ceux qui contenaient, jour par jour, mes pensées et mes actions. Vous avez pu vous y convaincre de mon assertion émise plus haut, que la circonstance actuelle est la première, la seule de ce genre ; et vous savez à présent que cette circonstance n'est rien, mais absolument rien. Il est donc vrai, ou du moins nous avons dû nous en pénétrer, et tout homme impartial le pensera avec nous, que l'aigreur, l'irritation, les sentiments personnels, ont conduit toutes vos mesures beaucoup plus que la nécessité du devoir public. Personne moins que moi n'est disposé à préjuger le mal ; mais je sais que l'homme, dans ses déterminations, échappe rarement à des impulsions secrètes, qui se déroberont à lui-même, en

se cachant dans les replis du cœur. Descendez dans le vôtre, sondez, analysez, vous vous étonnerez peut-être. Nous ne voyons jamais, dans nos relations, que le mauvais côté des choses, dites-vous sans cesse ; vous êtes plus impartial, plus franc, plus juste dans vos rapports, assurez-vous. Rarement on est bon juge dans sa propre cause, Monsieur ; cette impartialité, cette exactitude est précisément ce dont nous doutons le plus. Vous avez à cet égard un grand avantage sur nous ; c'est sur nos pièces que vous faites vos observations et vos répliques ; mais nous... où sont les vôtres ? Quel ne devrait pas être l'embarras de ceux qui auraient à prononcer entre nous, quand nous nous produisons ainsi au grand jour, et que vous, vous demeurez dans le mystère ? Quel moyen nous reste alors de nous défendre de vos erreurs ? Cette réflexion ne peut manquer de frapper un jour vos ministres, s'ils veulent être justes. Le peu que nous connaissons de vos idées est souvent captieux et trompeur. Ce sont des tournures parfaitement justes en principe, inadmissibles, nulles dans l'application. Ainsi, par exemple, vous m'avez dit ici qu'à la garantie de la personne de l'Empereur près, et aux communications avec lui, sans votre autorisation, vous étiez prêt à adopter tout ce qui pourrait améliorer notre situation. Quoi de plus raisonnable ? me suis-je écrié. Mais dès que nous sommes entrés dans les détails, vous eussiez été tenté d'aller encore plus loin que vous n'êtes déjà, etc., etc.

« À présent, venons à ce qui me concerne personnellement. J'étais celui qui attirait surtout votre attention, et sur lequel se dirigeait particulièrement votre malveillance. Je le méritais : le plus tranquille peut-être par caractère, je me suis montré le plus susceptible par la circonstance ; j'ai été le plus ardent : j'étais fier, plein de ma situation, j'osais l'exprimer en toute liberté. Vous devez tout ce que j'ai fait, écrit, à ce sentiment ; rien à la méchanceté : elle m'est étrangère. Ainsi, je peignais, j'exprimais dans mes lettres tout ce que je voyais,

tout ce que j'éprouvais, et avec d'autant moins de scrupule pour ce qui vous concerne, Monsieur, que je vous l'envoyais à vous-même. Si j'eusse écrit dans le mystère, peut-être aurais-je été plus retenu. Ces lettres vous ont déplu, animé contre moi ; vous avez fini par me les interdire, en menaçant de me retirer d'auprès de l'Empereur si je continuais.

« Vous m'avez vu demander en Europe des objets nécessaires à ma personne. Vous êtes venu me dire qu'il en existait envoyés d'Angleterre, dont je pouvais faire usage. J'étais résolu que vous ne me trouveriez individuellement jamais sur la note de vos dépenses, ni sur la liste d'aucune demande. Je vous refusai, alléguant qu'il n'était pas dans mes habitudes d'accepter rien, tant que je possédais quelque chose. Je voulais conserver mes sentiments libres, ne point les gêner par la reconnaissance. Vous me fîtes dire, à quelques jours de là, que vous vous plaindriez à vos ministres de ce que je refusais *avec mépris* ce qu'ils m'offraient.

« Vous vous plaigniez de mes conversations avec ceux qui passaient : je détruisais à leurs yeux les calomnies absurdes, les contes ridicules qu'on avait entassés sur le plus grand des caractères ; je leur apprenais des traits qui leur étaient inconnus, et dont ils demeuraient frappés. Vous me reprochiez de propager avec zèle ce qui nous concernait, de manière à le faire pénétrer en Europe : je me croyais celui qu'on égorge à l'écart dans un champ, et qui, au défaut de secours, prend à témoin les oiseaux de passage ; était-ce d'ailleurs manquer à votre pays, violer vos lois, que de leur faire parvenir la vérité ? C'était les servir, au contraire, bien mériter d'elles. Vos efforts contre nous à cet égard, vos excessives et sévères précautions contre vos propres compatriotes mêmes, ne pouvaient, disions-nous, qu'accroître et justifier notre intime persuasion que vous confiant dans la distante

situation pour légitimer vos *actes arbitraires* aux yeux du gouvernement, vous n'aviez plus d'autre crainte que de les savoir connus du public. Autrement, pourquoi nous tenir au secret ? Pourquoi gêner et les visites et la vue et la conversation de vos compatriotes, s'il n'y avait rien à leur cacher ? Était-ce crainte que nous ne leur fissions de fausses peintures ? Mais il fallait au contraire les laisser voir par eux-mêmes ; et les faits, détrompant leurs yeux, ils fussent partis en plaignant notre malheur de nous exagérer ainsi nos peines.

« Lorsqu'il fut question d'ôter quelqu'un d'auprès de l'Empereur, vous déclarâtes que votre choix tomberait sur moi, si vous ne croyiez que je lui fusse utile ; en un mot, vos insinuations, vos avertissements contre moi se répétaient en toute occasion. Je m'en occupais peu, j'en dois convenir : arrivé à un certain degré, le martyr ne calcule plus ses tourments ou s'y complaît peut-être, et depuis longtemps j'avais atteint ce point ; la mesure était comblée au physique comme au moral : j'étais littéralement à peine à l'abri des injures de l'air dans ma demeure : s'il pleuvait j'étais inondé, s'il faisait du soleil j'étais étouffé. Mon fils et moi n'avions pour chambre à coucher que l'espace de deux très petits lits ; nous étions l'un sur l'autre : j'eusse été bien mieux à Newgate !... Sans le motif sacré qui tenait mon âme en force, mon corps eût infailliblement succombé, il y a longtemps. Vous ne pouviez, vous ne deviez ignorer cet état. Si je me suis obstiné à ne vous rien adresser à ce sujet, je faisais ce qui était digne ; c'était à vous à y remédier de vous-même. Il doit veiller sur moi pour le bien aussi bien que pour le mal, me disais-je. Le vrai c'est qu'on semblait nous considérer comme ces objets de réprobation pour qui tout est encore trop bon. Et pourtant, à Dieu ne plaise que j'ose appeler l'attention sur un objet auguste, si merveilleusement recouvré par l'élan de tout un peuple, et qui n'en a été arraché de nouveau que par les efforts aveugles des nations, et l'ostracisme inquiet des rois ; je ne

veux parler que de ceux qui l'entourent. Qu'avait-on à me reprocher ; à moi qui, victime de deux grandes révolutions, et toujours au rebours de mes intérêts, ai perdu mon patrimoine en soutien d'un monarque qu'on avait abattu ; et sacrifié ma famille, ma fortune, donné ma liberté pour soigner un monarque qu'on avait élevé ! Et ce vénérable grand-maréchal, le modèle du dévouement et de toutes les vertus, qu'avait-on à lui reprocher ? et de même des autres ? Non, me disais-je alors avec orgueil, nous ne sommes pas des coupables, ni même des gens ordinaires ; nous professons la plus grande, la plus noble, la plus rare des vertus ; nous donnons un bel exemple au monde ; nous nous gravons à jamais dans les cœurs généreux ; nous soutenons ici l'honneur de ceux qui entourent les rois. Après nous, on ne dira plus qu'il n'est pas de dévouement, de fidélité, d'amour près des trônes malheureux, ou bien l'on sera forcé de convenir du moins que Napoléon avait su les y créer.

« J'avais un domestique habitant de l'île ; il vous donna de l'ombrage, vous décidâtes de me l'enlever : rien de plus simple ; mais vous voulûtes le remplacer par un de votre choix ; je le refusai : je répondis à votre officier que vous pouviez, par la force, mettre garnison dans ma chambre, mais jamais de mon consentement ; que si je ne pouvais avoir un domestique de mon choix, je me servais de mes propres mains. Vous persistâtes, et je dus demeurer sans domestique. Cependant, il vous était si aisé de me satisfaire, puisque vous pouviez limiter mon choix par vos refus ! Ce domestique que vous m'aviez enlevé revint peu de temps après me dire qu'il comptait se rendre en Angleterre, et qu'il m'y offrait ses services. Je lui donnai deux lettres : vous avez vérifié à présent leur peu d'importance ; l'une était une relation au prince Lucien, qui vous avait été destinée ; l'autre une pure communication d'amitié. N'importe, vos restrictions avaient été enfreintes, et je suis ici. J'ai regardé comme au-dessous de moi de

discuter jusqu'à quel point s'étendaient vos droits sur ma personne : s'il y avait excès, les lois m'en feraient justice : je ne marchande point une peine, j'accepte ce qui se trouve, et m'en punis le lendemain moi-même au centuple ; aussi, je me suis imposé le plus grand, le plus pénible des sacrifices. « On m'a souillé, vous ai-je écrit ; je ne pourrais plus être désormais un objet de consolation pour l'Empereur, je ne serais plus à ses yeux qu'un objet flétri, qui lui rappellerait d'injurieux souvenirs : je me bannis de Longwood ; j'irai au loin implorer de le revoir, et je reviendrai, j'espère, par une route distante et purifiée. Je me retire de la sujétion volontaire où je m'étais placé vis-à-vis de vous. Je me remets sous la protection des lois et vous demande ma liberté. »

« Toutefois, si j'ai dédaigné de considérer ce que vous aviez fait vis-à-vis de moi, en m'arrachant de Longwood, il n'a pu m'échapper de sentir vos torts dans la violation de ce sanctuaire malheureux. Il vous eût été si aisé de m'appeler au siège de votre gouvernement ! J'étais à vos ordres ; vous auriez obtenu le même résultat, et vous eussiez épargné la blessure profonde que vous aurez causée.

« Une fois spécialement entre vos mains, je me plais à le confesser, je me suis vu entouré d'égards que je n'attendais pas ; j'ai vu chaque jour quelques différences meilleures que je n'aurais pas soupçonnées. Cette énigme m'a singulièrement frappé. Serait-ce facilité de mon caractère ? me disais-je. Me serais-je trompé à Longwood, me tromperais-je ici ? Non. Vous ne me sembliez pas en effet le même. Je ne vous voyais plus, comme je vous ai dit, au travers du crêpe sanglant. Enfin, j'ai découvert le nœud : c'est qu'ici je me suis trouvé à votre niveau ; tout a été en harmonie entre nous, et vous ne l'avez jamais été un instant avec cette gigantesque échelle de Longwood, dont vous ne voulez pas apercevoir la grandeur, ou que vous vous obstinez à vouloir réduire, plutôt que de monter pour l'atteindre. Vous avez

tracé un cercle trop étroit pour renfermer des objets qui débordent en tout sens, et vous les mutilez de toute manière pour les contraindre d'y entrer. Vous vous irritez de ne pas réussir. Vous rappelez l'idée de celui qui, dans la fable, appliquait les voyageurs sur son trop petit lit, amputant tout ce qui en dépassait.

« Vous m'avez parlé d'erreur dans nos positions : la voilà, monsieur, *la véritable erreur* ; je l'ai découverte ; et depuis, j'explique tout. Essayez de la méditer à votre tour, et voyez ce que vous en penserez vous-même.

« Vainement vous objecteriez la lettre de vos instructions : il n'en saurait être pour un ministère aussi important, aussi extraordinaire que le vôtre : elles vous placent au-dessous de votre mission ; elle est grande cette mission, et vous ne sauriez la trop élever. De quelle illustration vous vous plaisez à vous priver ; dans la poursuite de la gloire, après ma situation à Longwood, le premier poste que j'eusse demandé à la fortune eût été d'être le gouverneur de cette île. J'eusse connu toute l'importance, l'étendue de mon devoir : je l'eusse rempli. La sûreté de mon captif eût été garantie, mais en dedans de cela, je n'eusse pas voulu lui laisser un désir ; il ne m'eût pas suffi qu'il m'estimât, je l'aurais forcé de m'aimer. Je n'eusse abordé ses chaînes qu'à genoux. Et qu'on ne me dise pas que des instructions, des ordres sévères me forceraient de faire le contraire, en dépit de moi-même, le riche traitement de Sainte-Hélène, les honneurs que ce poste pourrait me valoir, la confiance dont il me serait déjà le garant, ne me seraient rien auprès de l'indépendance du cœur et du suffrage de l'opinion. D'autres me succéderaient.

« Et quels périls ne pouvez-vous pas vous composer ? Vous connaissez mieux que moi l'histoire de votre pays. Vous savez combien de chefs,

de généraux, après des missions pénibles et difficiles, sont tombés victimes du changement du pouvoir ou des caprices de l'opinion. S'il vous arrivait quelque malheur de ce genre, que de voix peut-être s'élèveraient d'ici contre vous ! Vous pouvez vous creuser un abîme. Vous me répondez par le témoignage de votre conscience. Sans doute, c'est le plus grand, le plus consolant, le plus doux ; mais il n'est plein et entier qu'avec Dieu ; il n'est que trop souvent insuffisant avec les hommes. Combien il en est qui, avec une conscience pure, ont succombé sous les coups de l'injustice et de l'opinion ! Combien d'autres sont demeurés flétris par la calomnie victorieuse ! Votre juge Jeffries, d'odieuse mémoire, d'un nom si exécré, peut-être après tout n'était-il qu'un brave homme exécutant à la lettre des règlements barbares. Les temps, les chances malheureuses, la calomnie, l'exagération, l'esprit de parti auront pu faire le reste : et voilà comme on peut s'inscrire à faux dans l'histoire ! Et quel héritage ! comment s'y exposer, s'il pouvait en être autrement ! Et ici, Monsieur, qui pourrait vous soutenir dans le cas d'une lutte fatale ? Il n'est plus aujourd'hui que deux grands partis dans le monde : vous êtes né au sein des idées libérales, et je ne vous fais pas l'injustice de croire qu'elles ne demeurent votre doctrine ; mais par une bizarrerie singulière, vous vous trouvez en ce moment comme l'agent direct de la vieille aristocratie. Si vous étiez jamais dans le cas d'en appeler à l'opinion publique pour des griefs de la nature de ceux dont il s'agit ici, n'en doutez pas, vous auriez contre vous, dans toutes les nations, tous ceux de votre religion ; et ne pensez pas que vous eussiez du moins pour support tous ceux du parti contraire ; j'en ai longtemps fait partie, j'en connais le fort et le faible. Qui nie qu'à côté d'hérésies politiques, là ne résident à un haut degré l'élévation d'âme et la générosité de sentiments ? Vous en seriez abandonné.

« À présent, je vous ai dit franchement tous les griefs et les ressentiments revenus à mon souvenir. Je vous ai parlé avec la dernière liberté, mais avec la meilleure intention ; non avec le fiel qui désire blesser, mais avec le sentiment qui veut instruire. Je répète encore ici, que, si je venais à m'être trompé dans quelque citation, les pièces officielles m'ont manqué ; et si je ne me trouvais pas dans le vrai pour toute autre chose, je serais du moins dans l'erreur de bonne foi ; j'ai pensé ou j'ai senti véritablement tout ce que j'ai écrit. En le lisant, je désire que vous y portiez les dispositions avec lesquelles je l'ai tracé. J'aime à le redire, j'ai bien moins songé à vous faire des reproches qu'à vous mettre à même de méditer, de répondre, peut-être de réparer, fût-ce à mes dépens.

« Puissent de cette lecture naître d'utiles lumières, un meilleur avenir ! Et c'est ici peut-être le lieu de vous faire connaître la situation où j'ai laissé Longwood. Aucune expression ne saurait la rendre dignement : l'existence y était devenue intolérable : privés de toute communication, véritablement au secret, nos heures étaient devenues de plomb ; tout, jusqu'à l'air que nous respirions, ne nous semblait plus qu'un fade poison ; le dégoût de la vie y était au dernier terme ; le fardeau surpassait nos forces ; et, pour comble de malheur, nous voyions dépérir à chaque heure celui pour lequel nous vivions, et son sourire muet nous annonçait chaque jour plus significativement que bientôt il briserait nos chaînes. Mes larmes coulent !... Nos maux étaient tels, dans cette demeure, que, s'il était possible d'y interrompre un moment le devoir sacré qui y remplit nos âmes et les gouverne, s'il était possible, dis-je, qu'il y eût ce moment de distraction qui rendrait chacun à soi-même, je ne serais pas surpris que mes malheureux compagnons l'employassent à s'entredonner la mort, à l'exemple de quelques Anciens, pour se libérer des peines de la vie ; et qu'on vînt

vous apprendre un matin que Longwood n'est plus qu'un sépulcre, et que vous n'avez plus à votre garde que des cadavres.

« Un tel état de choses, de tels supplices sont-ils dans le vœu, l'esprit de votre prince, de vos ministres, de votre législature, de votre nation, de votre cœur ? Quelle fatalité !... d'où vient donc tout le mal que vous causez ?

« Quoi qu'il en soit, de loin comme de près, un seul sentiment remplit mon cœur, il y fait taire tous les autres : veillez à la santé de l'Empereur, conservez ses jours, je vous bénirai. »

Balcombe's cottage, au secret ; en vue de Longwood, 19 décembre 1816. Le comte de Las Cases.

\* \* \*



Le docteur Barry O'Meara tenant à la main *A voice from St. Helena*.

Je n'ai plus entendu parler de cette pièce que six ans après, et encore seulement par la lecture de l'ouvrage de M. O'Meara : ces messieurs, à leur retour de Longwood, m'ont dit qu'elle ne leur avait jamais été communiquée, et que l'Empereur en avait complètement ignoré le véritable contenu. Il paraît que sir Hudson Lowe, après mon départ, par l'influence de son autorité, et contre nos conditions expresses, s'était saisi de ce document pour lui seul, et l'avait fait servir de base

à des interprétations ou même à des créations tout à fait fausses et méchantes.

Je trouve dans la relation des événements arrivés à Sainte-Hélène, par M. O'Meara : « Profitant, dit-il, de l'information acquise par la lecture du manuscrit du comte de Las Cases (les griefs), sir Hudson Lowe eut recours à un artifice bien digne du système qu'il a établi à Sainte-Hélène. Il me prescrivit de prévenir Napoléon que le comte de Las Cases, pendant sa détention, avait avoué que les restrictions imposées sur les Français à Longwood n'étaient que pour la forme, et que, conjointement avec le reste des Français, il avait fait tous ses efforts pour empoisonner l'esprit de son maître par des calomnies ou par des faussetés, ajoutant que le fait était de toute vérité, puisqu'il l'avait par écrit, et de la propre main du comte. Il me cita même une sentence de cet écrit qu'il m'invita à répéter à Napoléon, savoir : Nous avons fait tout voir à Napoléon à travers un voile teint de sang. *Ma foi*, s'écria Napoléon, *quand on voit le bourreau, on voit toujours du sang!* et il ajouta, avec cette pénétration et cette vivacité d'esprit qui le distinguent si éminemment, qu'il était convaincu que tout ce que je venais de dire ne pouvait être qu'une invention de sir Hudson Lowe, ou bien qu'il avait falsifié quelque passage de l'écrit de Las Cases : que le comte devait avoir été singulièrement peiné du traitement qu'on lui faisait souffrir, doué, comme il l'était, d'une rare sensibilité de cœur, lui qui n'avait jamais cessé de lui parler de la nation anglaise en des termes d'enthousiasme et d'admiration ; qu'il était certain qu'il s'était exprimé avec force et avec franchise sur une conduite si opposée à la générosité, aux sentiments libéraux, qu'il a toujours attribués au peuple anglais, mais que le traitement que les Français avaient éprouvé était si barbare, qu'il était inutile de perdre du temps à expliquer la conduite de ceux qui l'avaient ordonné. »

Je trouve encore dans *Napoléon dans l'exil*, ouvrage ou journal du même M. O'Meara, sous la date du 4 décembre 1816, « que le gouverneur me faisait dire que depuis mes rapports directs avec lui, j'avais bien changé d'opinion à son égard, et il ajoutait qu'il avait découvert que les Français qui avaient suivi Napoléon n'avaient d'autre but que de s'en servir comme d'un instrument pour satisfaire leur ambition, sans s'inquiéter des moyens qu'ils employaient pour y parvenir, etc. ».

« C'était un avertissement, disait sir Hudson Lowe à M. O'Meara, qu'il devait faire parvenir au général Bonaparte. »

Sous la date du 12 : « Que le comte de Las Cases n'avait pas suivi Napoléon par affection ; que le général ne savait pas ce que Las Cases avait écrit, ni les expressions qui étaient échappées de sa plume, etc., etc. »

Sous celle du 14 janvier 1817 : « Qu'il affirmait à M. O'Meara avoir vu dans mon journal, que Bonaparte avait déclaré son horreur pour l'uniforme anglais et tout officier de cette nation, et que lui, O'Meara, ferait bien de saisir une occasion de lui répéter cela, tout en ajoutant néanmoins, que le gouvernement pensait bien qu'il n'avait jamais rien dit de pareil. »

Enfin, dans un autre endroit, ce gouverneur charge M. O'Meara de redire à Longwood qu'il vient d'écrire à mon sujet aux ministres anglais, de manière à m'interdire pour jamais ma rentrée en France. Ce qu'il peut avoir mandé, Dieu le sait ! toutefois l'événement, le temps a prouvé que les ministres anglais eurent peu d'égard à sa bienveillante intention, ou que ceux de France y auraient porté peu d'attention. On verra, dans son temps, qu'à mon retour en Europe, lorsque, m'interdisant l'Angleterre, on me laissa le choix de Calais ou d'Ostende, si je me déterminai pour ce dernier endroit, c'était

par des motifs tout à fait étrangers à la crainte que sir Hudson Lowe avait prétendu créer. Mais il fallait d'ailleurs qu'il eût douté lui-même de l'efficacité de sa dénonciation, ou qu'il eût recours à de doubles précautions ; car il employa toute son adresse et ses artifices à me faire retenir prisonnier au cap de Bonne-Espérance ; il échappa à ce sujet, m'a-t-on dit, à son homme d'exécution, de dire en parlant de moi : « Pour celui-là, il ne nous inquiétera plus ; nous l'avons bien recommandé au Cap : il y pourrira dans un cachot. » C'est le même homme qui, d'une voix mielleuse et d'un sourire bénin qui le quittait rarement, voulait, suivant M. O'Meara, qu'on mît Napoléon aux fers, s'il faisait le difficile ; et qui, dans une autre occasion, est accusé d'avoir dit que les alliés avaient manqué le grand but en n'étranglant pas le jeune Napoléon.

Je reviens au gouverneur. Comment concilier à présent toutes ses politesses, ses protestations de bienveillance et de bonne intention quand il était auprès de moi, avec ces faux rapports, ces propos inventés qu'il me prête, les suggestions méchantes qu'il fait transmettre à Longwood quand je n'y suis plus ; mais plutôt laissons tout cela à juger et à qualifier aux cœurs droits et honnêtes.

Le cap de Bonne-Espérance est à cinq cents lieues de Sainte-Hélène ; mais, avec les vents les plus favorables, on est obligé d'en faire au moins sept cents, par le contour auquel contraignent les vents alizés. En quittant Sainte-Hélène, on court d'abord grand large vers le S.-O. pour sortir le plus promptement possible de la zone de ces vents alizés ; et dès qu'on a atteint les vents variables, on gouverne vers l'est ; mais en descendant beaucoup vers le sud, à plusieurs degrés de latitude au-dessous du Cap, afin de se trouver en garde contre les vents de S.-E. qui sont très violents, et dominant dans cette saison de l'année.

Nous fîmes très bonne route et rencontrâmes des vents à souhait ; notre traversée fut des plus courtes et des plus heureuses, bien que mon fils et moi nous fussions horriblement malades de la mer à différentes reprises. Le sixième ou septième jour nous quittâmes les vents alizés et prîmes le vent d'ouest, qui nous mena rapidement vers notre destination, en neuf ou dix jours. Ce ne fut qu'aux approches du fameux cap des Tempêtes que nous éprouvâmes la contrariété d'un vent de



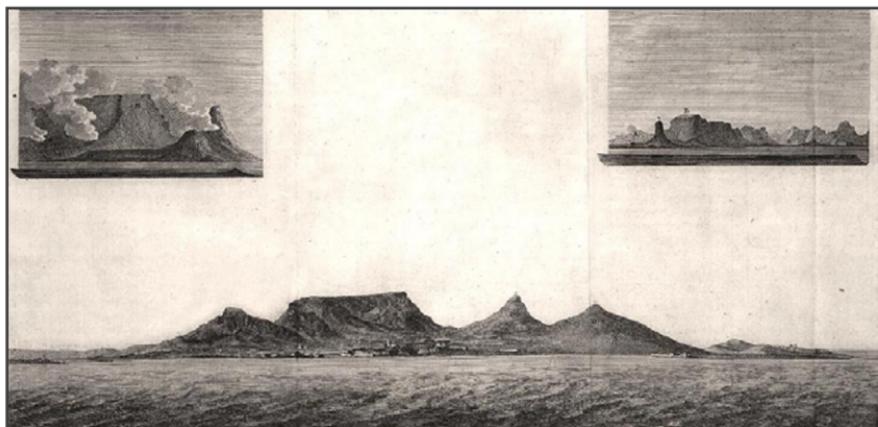
Carte de l'océan Atlantique sud, où l'on voit les positions de l'île de Sainte-Hélène, du cap de Bonne-Espérance, et la direction des vents alizés du S.-E.

fut-elle personnellement pour moi une faveur ; car sir Hudson Lowe avait donné l'ordre au capitaine de me débarquer au-delà du Cap, sur ses derrières, à Simon's bay. Peut-être pensait-il que n'entrant pas en ville, j'attirerais moins d'attention, et que l'injustice de ma captivité serait moins flagrante. Quoi qu'il en soit, le temps menaçant de la tempête, le capitaine prit sur lui de faire voile pour la ville du Cap même, qui se trouvait plus à portée. Nous arrivâmes sur la côte à deux heures du matin, à l'heure juste qu'avait fixée le capitaine, sans hésitation, sans sonde ni aucun préalable, tant il avait mis de décision dans son calcul. Le capitaine Wright est un excellent navigateur ; il a de l'activité, du zèle, de la régularité, du caractère ; il se fera un nom. Au demeurant, j'ai pu voir que cette exactitude nautique est devenue

aujourd'hui à peu près générale ; je ne sais plus où en est notre marine longtemps renommée pour sa supériorité scientifique ; mais j'ai l'expérience qu'aujourd'hui les Anglais sont bien forts ; les calculs, les instruments sont si parfaits, si multipliés qu'il est difficile d'imaginer que la science puisse désormais aller guère au-delà.

Le 17, après dix-huit jours de navigation, nous jetâmes l'ancre à deux heures de l'après-midi. Le capitaine s'excusa poliment sur la nécessité que je demeurasse à bord, jusqu'à ce qu'il eût été prendre les ordres du gouverneur : c'étaient là ses instructions. Il revint, m'apprenant que je ne pourrais débarquer que le surlendemain, le logement que l'on me destinait ne pouvant se trouver prêt avant ce temps, ce qui ne fut pas pour moi sans quelque contrariété : quand on arrive de la mer, on est si pressé de poser le pied sur la terre !

J'eus donc deux jours à demeurer sur cette rade du Cap, d'ailleurs si belle. La saison était superbe, la chaleur forte, à la vérité, mais pure et bienfaisante.



Vue du cap de Bonne-Espérance prise en rade, par Coigny.

Dans mon enfance, lors de mon entrée dans la marine, j'avais entendu parler cent fois, et dans les plus petits détails, de tous les points que j'avais en cet instant sous les yeux, par ceux des officiers qui avaient fait la guerre de l'Inde. J'aimais à repasser ces vieux souvenirs, et l'on me montrait tout aussitôt les points que je pouvais me rappeler.

La ville du Cap, considérable, belle, régulière, était en face de moi, sur un terrain plat, très peu élevé au-dessus du niveau de la mer, et environné de très près par d'énormes et rapides montagnes. On me faisait voir, et je me plaisais à retrouver celle *du Diable* à ma gauche, celle dite *de la Table* en face, *le Pain de sucre* sur la droite, la *Croupe du Lion*, ainsi appelée à cause de sa parfaite ressemblance avec ce dont elle porte le nom. Les fortifications en avant et sur les côtés de la ville me parurent en assez mauvais état, et surtout mal établies, étant dominées de plusieurs points, et particulièrement par la Croupe du Lion, qui, elle-même, est aisément accessible. Nul étonnement donc que ce poste ait constamment cédé à toute attaque d'une force tant soit peu supérieure. La plus efficace, jusqu'à ce qu'on y ait remédié, sera de débarquer loin de la place, au nord, sur une plage toute découverte, entièrement sans défense, et de là marcher sur la ville pour l'attaquer par terre.

Je me rappelais d'avoir souvent entendu dire, et je pus voir moi-même dans ce temps, que des nuages couvrent parfois et assez subitement la montagne du Diable et celle de la Table, lors même que le reste du firmament demeure dans la plus grande pureté. On les croirait alors couvertes de la neige la plus brillante, et c'est ce que l'on appelle vulgairement la nappe mise sur la table, expression, du reste, qui rend assez la vérité du spectacle. Ce signe, en hiver, est presque toujours le précurseur sinistre de la tempête. La rade demeure entièrement ouverte aux vents du N.-O. qui sont communs et violents dans la

mauvaise saison : on y est alors en perdition ; le seul abri est sous l'île Robin, assez au loin à l'entrée de la baie.

Je mentionnai à mes voisins ce que j'avais entendu dire souvent à nos officiers, que le bailli de Suffren, revenant, à la paix, de sa belle campagne de l'Inde, y avait jeté l'ancre quelques jours ayant l'escadre anglaise qui le suivait de près. Celle-ci, en entrant, eut à courir des bords pour gagner le mouillage : or, le coup d'œil de l'amiral français était si précis et si sûr, qu'en considérant un des vaisseaux qui entraient, il annonça qu'il allait infailliblement se perdre, et ordonna, dès cet instant, le signal à toutes les chaloupes de son escadre de se tenir prêtes à porter un secours bientôt nécessaire. En effet, peu d'instants après, le vaisseau anglais fit côte ; on y vola de toutes parts, mais les embarcations françaises eurent la gloire d'arriver les premières et de beaucoup. Et ce ne fut pas un spectacle peu singulier ni peu touchant que de voir ces deux escadres, naguère si acharnées à leur destruction réciproque, rivalisant désormais d'obligeance, et se prodiguant les soins les plus empressés. Les jeunes officiers anglais auxquels je m'adressais n'avaient aucune idée de cette circonstance, tant il est vrai que les objets qui occupent si fort les contemporains disparaissent pour ceux qui suivent, quand ces objets n'ont pas acquis l'importance de l'histoire.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

# Séjour au cap de Bonne-Espérance

## Espace de plus de sept mois

**Dimanche 19 janvier au mardi 28 janvier 1817.**

Mon emprisonnement au vieux château. – Détails, etc.

En voyant notre capitaine revenir de chez le gouverneur, lord Charles Sommerset, il m'avait suffi de sa figure pour ne rien augurer de bon. Ce n'était plus le même homme ; il reparut avec un air froid et embarrassé : sa réserve fut bientôt imitée par tous ceux qui m'entouraient. Plusieurs des officiers de la marine qui se trouvaient dans la rade du Cap vinrent visiter leurs camarades à bord du brick : il m'était aisé de juger que la curiosité de me voir y entraînait pour quelque chose ; mais ils évitaient de lier conversation avec moi : ils se parlaient entre eux, à la dérobée, et avec mystère ; leurs regards semblaient considérer un proscrit. Toutes ces choses, et quelques expressions échappées, m'annonçaient qu'en dépit de toute la distance, on entretenait ici, sur la sûreté du grand captif, les mêmes craintes, la même défiance qu'à Sainte-Hélène, et j'en devais conclure que le sombre nuage qui enveloppait Longwood ne manquerait pas de se prolonger jusqu'à moi ; aussi, lorsque j'ai été mis à terre, vers midi, j'ai trouvé sur le rivage l'officier chargé de ma garde. Le capitaine du brick, qui m'avait accompagné dans son canot, n'a pas voulu, à titre de vieille connaissance, et j'espère de sympathie réelle, me quitter avant de me voir dans la demeure qu'on me destinait, et nous avons marché vers ce qu'on m'a appris être le vieux château ou la forteresse. Après avoir franchi plusieurs ponts-levis et traversé maints corps de garde, nous sommes arrivés dans la cour intérieure ou place d'armes, et de là, par divers escaliers et corridors, nous sommes parvenus au logement

indiqué pour nous. Les portes se sont trouvées fermées : c'est vainement qu'on en a cherché les clefs partout, il a fallu attendre dans une salle commune, occupée par plusieurs officiers de la garnison. Est arrivé par hasard un officier de l'état-major, dont la figure a témoigné le plus grand étonnement qu'on nous laissât ainsi en pleine communication ; et prenant un prétexte poli, il nous a conduits dans sa chambre pour y prendre quelques rafraîchissements. Au bout de plusieurs heures, on est venu nous dire que nos appartements étaient prêts : ils se composaient de trois pièces que nous découvriions à mesure que le nuage de poussière dont elles étaient remplies se dissipait : on les balayait en ce moment. La première était toute nue ; celle du milieu présentait une grande table, un fauteuil, dont les pieds étaient brisés, et quatre mauvaises chaises ; la troisième renfermait deux bois de lits, deux traversins, une paillasse et trois couvertures : voilà tout le précieux mobilier. Bien nous en avait pris d'avoir embarqué nos lits avec nous ; mais comment se faisait-il qu'on eût mis deux jours pour de tels préparatifs ? Cette circonstance ne me donna pas une haute idée de l'ordonnance, de la précision et de la promptitude de la domination nouvelle sous laquelle je me trouvais désormais.

L'officier chargé de nous s'empara de la pièce d'entrée et s'y installa ; un factionnaire fut immédiatement placé en dehors, et on me signifia que je ne devais communiquer avec personne. Alors je me trouvai littéralement en prison. Je m'étais plaint de Balcombe's cottage ; mais ici c'était bien autre chose ; et voilà, sans doute, me disais-je, le premier effet de la bonne recommandation de sir Hudson Lowe ?

Vint le dîner ; il fut abondant : c'était notre officier qui le commandait. Celui d'état-major dont la politesse précautionneuse s'était emparée de nous le matin, se croyant déjà de grande connaissance, ou chargé peut-être d'une surveillance spéciale, vint me dire qu'il se

permettait de venir me demander familièrement à dîner, et lui et son camarade s'étudièrent à nous en faire les honneurs de leur mieux. Ils montraient l'extrême désir de se rendre agréables ; mais je ne me trouvais guère en harmonie, et prétextant les fatigues du jour, je les laissai tête à tête en compagnie de leurs bouteilles, ce qu'ils prolongèrent fort avant dans la nuit, selon la coutume reçue.

Le lendemain, j'eus la visite d'un capitaine de notre station de Sainte-Hélène : connaissant l'état de mon fils, il amenait un médecin : c'était une grande attention de sa part ; mais cette présentation causa, durant quelques instants, un malentendu assez plaisant : j'avais pris ce médecin pour son fils ou son neveu. Qu'on se figure un enfant de dix-huit ans, avec toutes les formes, les manières et la voix d'une femme. C'était là l'imposant et grave docteur qu'on me présentait ; mais cet enfant était un phénomène, me disait-on ; M. Barry, c'était son nom, avait enlevé, à treize ans, son diplôme de docteur, en dépit de tous ses vieux examinateurs, et il avait pour lui, sur les lieux mêmes, ici, des cures admirables : il avait sauvé une des filles du gouverneur d'une maladie désespérée, ce qui l'avait rendu une espèce de favori dans la maison. Je profitai de cette dernière circonstance pour tâcher d'obtenir quelques lumières qui pussent diriger ma conduite vis-à-vis de ce nouveau gouverneur, auquel j'écrivis dès le jour même la lettre suivante, qui lui exposait ma situation, et contenait ma demande formelle d'être envoyé en Angleterre et mis en pleine et entière liberté.

« Milord, – déjà depuis plusieurs jours, sous votre autorité et dépendance, j'ai l'honneur de m'adresser à Votre Excellence pour connaître ses intentions à mon égard. Par une circonstance qui m'est tout à fait personnelle, j'ai été enlevé à Longwood (Sainte-Hélène), le 25 novembre dernier, par sir Hudson Lowe, gouverneur de cette île.

« Très peu de jours après, et à la suite de plusieurs conversations avec le gouverneur, sans aucune décision à mon sujet, j'ai eu l'honneur de lui écrire qu'à compter de cet instant je me retirais de la sujétion volontaire à laquelle je m'étais soumis vis-à-vis de lui, que je me remettais entièrement sous l'exercice des lois, et le sommais de les remplir à mon égard ; que si j'étais coupable, je devais être jugé ; que si je ne l'étais pas, je devais être rendu à la liberté. J'ajoutais que l'état affreux de la santé de mon fils, la mienne même, demandaient impérieusement de se trouver à la source des remèdes de tout genre, et que je le suppliais de nous envoyer en Angleterre. Le gouverneur sir Hudson Lowe m'a paru alors fort incertain. J'ai des raisons de croire qu'un moment il n'a pas été éloigné de m'embarquer pour l'Europe ; ensuite il a voulu me garder à Sainte-Hélène, séparé de Longwood, jusqu'au retour des réponses d'Angleterre, puis il m'a offert à diverses reprises de retourner à Longwood ; enfin il m'a expédié pour le Cap, aux ordres de Votre Excellence, saisissant ainsi, à ce qu'il m'a paru, dans la stricte lettre de ses instructions, un terme à ses embarras, et attendant peut-être d'autrui les mêmes résultats à mon égard, mais sans risquer désormais lui-même aucune responsabilité personnelle. Tel est, milord, le court sommaire que j'ai cru devoir vous exposer, afin que vous puissiez prendre une connaissance précise de ma véritable situation, et que, dans la justice de votre cœur, vous trouviez simple, naturelle, inoffensive et tout à fait régulière la demande authentique que j'ai l'honneur de vous adresser en ce moment à vous-même, d'être envoyé en Angleterre aussitôt que possible, et d'être rendu à ma pleine et entière liberté, autant que mes droits naturels peuvent le prétendre sur vos devoirs politiques. J'ai l'honneur, etc.

« *P.-S.* Je sollicite de Votre Excellence la faveur de savoir si j'ai la faculté d'écrire à Son Altesse Royale le prince régent et à ses ministres. J'aurais alors l'honneur de vous adresser deux lettres, avec prière de

les leur faire parvenir sans délai. Je vous serais obligé aussi de me laisser connaître les occasions qui se présenteraient pour Sainte-Hélène, ayant à adresser quelques papiers au gouverneur sir Hudson Lowe. »

La réponse du gouverneur m'arriva le surlendemain : elle était courte : sans entrer dans aucun détail, il me faisait prisonnier *sur le rapport de sir Hudson Lowe*, et me condamnait à rester ici jusqu'au retour des nouvelles d'Angleterre. Je n'avais point à résister, il fallait bien me soumettre ; c'est ce que j'exprimai à lord Charles Sommerset<sup>4</sup>, par une seconde lettre qui en renfermait deux autres : la première pour lord Castlereagh, chargé de mettre la seconde sous les yeux du prince régent.

« Milord, – mandais-je au gouverneur, j'ai reçu la réponse que vous m'avez fait adresser, et qui m'apprend que Votre Excellence me retiendra captif ici jusqu'à ce que sir Hudson Lowe ait reçu des réponses d'Angleterre à mon sujet. Sans doute Votre Excellence a pesé dans sa sagesse la force des motifs qui la déterminent à un acte aussi important que celui de me priver ainsi de ma liberté, sans aucune forme judiciaire préalable, sans même qu'on m'ait dit pourquoi. Il ne me reste plus qu'à me soumettre à l'autorité, et à me reposer sur les lois qui veillent pour moi, s'il y a lieu.

« Je n'entreprendrai aucun argument ultérieur pour ma défense, persuadé que vous-même, milord, dans un acte aussi délicat, et dans la justice de votre cœur, vous aurez parcouru attentivement tout le cercle de ma cause. Toutefois, j'aperçois dans votre réponse que votre décision repose sur les circonstances établies à mon sujet par sir Hudson Lowe ; mais ces circonstances ont-elles été contradictoirement établies

---

4. Lord Charles Henry Somerset (1767-1831), gouverneur de la colonie du Cap de 1814 à 1826. (JMS)

aux yeux de Votre Excellence ? A-t-elle entendu les deux côtés de la question, et se croit-elle à l'abri de toute responsabilité personnelle, en exécutant sur les seules instructions de sir Hudson Lowe, et sans nul égard à mes propres réclamations ; et comment se ferait-il que ce que sir Hudson Lowe n'a pas cru pouvoir hasarder sans risque à Sainte-Hélène, me retenu prisonnier, se trouverait plus facile et avoir de moindres inconvénients au Cap.

« Milord, si Votre Excellence trouvait désirable de s'éclaircir sur mon affaire et mes sentiments, je suis prêt à vous communiquer toute ma correspondance avec le gouverneur de Sainte-Hélène, et à mettre sous vos yeux ce que j'écris à S. A. R.<sup>5</sup> le prince régent et à ses ministres. Je vous l'offre et désire de le voir accepté. De plus, si de me soumettre volontairement et franchement, à mon arrivée en Angleterre, à toutes les précautions, même arbitraires, qu'on jugera équivalentes à ma quarantaine politique ici pouvait altérer votre détermination, je suis prêt à y souscrire de bon cœur, tant la santé de mon fils, la mienne même, le vide affreux dans lequel je me trouve désormais, n'étant plus ni avec ma famille, qui m'est si chère, ni avec l'objet vénéré pour lequel j'en avais fait le douloureux sacrifice, me laissent le brûlant besoin de retrouver l'Europe.

« Enfin, milord, s'il ne me reste aucune chance, faites du moins partir mon fils ; qu'il ne tombe pas victime de circonstances auxquelles son âge le rend tout à fait étranger. Je me prêterai volontiers à le voir arracher de mon sein, dans l'espoir de lui préparer un meilleur avenir. Et moi, demeuré seul avec mes infirmités et mes peines, je me résignerai avec plus d'indifférence, le croyant plus heureux, à la sentence

---

5. Son Altesse Royale. (JMS)

de mort lente qui va s'exécuter sur moi, sans qu'aucun tribunal l'ait débattue, sans qu'aucun juge l'ait prononcée.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une lettre à lord Castlereagh, contenant celle pour S. A. R. le prince régent : elles se trouvaient écrites lorsque les renseignements que vous avez eu la bonté de me donner à ce sujet me sont parvenus ; j'ignorais celui des ministres auquel je devais personnellement m'adresser : je n'ai pas cru devoir recommencer : l'état de mes yeux me rend l'écriture trop pénible, et je vois d'ailleurs que j'avais deviné les formes importantes. »

*Lettre à lord Castlereagh, renfermant celle adressée au prince régent*

« Milord, – dans l'ignorance de celui de vos collègues auquel je devais avoir recours, j'ai l'honneur de m'adresser à vous, comme à celui dont les événements publics m'ont donné le plus de connaissance. Si les détails qui concernent Sainte-Hélène ont été mis sous les yeux de Votre Excellence, ils vous auront sans doute inspiré de grandes préventions contre moi, et cependant s'ils vous étaient convenablement développés, nul doute qu'ils ne vous parussent dignes d'estime, peut-être même d'intérêt.

« À Longwood, je me regardais comme dans une enceinte sacrée, dont je devais défendre les approches ; je serais volontiers mort sur la brèche : *Je résistais*. Aujourd'hui que je me trouve en dehors du cercle révééré, que je suis rentré désormais dans la foule commune, je dois avoir aussi une autre attitude : *J'implore*.

« Je vous demande donc, milord, je vous sollicite, et je parle toujours dans la supposition que je m'adresse au ministre qui doit m'entendre ;

je vous sollicite de me laisser arriver en Angleterre, où l'état affreux de la santé de mon fils et la mienne réclament les plus prompts secours.

« Et quel motif aurait-on de repousser ma demande ? Serait-ce la haine personnelle ? Je suis trop obscur pour atteindre à un pareil honneur. Serait-ce la haine vague de la différence d'opinion ? Mais vous êtes tellement accoutumé à cette différence parmi vous, et avec si peu d'amertume, qu'il serait ridicule à moi de le penser. Serait-ce la crainte que je n'écrivisse, ne publiasse, ne parlasse ? Mais, en me repoussant, n'autoriserait-on pas en quelque sorte le fiel qu'il me serait si facile d'aller distiller ailleurs ; et si l'on avait à vouloir gêner quelqu'un sur cet objet, à s'assurer de lui, le sol de l'Angleterre ne serait-il pas précisément le plus favorable et le plus sûr ? car vous avez contre de pareilles offenses, non seulement les lois générales, mais encore les lois particulières. Quand l'individu est près de vous, vous avez pour garanties positives sa prudence, sa sagesse, et surtout son désir d'y demeurer.

« Je ne vois donc, milord, aucune cause de refus à ma demande, j'en aperçois au contraire beaucoup pour me la faire accorder. Quelle plus belle occasion pour vous de parvenir à la vérité, en vous procurant les lumières contradictoires et opposées ? Dans vos nobles fonctions de jury, votre conscience doit-elle se croire suffisamment éclairée en ne voyant qu'un seul côté de la question ? Je puis montrer l'autre, et le ferai sans préjugé, sans passion ; vous ne trouverez en moi que celle du sentiment.

« Je passe à l'article de mes papiers qui ont été retenus à Sainte-Hélène ; j'en ai déjà plusieurs fois exprimé la nature, je vais la redire à Votre Excellence. Ils composent un recueil de dix-huit mois, où, jour par jour, j'ai inscrit tout ce que j'ai su, vu ou entendu de celui

qui, à mes yeux, a été et demeure le plus grand des hommes. Mais ce recueil, informe, inexact, non arrêté, corrigé à chaque instant et, par sa nature, devant l'être sans cesse, était un mystère que la circonstance seule a mis au jour. Tous ignoraient son existence, à l'exception peut-être de l'auguste personne qui en était l'objet ; elle-même, encore en cet instant, n'en connaît point le contenu ; il n'était pas destiné à voir le jour durant ma vie ; je me plaisais à en faire le monument historique le plus complet et le plus précieux. Veuillez ordonner, milord, qu'il vous soit adressé intact. V. S.<sup>6</sup> le peut sans inconvénient ; je lui proteste solennellement ici qu'il ne s'y trouve rien, directement ou indirectement, qui puisse donner des lumières urgentes et utiles à l'autorité locale de Sainte-Hélène pour le grand objet dont elle se trouve chargée. Elle ne saurait avoir aucun avantage à en prendre connaissance, et il y aurait de très grands inconvénients d'accroître, par les personnalités qui s'y trouvent, l'aigreur et l'irritation, qui ne sont déjà que beaucoup trop grandes.

« Arrivés près de vous, milord, si votre situation politique juge que ces papiers, si sacrés, si secrets par leur nature, doivent être visités, je m'y soumettrai sans peine, parce que cela s'exécutera près de moi, et que je serai sûr des formes inviolables et sacrées dont Votre Excellence en enveloppera l'examen. Je ne pense pas encore que vous trouviez aucune objection à cette seconde faveur, que je demande avec instance.

« Milord, j'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour S. A. R. le prince régent, et vous prie de vouloir bien me faire la grâce de la mettre sous ses yeux. Mon profond respect pour son auguste personne m'a

---

6. Votre Seigneurie. (JMS)

seul empêché de vous l'envoyer ouverte, et j'autorise Votre Excellence à l'ouvrir, si l'usage le permet.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

*Lettre au prince régent d'Angleterre*

« Altesse Royale, jouet de la tempête politique, errant, sans asile, un étranger faible, malheureux, ose s'adresser avec confiance à votre âme royale.

« Deux fois dans ma vie, j'ai eu le malheur de me trouver hors de ma patrie, toujours croyant ne remplir que de grands et nobles devoirs. Lors de mon premier exil, le séjour de l'Angleterre adoucit les peines de ma jeunesse, et je comptais sur elle encore pour couler quelques jours tranquilles dans mes vieux ans. Cependant, on me fait craindre de m'en avoir repoussé. Et qui pourrait m'attirer une telle sévérité ? Serait-ce le lieu d'où je sors, les soins que je m'y plaisais à y donner, les sentiments, les tendres vœux que j'y reportais sans cesse ? Mais, Prince, à Longwood, je professais une grande et rare vertu ; j'y soutenais, avec mes dignes compagnons, l'honneur de ceux qui entourent les rois. Après nous, on ne dira plus qu'il n'est pas de fidélité, d'amour pour les monarques malheureux.

« De tels actes pourraient-ils être persécutés, m'interdire un asile ? Et puis, celui qui toujours grand a tracé pour moi, du roc de l'adversité, ces paroles qui m'ont enflé le cœur ; *Soit que vous retourniez dans la patrie, soit que vous alliez ailleurs, vantez-vous partout de la fidélité que vous m'avez montrée* ; celui-là, dis-je, ne m'a-t-il pas donné un titre, des droits à la bienveillance de tous les rois ? Prince, je me place sous votre protection royale.

« Dans l'abord journalier et les conversations fréquentes de celui qui a gouverné le monde et rempli l'univers de son nom, j'ai conçu et exécuté d'écrire jour par jour tout ce que j'en verrais, tout ce que j'en entendrais.

« Ce recueil de dix-huit mois, unique dans sa nature, mais encore informe, inexact, non arrêté, inconnu à tous, même à l'auguste personne qui en était l'objet, m'a été saisi ; Prince, je le place aussi sous votre protection royale ; j'ose vous en supplier au nom de la justice, de la vérité, au nom de l'histoire.

« Que Votre Altesse Royale daigne, dans sa bonté, prononcer que je dois trouver un refuge à l'ombre de ses ailes, et j'irai y chercher un lieu où je puisse, tranquille, me ressouvenir et pleurer. » Je suis, avec le plus profond respect, etc. Le comte de Las Cases.

En réponse à ma lettre à lord Charles Sommerset, je reçus de lui l'autorisation que j'avais demandée pour mon fils, de partir pour l'Europe par la première occasion. Je voulais qu'il en profitât, je l'en pressai, le lui ordonnai même ; mais il s'y refusa absolument, et écrivit à cet égard une lettre au gouverneur qui me causa des sensations trop douces et honore trop son cœur pour que je me refuse à la mentionner ici.

« Mon père, lui mandait-il, vient de me lire la permission que vous m'accordez de me rendre en Europe, il m'a supplié, ordonné d'en profiter.

« Milord, je ne ferai point usage de votre indulgence, et j'oserai désobéir à mon père. Les peines du corps ne sont rien ; celles du cœur sont tout. Privé depuis deux ans de ma mère, je la pleure à chaque instant ;

toutefois, je n'abandonnerai jamais mon père dans un climat qui n'est pas le sien, et dans une situation si étrange pour lui. Ma santé n'est plus rien pour moi : heureux si je puis lui être de quelque consolation, et alléger, en les partageant, les maux qui depuis longtemps s'accumulent chaque jour autour de lui.

« Je préfère mourir à ses côtés que de vivre loin de lui. Je suis trop fier de ses nobles vertus, trop avide de ses grands exemples pour le perdre de vue un instant. Je mourrai s'il le faut, ici : on pourra compter deux victimes au lieu d'une.



 Lord Charles Somerset,  
gouverneur de la colonie du Cap.

« Je ne vous en remercie pas moins, milord, du fond de mon cœur, de votre bonne volonté pour moi. Combien il m'eût été doux, combien je vous eusse béni de l'avoir étendue jusqu'à mon père ! J'ai l'honneur, etc. »

Cette lettre fut sans doute lue en famille chez lord Ch. Sommerset, et y fit naître les sentiments dont elle était digne ; car le lendemain, le jeune docteur étant venu, et moi l'ayant pris à part pour qu'il fit usage de son ascendant médical sur mon fils, afin de le déterminer à partir, au lieu de m'écouter, il courut à la chambre de mon fils, lui sautant au cou pour ce qu'il venait de faire, disait-il, l'assurant qu'il l'eût mésestimé s'il en eût agi autrement ; et, l'entraînant à la fenêtre, il le présenta à deux dames

restées dans leur calèche ; et ce furent alors beaucoup de salutations réciproques ; c'étaient les deux filles de lord Charles Sommerset, qui avaient voulu, ce matin, conduire elles-mêmes le docteur jusque dans la cour de notre prison, et probablement satisfaire l'intérêt de la curiosité que les expressions de mon fils avaient fait naître.

Cependant notre situation continuait d'être déplorable dans notre espèce de cachot : nos fenêtres, sans rideaux, donnaient sur une cour couverte d'un sable enflammé. Dans cet hémisphère opposé, bien qu'au mois de janvier, nous nous trouvions dans cet instant sous les ardeurs brûlantes de l'été ; nous étouffions.

Au-dedans toujours même gêne, mêmes restrictions, mêmes contrariétés ; toujours mêmes honneurs de notre déjeuner et de notre dîner par les mêmes officiers ; j'étais surtout vivement heurté dans le cœur de cette dernière circonstance, et résolu de m'y soustraire à tout prix, je gardai le lit et y pris désormais mes repas, décidé à n'en pas sortir si l'on n'allégeait mes tourments. Je souffrais d'ailleurs de violents maux d'estomac ; j'avais parfois la fièvre ; ma santé était totalement dérangée. L'officier de garde m'avait fait connaître, il est vrai, qu'il avait ordre de me conduire dans la ville et même aux environs dès que je lui en exprimerais le désir ; mais je l'en avais remercié pour moi, et n'en voulus profiter que pour mon fils.

Personne n'arrivait jusqu'à moi ; soit que l'officier, qui me savait incommodé, crût me rendre service, soit que cela lui fût interdit, il repoussait sévèrement toute tentative à cet égard ; ce qui amena une circonstance des plus singulières. En face de notre porte était un fond de corridor où il nous était permis d'aller, et qui nous devenait indispensable maintes fois le jour. M'y étant rendu, et trouvant dans le voisinage une porte ouverte, contre toute habitude, j'eus la curiosité de

la franchir, et un escalier rapide me conduisait sur les combles de la plate-forme du château, d'où je dominais la ville du Cap, et la vaste mer à perte de vue. Frappé de la beauté du spectacle, je m'oubliai dans les méditations qu'il faisait naître, et deux heures s'étaient écoulées avant que je songeasse à revenir. Le hasard avait fait



Plan de la ville du Cap de Bonne-Espérance et de ses environs en 1770, carte de Bellin.

que j'étais sorti durant la promenade de mon fils avec notre officier ; or, la sentinelle avait été changée pendant cet intervalle, si bien que quand je me présentai à la porte, ce soldat la croisa de son fusil, et me repoussa fort brutalement ; plus j'insistais, plus il se fâchait. Cela me parut plaisant ; mais je trouvais plus plaisant encore de descendre les escaliers, de traverser les cours et d'aller au corps de garde extérieur demander main-forte pour pouvoir rentrer dans ma prison. Aux premières paroles, l'officier de service, effrayé de me voir là, s'élança en fureur dans les escaliers jusqu'au factionnaire, et là commença entre eux deux la plus violente querelle ; l'officier l'accabla d'injures et le menaça de le faire rouer de coups. Le soldat, furieux de son côté, et les yeux hors de la tête, jurait qu'après tout il avait fait pourtant son devoir ; et moi, tranquille spectateur, je ne pouvais m'empêcher de sourire d'un tel esclandre, auquel ni l'un ni l'autre, au fait, ne comprenait rien, et que moi seul aurais pu expliquer. Toutefois la paix se fit aux dépens du captif : on me remit sous les barreaux et tout rentra dans le calme.

Le jeune docteur était le seul qui parvînt jusqu'à moi : il me visitait souvent ; sa conversation me faisait du bien ; il me répétait chaque fois de songer à ma santé ; il devinait, disait-il, le siège de mon mal, et s'affligeait qu'il fût hors de son pouvoir d'y porter remède. Je l'assurai que le plus efficace qu'il pût me procurer en cet instant, serait de m'obtenir un lecteur capable aussi d'écrire sous ma dictée ; je le demandais vainement depuis mon arrivée, l'état de mes yeux m'interdisait toute occupation, on la défendait strictement à mon fils ; et les journées me devenaient insupportables, si je devais demeurer ainsi, laissé oisivement à mes cruelles pensées.

Le docteur m'apprit que le gouverneur allait partir pour faire le tour de la colonie, qu'il ferait une absence de trois mois, ce qui allait éterniser pour moi un avenir que je ne pouvais plus endurer. Cette circonstance me détermina à faire une dernière tentative, bien que je comptasse peu sur le succès, et seulement pour n'avoir rien à me reprocher, car la manière horrible et tout à fait inconvenante dont j'étais traité m'étonnait moins qu'elle n'eût dû le faire : j'y avais été préparé. On nous avait répété souvent à Sainte-Hélène que lord Charles Sommerset était notre ennemi personnel ; et en arrivant ici, m'informant de son caractère et de l'accueil probable que j'en devais attendre, on m'avait dit : « Monsieur le comte, sous peine d'être chien ou cheval, on n'attire guère son attention. » Et depuis, je m'étais répété tristement plus d'une fois, dans les ennuis de ma prison : en effet, comme je ne suis ni chien ni cheval, voilà pourquoi, sans doute, je n'entends point parler de lui. On va voir bientôt combien peu il méritait tout cela.

Profitant d'une phrase de sa première lettre dans laquelle il avait exprimé le désir de me rendre mon séjour le moins désagréable possible, je m'en servis comme d'une occasion naturelle pour lui faire

parvenir, dans la lettre suivante, toute ma pensée sur le traitement que j'éprouvais.

« Milord, – J'apprends que V. E.<sup>7</sup> est à la veille de partir pour une longue absence, ce qui me détermine, en dépit d'une extrême répugnance, à entamer, quoi qu'il m'en coûte, un sujet pénible, celui de quelques détails domestiques. Je m'y crois obligé, afin, s'il m'échappait jamais avec le temps quelques paroles publiques de mécontentement, de ne pas encourir de Votre Excellence le très juste reproche de ne lui en avoir pas donné connaissance.

« Mais avant d'entrer en matière, milord, et pour que vous ne m'accusiez pas de ridicule dans ce que je pourrais dire plus bas, comme aussi pour vous donner une idée juste de mes circonstances, qu'il est très simple que vous ne connaissiez pas, que Votre Excellence me permette de lui faire observer, avec tout l'embarras de celui qui se voit obligé de s'annoncer et de se nommer lui-même, qu'il n'est personne ici sur la ligne duquel, *sous tous les rapports quelconques*, je ne puisse, je ne doive me placer naturellement et sans gêne. Ensuite, je ne demande ni ne sollicite aucune indulgence, ni faveur relative à mes besoins personnels, n'ayant d'autre désir que d'être laissé, sur cet objet, à mes propres ressources.

« Ces deux points établis et déterminés, je passe à l'article de votre lettre dans lequel vous avez la bonté de me faire connaître votre désir de rendre mon séjour ici le moins pénible possible. J'aurai l'honneur, à ce sujet, de faire savoir à Votre Excellence que je suis dans un vrai cachot, où il me serait difficile de vivre longtemps.

---

7. Votre Excellence. (JMS)

« Renfermé avec mon fils dans une très petite chambre, avec l'extrême chaleur de la saison, malades tous les deux, nous respirons l'un sur l'autre ; nous ne saurions y bouger ; nos lits la remplissent en entier. La réflexion d'un soleil brûlant, par une fenêtre sans rideaux, me force de passer la journée dans mon lit. Une pièce de même nature est à côté il est vrai ; mais c'est une salle à manger, dont deux de vos officiers me font les honneurs. Si j'y entre parfois, ce n'est qu'en calculant les moments. Une troisième chambre vient ensuite ; c'est celle de l'officier que vous avez commis à ma garde, et je dois la traverser, quoi qu'il m'en coûte, pour les besoins les plus indispensables.

« Quelque dure, quelque effroyable que me soit cette position, j'ai été matelot, j'ai été soldat ; et mieux encore, je suis homme, je saurais la dévorer en silence et bien au-delà ; je ne vous en parle ici que pour répondre au paragraphe obligeant de votre lettre. Il n'y a point de feu chez nous ; si la santé de mon fils ou quelques besoins passagers demandent un peu d'eau chaude, il faut y renoncer, ou recourir à la charité des voisins. Le docteur a vainement ordonné des bains pour mon fils, on ne peut y parvenir. S'il me vient la moindre fantaisie, et que je veuille me la procurer, on m'objecte que Votre Excellence a ordonné de pourvoir à tout ; ce qui, dès cet instant, réprime, par délicatesse, mon désir, et ne le satisfait pas.

« J'épargne à Votre Excellence une foule de détails trop au-dessous d'elle et de moi. Arrive le supplice des repas. Deux officiers pleins d'attentions, d'égards et de politesse, j'aime à le confesser, y président, mais leurs soins mêmes, chose étrange et pourtant vraie, accroissent ma peine, en me forçant de m'étudier sans cesse à y répondre, lorsqu'il serait très naturel et fort désirable pour moi de laisser errer mes idées loin du séjour où je me trouve. De plus, nos usages, nos habitudes, nos mœurs sont tout à fait différents. Je me vois plusieurs heures

à table, quand je n'y demeurais pas une demi-heure. Et quel sujet de conversation étrangère peut désormais être sans inconvénients pour moi ! V. S. a trop de jugement pour ne pas sentir que cette position doit être, en effet, un supplice. Ma tristesse est sans doute pénible à mes compagnons de table, comme leur gaieté me serait importune. La solitude la plus entière est mon seul lot ; elle seule peut me complaire : aussi je n'ai pu continuer longtemps ; je mange dans mon lit.

« De quelle nécessité peut être un officier attaché à ma personne ? J'ose le demander à Votre Excellence, et je me plais à répéter ici que je ne saurais assez me louer de celui qu'elle m'a donné. Serait-ce pour ma surveillance ? La sentinelle qui est à ma porte semble suffisante. Serait-ce une attention pour transmettre les désirs que j'aurais pu former ? Mais je n'en ai aucun. Serait-ce pour légitimer les visites que je recevais ? Mais je n'en puis recevoir d'autres que celle que désigne l'autorité. Serait-ce pour m'accompagner dans mes courses ? Mais il ne saurait m'arriver de faire un pas qui puisse être à charge à un officier : je ne sortirai jamais.

« Milord, puisque vous avez arrêté que je demeurerais votre prisonnier, quelle objection Votre Excellence aurait-elle à me placer dans une maison en ville, me permettant d'y employer, à mes frais, le domestique, le cuisinier, etc., qu'il me plairait, avec les précautions qu'elle jugerait convenables, et laissé à moi-même. Votre Excellence aura pourvu à tout et n'entendra plus parler de moi. S'il me prenait fantaisie de faire un tour en voiture ou autrement, j'écrirais à l'officier, je connais son obligeance, il ne me refusera pas. J'ai dit une maison à la ville, milord, la nature de l'incommodité de mon fils, qui exige par-dessus tout l'assistance constante et parfois subite des médecins, m'interdit tout à fait la campagne.

« Tels sont les détails que je me suis cru forcé d'adresser à Votre Excellence. Je désire qu'ils lui soient moins désagréables, moins pénibles qu'à moi. J'ai l'honneur, etc. »

Cette lettre, par sa nature, devait amener un résultat décisif. La réponse immédiate fut l'arrivée de l'adjudant général venant me dire, au nom du gouverneur : 1o qu'il avait donné des ordres pour que mon fils eût dès demain une chambre à lui seul ; 2o que l'officier, dès cet instant, ne mangerait plus avec nous ; 3o que l'on s'occupât aussitôt de nous préparer un lieu plus salubre ; enfin, que si j'avais tout autre désir, on s'empresserait de le satisfaire, etc.

Tels étaient les effets de ma lettre, son succès, comme on voit, était des plus complets, au-delà même de mes espérances, et je me félicitais de l'avoir écrite, puisqu'elle me donnait la satisfaction de découvrir dans lord Charles Sommerset des dispositions que je n'avais pas attendues. Mais ce ne devait pas être là tout encore ; le lendemain matin, de fort bonne heure, un colonel, premier aide de camp du gouverneur, m'écrivit qu'il a une communication à me faire de la part de Son Excellence, et qu'il me demande mes ordres pour l'heure à laquelle il me conviendrait de le recevoir. Sur ma réponse, il arrive et me dit qu'il est chargé de la part du gouverneur, de m'apprendre qu'il a quitté la ville ce matin, pour une tournée de trois mois, qu'il est bien fâché de savoir que j'ai été aussi mal, qu'il me prie de lui faire la grâce de croire que cela a été tout à fait à son insu ; qu'il n'a rien de plus à cœur que de me faire supporter mon séjour ; qu'il m'offre sa maison de campagne, ses gens et tout ce qui s'y trouve ; qu'il me prie de m'en mettre en possession, me faisant répéter que si j'ai tout autre désir, je n'ai qu'à le faire connaître, que les ordres sont de les satisfaire. J'ai accepté sans hésitation, et le colonel est allé prendre les mesures nécessaires pour notre immédiate translation.

Alors, j'ai pu voir combien on avait calomnié le caractère du gouverneur ; alors j'ai eu la preuve certaine que lord Charles Sommerset avait les formes, la grâce et les manières de son rang éminent : combien peuvent différer les hommes ! À Sainte-Hélène, une lettre telle que la mienne eût probablement fait resserrer les chaînes : ici elle valait l'offre d'un palais ; et cette seule observation suffit pour caractériser les deux autorités avec lesquelles j'avais eu à traiter. C'est qu'au fait, lord Sommerset était loin de mériter ce que j'en avais entendu. Tout homme a ses détracteurs : peu de chefs ont le bonheur de leur échapper. Lord Charles Sommerset, ainsi que j'ai pu m'en convaincre par la suite, était noble, généreux, moral, très religieux et d'une nature tout à fait bienveillante. Aucun mal, celui surtout qui a pesé sur moi, ne venait de lui, mais bien des subordonnés exécutant d'habitude le travail et influençant les décisions ; or, ceux qui dirigeaient ici, soumis aux préjugés vulgaires de nation, nous haïssaient comme Français et s'estimaient heureux des rigueurs dont ils pouvaient nous accabler à ce titre.

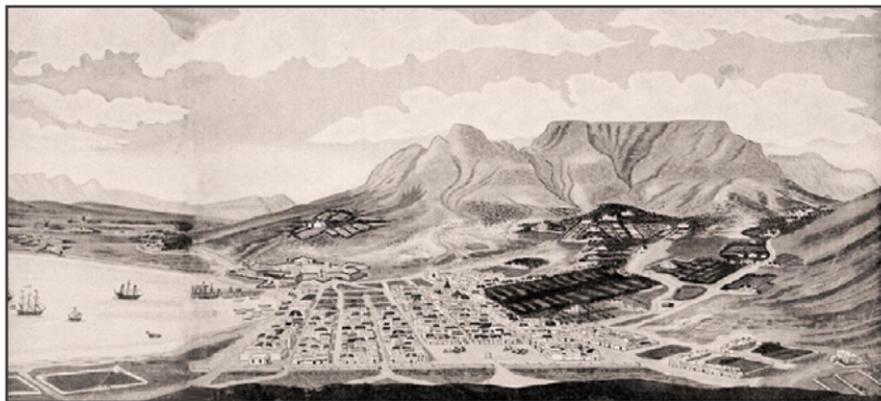
Si je m'étais procuré les rapports de société avec le gouverneur, ce qui, j'ai eu des raisons de le croire, ne m'eût pas été difficile, je ne doute pas qu'ayant occasion de plaider ma cause tête à tête avec lord Charles, je n'eusse réussi à obtenir ce que je demandais, parce que c'était de toute justice ; mais il n'était pas de ma situation de chercher à m'en approcher, et il était dans l'inclination de son entourage de l'empêcher de venir à moi ; il se fit bien annoncer plusieurs fois, mais il n'exécuta jamais son dessein.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

### Mercredi 29 janvier au samedi 5 avril 1817.

Translation à Newlands, maison de campagne des gouverneurs. – Détails, etc.

Aujourd'hui, de très bonne heure, avec une exactitude parfaite, ainsi qu'il avait été arrêté avec le colonel aide de camp, une voiture à quatre chevaux s'est trouvée à notre porte ; nous nous sommes mis en route et en moins de trois quarts d'heure nous avons atteint Newlands<sup>8</sup> (terrains neufs), maison de campagne des gouverneurs, qui pourrait passer pour une jolie habitation d'Europe. Il nous fut aisé de voir que quelques années s'étaient écoulées depuis son nom primitif, car elle est entourée d'arbres très élevés, d'un grand nombre de bosquets et de beaucoup de vergers en plein rapport.



Vue de la ville du Cap. Newlands est visible au pied de la montagne de la Table.

Un aide de camp du gouverneur nous en mit en possession avec toutes les formes de la politesse la plus recherchée ; et voulant me faire reconnaître le terrain, me disait-il, et m'expliquer toutes les circonstances environnantes, il me pria de le parcourir avec lui, ne disant

8. Newlands est aujourd'hui un quartier huppé de la banlieue de Cape Town, au pied de la montagne de la Table. (JMS)

pas un mot des limites ni des restrictions, et trouvant le moyen de glisser adroitement que les soldats que je voyais n'étaient autres que la garde ordinaire du gouverneur, et n'avaient pas d'autre consigne que celle qui existait pour lui ; que je pouvais me regarder dans la maison comme chez moi ; que tout y était à mes ordres, et il prit congé.



⊕ Scène du tableau magique, de *Zémire et Azor* dans l'opéra de Grétry.

Laissés à nous-mêmes, et parcourant ces lieux charmants, nous nous disions être passés subitement d'une affreuse prison à un lieu de délices. Ces appartements soignés, des volières dans le voisinage, des oiseaux de toute espèce, des fleurs en abondance, ces bosquets nombreux, ces belles promenades, et avec tout cela ce silence, cette solitude, le tout nous semblait quelque chose de magique : nous trouvions qu'il y avait du *Zémire et Azor*<sup>9</sup>.

Tout dans la maison avait été mis à notre usage, et restait dans l'état où il avait été occupé ; rien n'avait été mis de côté. Mon fils, en ouvrant une boîte à couleurs, aperçut un dessin non encore achevé d'une des filles de lord Charles ; c'était le portrait de l'objet révérend que nous pleurions, car où ne se trouve-t-il pas ? Le modèle était à côté ; une mauvaise esquisse, espèce de caricature prise à bord du *Northumberland*, qui nous poursuit partout, et que nous détruisons partout avec ce zèle ardent des missionnaires brisant les images des

9. *Zémire et Azor* est un opéra-ballet de Grétry, livret de Marmontel, créé en 1771. (JMS)

faux dieux. Dans sa verve, et pour début poétique, mon fils écrivit au bas du dessin difforme de mademoiselle Sommerset :

*Sous vos doigts élégants tout devrait s'embellir ;  
C'est aux belles surtout à peindre le courage ;  
Du héros des héros, du Mars de l'avenir,  
Comment avez-vous pu défigurer l'image ?*

Et moi j'y joignis une petite médaille, ressemblance plus fidèle de Napoléon. Puis nous resserrâmes soigneusement le tout, ravis de notre espièglerie et jouissant d'avance de la surprise de miss Sommerset, lisant un jour, sans colère, la censure que nous nous étions permis de faire de son dessin.

Le gouverneur avait poussé l'attention jusqu'à faire venir pour moi de la ville un maître d'hôtel en titre, qui devait prendre mes ordres pour ma nourriture de chaque jour, me disait-il, me donnant à entendre que je pouvais ordonner avec profusion ; mais j'avais pris des mœurs spartiates ; je le priai donc de borner ses soins au simple nécessaire ; et quant à lui, changeant sa destination, je l'établis, dès cet instant, mon lecteur ; en quoi il me fut véritablement précieux : du reste, par un hasard singulier, c'était précisément le neveu du seul habitant que je connusse à Sainte-Hélène, le cher Amphitryon, notre bon et ancien hôte de Briars, que j'aime beaucoup.

En revoyant l'aide de camp, qui nous visitait assez régulièrement, ayant charge expresse, disait-il, de veiller à notre bien-être, je le priai de faire parvenir nos remerciements et notre reconnaissance à lord Ch. Sommerset, pour toute la grâce dont il nous entourait afin de déguiser notre captivité. « Car c'en était toujours une, lui faisais-je

dire, puisque, malgré nous, nous pleurions loin de Sainte-Hélène et loin de l'Europe. »

Notre sortie de prison et notre établissement à Newlands furent pour nous une véritable révolution : nous reçûmes des visites, beaucoup de personnes s'empressèrent de nous voir. Le général Hall, commandant en l'absence du gouverneur, vint, accompagné de sa femme, qui, joignant à une très jolie figure les manières les plus douces et les plus agréables, parlait très bien le français. Son mari avait été onze ans prisonnier en France, et elle était venue l'y joindre en dépit des grandes restrictions existantes entre les deux pays. Elle n'avait pas craint, pour y parvenir, de s'exposer à traverser la Manche, autant que je puis me le rappeler, en simple canot. L'un et l'autre se trouvaient de grande connaissance avec beaucoup de mes amis de Paris. Le général Hall, d'une sévère franchise et d'une grande loyauté, me dit qu'il se trouverait heureux d'acquitter sur moi, sans songer aux différences d'opinion, tous les bons traitements qu'il avait généreusement éprouvés en France, et il tint parole.

Je reçus aussi la visite du colonel Ware, dont la femme avait sa sœur mariée à un des membres du ministère actuel. Demeurant à un quart d'heure de Newlands, il venait me faire l'offre, disait-il, d'un bon voisinage, qu'il n'a cessé, en effet, de nous rendre des plus agréables par les communications les plus suivies et les plus aimables. Enfin, il n'est pas jusqu'à une femme des plus distinguées sous tous les rapports, et accidentellement dans la colonie, qui n'eut la charité chrétienne de venir visiter un captif ; ce qu'elle renouvela plusieurs fois, et ce qui fut un inespérable bonheur ; car son acte de bienveillance était rehaussé de tout le prix d'une conversation charmante, de manières pleines de grâce et d'une modestie séduisante : c'était véritablement une fleur d'Europe égarée dans les bruyères du Cap.

Il est encore une foule de fonctionnaires de toutes armes et de tout rang qui s'empressèrent de venir visiter notre solitude, et s'efforcèrent d'alléger nos peines avec une sympathie et un intérêt tout à fait touchants. La connaissance de leur bienveillance eût pu leur valoir alors, de la part de leurs ministres, des désagrémens, et peut-être des destitutions ; et aujourd'hui encore, quoi qu'il m'en coûte, je tairai leurs noms à tout hasard ; mais qu'ils sachent bien qu'aucune de leurs paroles n'ont été perdues pour mon cœur : je me sens né pour la reconnaissance.

La curiosité s'en mêlait aussi, il n'était point d'étranger arrivant dans la colonie, tous les nombreux passagers de l'Inde, surtout, qui ne voulussent visiter Newlands. J'étais un rayon échappé de Longwood : on tenait à voir celui qui venait d'auprès de Napoléon, tant il était constamment et partout dans tous les esprits, dans toutes les conversations.

J'eus l'occasion alors de répondre à bien des questions qui m'étaient adressées sur sa personne, ce que je faisais toujours avec une étendue dans laquelle je me complaisais. Que de préventions je détruisais ! Que de surprises je causais ! car il serait difficile d'imaginer aujourd'hui combien le défaut de communication de deux peuples, pendant tant d'années, leur irritation mutuelle, avaient accumulé sur l'Empereur d'atroces mensonges ou d'absurdes niaiseries. Croirait-on qu'un militaire d'un rang distingué, de beaucoup d'esprit lui-même, me priaît de lui dire franchement entre nous, si Napoléon était capable d'écrire un peu : il le supposait soldat, et pas autre chose. Je crois, en vérité, qu'il n'était pas éloigné de douter qu'il sût lire. Je lui ris au nez, et lui demandai s'il n'avait donc jamais eu connaissance de ses proclamations militaires. Sans doute, répondait-il, mais il les avait supposées de ses faiseurs ; et je l'étonnai beaucoup, et il convint n'avoir plus

rien à dire, quand je lui appris qu'à vingt-sept ans il était membre de l'Institut de France, réunion indubitablement la première, la plus savante du monde.

Dès que j'avais été établi à Newlands, mon premier soin avait été de songer à envoyer à Longwood quelques-uns des objets que je savais y manquer. Je connaissais par expérience combien, dans ce lieu de douleur, on demeurait privé de toutes choses, surtout de celles qu'une longue habitude pouvait avoir rendues nécessaires ou agréables : je savais qu'on y attachait peu de prix, il est vrai ; mais c'était à moi, le cœur plein de ces souvenirs, à y pourvoir, me disais-je. Je fis donc rechercher ce qu'il pouvait y avoir de mieux en vin de Constance, vin de Bordeaux, café, liqueurs, huile, eau de Cologne, etc., demandant des qualités extrêmement supérieures, ou pas du tout. Le Cap est encore très mal pourvu de nos délicatesses d'Europe. À l'exception du vin de Constance<sup>10</sup>, qui est indigène, on ne trouvera de tout le reste que peu ou même rien. J'avais eu la précaution de demander au général Hall s'il se prêterait à mon envoi ; ce qu'il fit avec la plus grande obligeance. Il est vrai que pour que ces petits objets présentassent le moins de difficulté possible pour leur admission à Sainte-Hélène, j'avais voulu y demeurer tout à fait étranger, je n'avais même pas voulu les voir, ayant prié des officiers de l'état-major d'avoir la bonté d'en faire la recherche, et ne me réservant d'autres soins que celui du paiement. C'est avec ces précautions, et en les faisant connaître à sir Hudson Lowe, que je lui adressai le tout. On lit dans M. O'Meara que ce gouverneur se montra très heurté de ma démarche, la disant injurieuse au gouvernement anglais ; et à moi, il me répondit dans le temps que, bien qu'il dût reconnaître que j'avais mis une grande réserve dans la manière de m'y prendre, cependant il ne pouvait

---

10. Le vignoble de Constantia, planté en 1685, produisait un vin de dessert liquoreux très apprécié en Europe, où il se vendait fort cher. (JMS)

permettre que des objets fussent remis à Longwood, parce que lui seul était chargé, au nom du gouvernement anglais, de pourvoir à tous les besoins de cet établissement. Il oubliait s'être plaint maintes fois de n'avoir les sommes suffisantes et que nous, de notre côté, nous lui avions fait connaître souvent qu'il nous laissait manquer du nécessaire. Néanmoins, j'ai su plus tard qu'il avait fini par remettre le tout à sa destination, et j'ai eu l'inexprimable satisfaction d'apprendre que le vin de Constance, surtout, y avait fait plaisir. L'Empereur se l'était particulièrement réservé ; il ne l'appelait plus que de mon nom. Dans ses derniers moments, dégouté de tout, quand il ne savait plus que prendre : « Donnez-moi du vin de Las Cases », disait-il. Quelles paroles pour moi !

Je renvoyai dans le même temps à sir Hudson Lowe le titre éventuel que, dans les angoisses de mon départ, le grand-maréchal m'avait remis contre les quatre mille louis laissés à l'Empereur. Il portait que cette somme me serait remboursée sur-le-champ. Et comme je me refusais à le prendre, le gouverneur, sir Hudson Lowe, m'avait dit ironiquement : « Prenez toujours, vous irez où sont les fonds du général, et cela vous servira à vous faire payer. » Le souvenir de cette circonstance m'étant revenu plus tard, et ne doutant pas des rapports que sir Hudson Lowe en aurait fait à ses ministres, je crus devoir lui renvoyer ce titre, tout en lui recommandant de vouloir bien redresser auprès de son gouvernement les *commentaires erronés* dont il n'avait sûrement pas manqué d'accompagner cette circonstance. « Je ne m'étais réservé, lui mandais-je, que la simple signature comme plus précieuse que la somme même ; et je rendais le reste pour détruire à ses yeux les fausses idées qu'il m'avait laissé apercevoir. Tout titre m'était inutile, ajoutais-je ; chacun des parents de l'Empereur ne manquerait pas de se disputer sans doute l'honneur de me rendre ma somme, ou, au

besoin, le premier Français que je rencontrerais m'en ouvrirait un compte. »

Deux mois s'étaient déjà écoulés à Newlands, et, d'après ce que l'on a vu plus haut, bien des lecteurs seront tentés de croire que nos jours y avaient été heureux ; mais est-il de bonheur dans la captivité, loin de la patrie !... Seulement nous y avons passé le temps le mieux que nous avons pu ; nous avons régularisé nos heures et distribué du travail. Mon fils continuait ses leçons. Le piano des demoiselles Sommerset était une de ses diversions, et moi je me faisais lire beaucoup. J'avais des livres sous la main, et les amis me fournissaient régulièrement les journaux et les publications nouvelles. Le soir venu, mon fils et moi, nous errions ensemble sous ces beaux ombrages, ou bien encore, comme il avait acheté un cheval, il faisait parfois des excursions dans le voisinage, et rentrait en fournissant des courses devant moi dans les belles allées de Newlands, où, assis, je me complaisais à le regarder... Il me semblait le voir revivre et se développer.

Je dois le confesser, dans ces belles soirées d'été, entouré d'un firmament aussi pur, respirant une fraîcheur délicieuse sous ces beaux arbres, tout au spectacle ravissant d'une aussi belle nature, j'ai goûté parfois encore quelques heures pleines et entières ; c'étaient mes adieux à la vie... La roideur d'âme à laquelle nous avaient montés les traitements de Sainte-Hélène, venant à se détendre sous les charmes d'un si beau ciel et de la tranquillité parfaite du lieu, je me suis surpris plus d'une fois à me dire : que le reste de ma famille n'est-il ici !... Ah ! si encore l'Empereur était aussi bien !... Mais que ces moments d'oubli étaient rares et courts ! car, je le répète, il ne saurait être l'idée même de bonheur de pleine et entière jouissance loin de chez soi et des objets qui attachent ; si bien que l'on puisse être d'ailleurs, on traîne partout le désert avec soi. Ce sentiment, l'impatience qu'il me

causait, le besoin de voir finir mes peines prenaient sensiblement sur ma santé : j'avais des insomnies constantes devenues un véritable supplice ; j'avais beau travailler, prendre de l'exercice le jour, prolonger fort tard le moment de mon coucher, à peine au lit et malgré moi, je revenais aussitôt sur le chaînon écoulé ; je comptais un jour de moins de mon exil, et je m'attachais involontairement à calculer et recalculer le nombre de ceux nécessaires encore pour recevoir de Londres l'ordre de notre délivrance, les chances qui pouvaient la retarder, etc., etc. ; et ces idées, une fois saisies de mon esprit, amenaient l'impossibilité absolue de clore l'œil : ce qui renouvelait pour moi, chaque nuit, un des tourments les plus cruels qui puissent s'imaginer.

Cependant, le retour du gouverneur approchait, et je commençais à m'inquiéter d'avoir à me trouver ainsi avec lui dans sa maison, ne pensant pas qu'il pût être bienséant ni agréable, pour l'un ou pour l'autre, d'avoir à confondre de la sorte, sous un même toit, l'hospitalité avec la réclusion ; mais mon embarras cessa bientôt. Soit réalité, soit prétexte, le secrétaire colonial vint me faire connaître que, par l'arrivée prochaine de lord Amherst, revenant de son ambassade de la Chine, le gouverneur se trouvait obligé de me donner une autre demeure.

Ce secrétaire colonial, dont je n'ai jamais parlé, bien que le second personnage civil de la colonie, était un homme tout à fait excentrique au physique et au moral. Il avait été membre de plusieurs parlements, était instruit de tout, dissertant sur tout, et le plus souvent brouillant tout ; aussi disait-on assez plaisamment que c'était une encyclopédie dont on avait mêlé les feuilles à la reliure. Il se mit d'abord en tête de nous placer dans un établissement qu'il avait commencé, et qu'il eût fait louer au gouvernement. Heureusement nous échappâmes, parce qu'il s'y trouva des difficultés insurmontables, comme d'être obligé de s'y rendre par mer, je crois, et ensuite de n'être pas sûr, une fois là,

de pouvoir communiquer avec nous à volonté ; enfin, on se fixa, pour notre nouveau séjour, sur une honnête famille, à huit ou dix lieues du Cap, à *Tygerberg* (montagne du Tigre), tirant son nom de la grande quantité de tigres qui s’y trouvaient au moment de l’occupation.

Cette occupation n’était pas fort ancienne, car tous ces terrains n’appartiennent exclusivement à la civilisation que depuis assez peu de temps ; des personnes encore pouvaient me dire avoir vu elles-mêmes des tigres apparaître dans les belles allées de Newlands, que nous occupions en ce moment. Il paraît que les Hollandais, se bornant à la mer, se sont occupés peu, ou du moins avec lenteur, des progrès d’une grande colonisation. Aujourd’hui les choses vont changer de face sous l’industrie et l’activité des Anglais. Tous ces pays, et la ville du Cap surtout, que les marins nomment l’*Auberge* indispensable des deux mondes, sont infailliblement appelés à de hautes et de brillantes destinées : le sol y est riche et le ciel admirable. On peut cultiver presque partout à la fois et les productions de la zone tempérée et celles des tropiques. Les émigrations anglaises accourent en foule, et l’étendue est sans bornes : la population doit s’y accroître rapidement. L’Europe envahit l’Afrique par le Midi, et la race européenne la couvrira dans l’avenir comme elle couvre déjà l’Amérique ; comme de Botany-Bay<sup>11</sup>, elle couvrira, avec le temps, la Nouvelle-Hollande<sup>12</sup>, d’où elle subjuguera la Chine. La race européenne couvrira le globe et le régira ; heureux si elle expie, par les bienfaits de la civilisation, les crimes de la conquête ou l’impureté de l’origine !

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

---

11. Baie de Sidney, Australie. (*JMS*)

12. L’Australie. Le nom de Nouvelle-Hollande avait été donné par l’explorateur hollandais Abel Tasman, et utilisé jusqu’en 1824. (*JMS*)

**Dimanche 6 avril au mardi 19 août 1817.**

Séjour à Tygerberg ; le nom de Napoléon familier au désert. – Manuscrit de Sainte-Hélène ; détails, etc.

Nous avons quitté Newlands vers le milieu du jour, et sommes arrivés à Tygerberg à la nuit. Notre nouvel hôte, M. Baker, né à Coblenz ou dans les environs, s'est trouvé comme un de nos compatriotes par son origine, ses opinions et sa sympathie. Toute la famille était à l'avenant, et composée des meilleures gens du monde. Il eût été difficile pour nous de trouver ailleurs plus de soins, d'égards, d'attentions ; tous nos désirs étaient prévenus, devinés, accomplis. Alors commença la troisième époque de notre captivité au Cap. La première, au château, était une prison insupportable ; heureusement elle ne dura que dix jours : la deuxième avait été de plus de deux mois à Newlands, séjour charmant, demeure des plus douces : la troisième enfin, à Tygerberg, véritable désert, devait durer plus de quatre mois, et encore mes chaînes devaient-elles se prolonger ensuite !

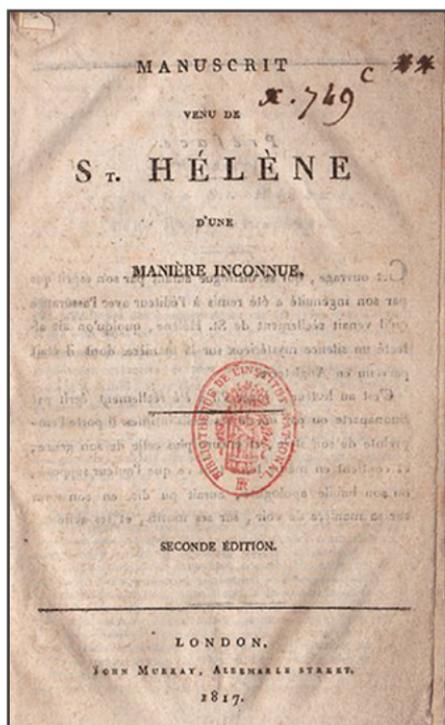
Ici nous nous trouvions situés presque sur les confins des hordes errantes. Le pays était parsemé d'habitations isolées et à d'assez grandes distances, occupées par des cultivateurs de diverses nations, défrichant des terrains nouveaux pour se faire une fortune, ce à quoi l'on doit réussir indubitablement avec de la persévérance, de l'ordre, et quelques premiers fonds. Toutefois, bien qu'aux extrémités du monde civilisé, nous trouvâmes presque aussitôt et partout plus que de la bienveillance. Nos événements européens n'y étaient ni inconnus ni indifférents ; ils y avaient été recueillis même avec partialité, la majeure partie de la population se trouvant hollandaise, et liée à notre système national ; aussi y trouvai-je, à mon grand étonnement, le nom de Napoléon des plus familiers. Le coq le plus fameux de la contrée, le plus souvent victorieux, s'appelait

Napoléon ! Le coursier le plus renommé. Napoléon ! Le taureau le plus indomptable, Napoléon ! Toujours Napoléon !!! Je ne pouvais m'empêcher d'en rire ; mais c'est qu'au fait chacun a sa manière de vanter, de consacrer les héros, et ici on prétendait bien avoir donné le plus beau nom que l'on connût.

Malgré notre éloignement de la ville, nous recevions pourtant quelques visites, et il était doux pour nous de mesurer le degré d'intérêt par celui de la distance et des embarras. C'est dans ce désert que nous apprîmes le naufrage d'un de nos bâtiments français, *l'Alouette*, qui fit côte dans les environs du Cap : je fus assez heureux pour y faire parvenir les preuves du vif intérêt que j'y prenais ; car je n'ai jamais mieux senti qu'aux extrémités de la terre combien la patrie rend frères, en dépit des troubles politiques. Déjà, pour mon propre compte, j'avais recueilli, avec la plus douce satisfaction, la preuve des mêmes sentiments à mon égard : des compatriotes pénétrèrent mystérieusement jusqu'à nous dans le désert : d'autres, antérieurement, avaient franchi l'enceinte de Newlands, au péril de leur sûreté et au détriment de leur fortune, pensaient-ils, pour venir me proposer des services ; il n'est pas jusque dans la prison resserrée de la ville où les soins ingénieux de quelques Français n'eussent pénétré ; et c'est dans de telles situations que de tels témoignages sont précieux et dignement sentis.

Au demeurant, l'intérêt et la bienveillance ne se bornaient pas à nos compatriotes : un capitaine américain me fit offrir de m'enlever de ma solitude : il avait prévu tout, pourvu à tout, me faisait-il dire, je n'avais qu'à vouloir ; car je n'avais qu'un hôte, et non pas un geôlier. Mais à quoi cela m'eût-il conduit ? Il n'était qu'un seul point, un seul but pour moi, Londres et le voisinage des ministres anglais.

Nous nous efforcions de passer le temps à l'aide de nos occupations habituelles. Je m'étais procuré un lecteur, et je l'employais beaucoup.



Fac-similé de la première page du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, London, Murray 1817.

furent mes sentiments, ma surprise à cette lecture, où des pages de vérité, qui me semblaient dérobées à mes propres secrets, se mêlaient à d'autres pages pleines d'erreurs les plus triviales ! Il fut des morceaux

En dépit de la distance, nos amis continuaient à nous fournir les journaux et les publications nouvelles. C'est alors que je lus l'ouvrage de M. *Hobhouse*, le premier, je crois, qui ait parlé favorablement de Napoléon, et ait hasardé d'en dire quelque bien ; celui du docteur *Warden*, fort erroné, bien qu'avec les meilleures intentions du monde, j'en suis sûr ; enfin le fameux *Manuscrit de Sainte-Hélène*<sup>13</sup>, qui a tant excité l'intérêt et la curiosité de l'Europe. On s'y est partagé chaudement, on s'y est épuisé en conjectures sur son authenticité et sa véritable origine ; mais l'étonnement, les incertitudes qu'il m'a causés à moi-même, les combinaisons qu'alors il me fit faire, ne sauraient se rendre. Quels

13. Il s'agit d'un ouvrage anonyme, paru à Londres en 1817 sous le titre *Manuscrit venu de Sainte-Hélène de manière inconnue*. Il eut un très grand succès et suscita une très vive polémique. On l'attribue généralement aujourd'hui à un collectif de gens de lettres animé par Mme de Staël alors en exil, entourée de ses amis, au château de Coppet. (JMS)

où je m'arrêtais, doutant que je fusse bien éveillé ; j'en reconnaissais la substance, parfois des phrases entières, de propres expressions. Je me rappelais les avoir transcrites dans le temps de la bouche même du narrateur. Elles étaient dans les papiers mêmes que sir Hudson Lowe m'avait retenus à Sainte-Hélène. J'aurais pu affirmer que toutes les grandes et belles idées, la haute politique, les hautes conceptions, tout ce qui attache et séduit dans le fameux *Manuscrit*, se trouvait consigné dans mon Journal, et recueilli dans la conversation de Napoléon. Si ma lecture ne m'eût présenté que cela, je n'eusse pas douté un instant que l'ouvrage ne fût sorti de Longwood directement ; car les dates, à la rigueur, m'eussent permis ce calcul : six à sept mois s'étaient écoulés depuis mon expulsion de Sainte-Hélène. Mais d'où provenait l'alliage qui s'y trouvait ? C'était une bizarrerie dont je ne pouvais me rendre compte. Serait-ce, me disais-je, une infidélité commise sur mes papiers, dont certaines parties auraient été nouées par des mains étrangères ? Mais, outre que je repoussais tout d'abord cette injurieuse pensée, que je ne pouvais me permettre sans preuves, quelle apparence que ce fût une autorité aussi ennemie qui publiât de la sorte ce dont le résultat, après tout, devait être favorable en masse à l'illustre victime de l'ostracisme des rois.

Du reste, quel vrai sentiment avait dicté cet ouvrage ? Il est souvent équivoque. Quelles mains y avaient travaillé ? Elles sont des plus contradictoires. Qu'a-t-on réellement prétendu ? L'écrit présente plusieurs styles, plusieurs esprits, plusieurs échelles d'informations. Sa composition semble et doit avoir été une marqueterie ; autrement comment avoir été aussi familier avec les hautes conceptions secrètes de l'interlocuteur, celles de son cabinet, et se trouver si étranger à sa propre opinion sur des actes publics, opinion que tant de monde a pu tenir de lui ; sur son premier mariage, la situation des Français en Égypte, le jugement du duc d'Enghien, etc.

Celui-là qui aurait obtenu par lui-même des vérités si confidentielles, pourrait-il être réduit à les mêler à des erreurs aussi vulgaires ; et si la force de tête de quelqu'un a pu le conduire à deviner ces grandes vérités, comment la justesse de son esprit ne l'a-t-elle pas porté à se procurer l'exactitude sur le reste. Enfin je ne parlerai pas de cette recherche d'expressions singulières et de mauvais goût qui décelèrent un effort d'imitation si mal saisie ; je ne citerai pas non plus les nombreux et incroyables anachronismes ; toutes ces considérations et plusieurs autres encore me rendirent, et m'ont conservé depuis, la chose tout à fait inexplicable.

Cependant, les jours couraient, et je ne voyais point de terme à mon exil. Le temps nécessaire pour recevoir des nouvelles de Londres était écoulé, et rien ne venait. Une profonde mélancolie s'était saisie de moi, j'étais au désespoir ; j'avais de constants et violents maux d'estomac, mes insomnies se perpétuaient, ma santé s'altérait de jour en jour, le mal faisait des progrès rapides. Alors se déclarèrent les maux de tête qui ne m'ont plus quitté. Déjà à Balcombe's cottage et à Newlands, à la suite de longues et fortes préoccupations, j'avais éprouvé, mais à de très grands intervalles, comme un coup électrique, une véritable étincelle au cerveau, que j'attribuais à la lassitude du travail, ce qui me le faisait interrompre, et c'était là tout ; mais ici, tout à coup, se manifesta une douleur continue, accompagnée, si j'étais debout, de légers étourdissements et parfois de maux de cœur ; voilà le commencement et l'origine d'un mal qui, depuis plus de cinq ans, a parcouru toutes les parties de ma tête sous des symptômes variés, et avec différentes nuances de douleur, sans me la laisser tout à fait libre un seul jour. Durant un temps, c'étaient des élancements violents et fort répétés tantôt au-dessus d'un œil, tantôt au-dessus de l'autre accompagnés d'un bruissement insupportable dans les oreilles. J'ai été sourd, puis cela s'est passé tout à fait. À une autre époque, toute

conversation, surtout pour peu que j'y misse de la chaleur, amenait aussitôt comme un gonflement dans le voisinage des oreilles, lequel m'embarrassait la mâchoire. J'en ai été parfois à croire qu'il surgissait subitement de gros boutons ou espèces de petites bosses sous mes cheveux. Elles existaient réellement, mais très momentanément. D'autres fois encore, j'avais tous les muscles du cou pris et très douloureux. Cet état, en Allemagne, m'a conduit à une telle débilité, qu'il m'était devenu impossible de m'occuper de quoi que ce fût, d'agir, même de dicter seulement quelques lignes. Toutefois, j'ai toujours pu supporter qu'on me fit la lecture sans inconvénient et pendant plusieurs heures de suite.

J'ai vainement épuisé partout les conseils de la Faculté ; aucun remède n'a jamais produit de soulagement immédiat, et jusqu'ici je n'en ai pas trouvé de plus efficace que de n'en faire aucun.

Depuis mon retour en France, mon état s'était singulièrement amélioré, et je gagnais chaque jour, à l'aide du repos et de la solitude, bien que pour peu qu'il m'arrivât de causer quelque temps ou de m'arrêter sur une pensée, ma souffrance revenait plus ou moins forte : c'était aussitôt comme une main de plomb qui me comprimait le milieu de la tête.

Dans mon état d'amélioration, apprenant qu'on se plaignait de nombreuses négligences dans les premiers volumes du *Mémorial*, j'ai voulu mettre un peu plus de soin à la rédaction des suivants. J'ai abusé du mieux que j'éprouvais, et je suis retombé dans un état pire peut-être qu'antérieurement, au point de m'être vu forcé d'interrompre plusieurs fois cette dernière livraison, et d'avoir eu souvent la crainte de ne pouvoir la terminer ; mais aujourd'hui c'est plutôt débilité que douleur ; le plus léger travail réveille mon incommodité première, et

y ajoute une faiblesse extrême et subite en toute ma personne ; j'ai grande peine à marcher, j'éprouve une hésitation, un frémissement, dès que je me trouve debout ; la terre semble me manquer, je chancelle, j'ai un léger mal au cœur, et je dois m'appuyer, dans la crainte de tomber ; on a des vertiges à la tête, moi je croirais les avoir sous les pieds. Mais je reviens à mon sujet.

Dans mon état d'incommodité nouvelle et chaque jour croissante, j'écrivis au gouverneur pour qu'il me fût permis de revenir à la ville, plus près du secours des médecins : ce fut vainement : lord Charles Sommerset était devenu insensible pour moi.

Dans toute l'impatience et l'horrible tourment que me causait la prolongation de ma captivité, j'avais renouvelé plusieurs fois, depuis mon séjour à Tygerberg, et en termes violents peut-être, mes sollicitations auprès du gouverneur pour qu'il me laissât retourner en Europe. J'ai eu des raisons de croire que je l'avais parfois ébranlé. Soit justice naturelle de sa part, ou toute autre cause, j'ai lieu d'être certain qu'il n'était pas sans hésitation ni sans inquiétude à cet égard. « Était-il bien convenable en effet, se disait-il, qu'il fût devenu geôlier de la façon de sir Hudson Lowe ? Avait-il bien, après tout, le droit de me priver ainsi de ma liberté ! » Mais ses méchants conseillers étaient là pour le raffermir. « Ne m'avait-on pas bien logé, bien nourri ? lui disaient-ils. De quoi donc avais-je à me plaindre, et comment avais-je reconnu de si bons traitements et tant de bienveillance ? En affectant de ne jamais sortir, de ne me montrer nulle part, pour mieux constater ce qu'il me plaisait, disaient-ils, d'appeler mon emprisonnement et sa tyrannie. Quelles avaient été les expressions de mes lettres toujours si déplacées, si violentes ? » car ils en avaient tiré grand parti contre moi, surtout dans une circonstance spéciale : à l'arrivée de lord Amherst et de l'amiral Plampin, lord Charles Sommerset, dans

l'intention peut-être de leur créer la facilité de me voir et de me questionner, ou par tout autre motif, m'avait envoyé par une ordonnance, au fond de mon désert, une invitation pour un bal solennel donné, autant que je puis me le rappeler, à l'occasion de la fête du prince de Galles : l'ordre était d'attendre ma réponse. Je la fis sur la carte d'invitation même, et dans des termes très durs ; j'étais outré que lord Charles Sommerset semblât soupçonner si peu la situation affreuse dans laquelle il me retenait, et qu'il me jugeât capable d'aller à un bal dans l'état de deuil où je me trouvais. « Enfin, concluait victorieusement le perfide entourage, si Sa Seigneurie avait fait une faute en me gardant, il était désormais trop tard pour en revenir ; car il avait déjà été fait assez de mal, disait-on, pour demeurer toujours blâmable, et l'on aurait en outre l'air de n'avoir pas su ce qu'on voulait faire : ce serait se condamner soi-même ; il valait donc bien mieux, tout considéré, laisser aller désormais la chance jusqu'au bout<sup>14</sup>. »

Tant de circonstances réunies contre moi avaient concouru à m'aliéner tout à fait lord Charles Sommerset, et à l'aigrir au point de le porter, en cette occasion, en dépit de son naturel même, jusqu'à l'inhumanité. À la lettre que je lui adressai pour lui peindre l'état de ma santé et le besoin indispensable d'aller me faire soigner à la ville, il me fit répondre froidement par son aide de camp de service, qu'il ne

---

14. Le hasard a placé plus tard dans mes mains la condamnation matérielle de lord Charles Sommerset. Je possède, par duplicata, une lettre du sous-secrétaire d'État Goulburn à Mme de Las Cases, à Paris, sous la date du 21 février 1817, portant : « Qu'il a commission de lord Bathurst de lui faire connaître le départ de son mari, de Sainte-Hélène pour le Cap, et que dans le cas où il se déciderait à retourner en Europe, il peut y être attendu à peu près pour le mois de mai. » Et je n'ai quitté le Cap que trois mois plus tard, vers la fin d'août !!! Lord Bathurst n'avait donc pas compté qu'on dût m'y garder, lord Charles Sommerset, en m'y retenant, n'avait donc pas exécuté les ordres de son ministre ; il n'avait fait qu'obéir aux suggestions de sir Hudson Lowe !!! Je n'ai aucune raison assurément de soupçonner que lord Bathurst ait pu être touché le moins du monde de cette irrégularité pourtant si funeste pour moi ; mais si j'ai bien deviné lord Charles, je dois être sûr qu'il en aura été affligé et l'aura regrettée. Aussi est-ce dans cette persuasion qu'aujourd'hui je la lui pardonne du fond de mon cœur. (LC)

pouvait rien changer à ses résolutions, mais qu'il donnerait des ordres pour que j'eusse toute assistance médicale ! Or, j'étais à huit ou dix lieues de la ville, le médecin ne pouvait se présenter guère qu'une fois la semaine ; il ordonnait des remèdes qu'il eût fallu aller chercher à la ville, ce qui les rendait impraticables. Je perdis patience à la lecture d'une réponse qui me semblait bien plutôt une ironie barbare qu'un moyen de soulagement ; et, dans mon indignation, m'adressant directement au secrétaire colonial, je lui écrivis : « Que comme c'était par sa direction que j'avais été transféré chez M. Baker, j'avais l'honneur de le prévenir que, me trouvant dans l'absolu besoin du voisinage des médecins, j'allais, ne supposant pas, qu'il pût s'y opposer, me rendre à la ville chez le docteur Leisching, beau-père de M. Baker, pour m'y faire traiter. » Il se hâta de me répondre qu'ayant pris les ordres du gouverneur, S. E. me faisait savoir que ses instructions ne lui permettaient pas de me laisser venir au Cap.

Mais je résolus de n'en tenir aucun compte, et j'écrivis de nouveau au secrétaire colonial : « Qu'en dépit de sa lettre, à moins qu'on n'employât la force pour m'empêcher de sortir de Tygerberg, j'allais me mettre en route pour la ville ; que rien n'était plus aisé que de me faire arrêter aux portes, et de m'y tenir renfermé plus sévèrement que je ne l'étais à Tygerberg ; que j'y aurais gagné du moins de me trouver à portée de médecins et de remèdes ; que je pouvais ne pas attacher un grand prix à la vie peut-être, mais que je pensais qu'il était un certain devoir de la défendre. » Heureusement la permission de mon départ, arrivant enfin de Londres, se croisa précisément avec ma démarche ; autrement je ne sais pas comment cela eût fini. Le gouverneur me fit savoir cette nouvelle, l'accompagnant de l'offre d'un logement préparé pour moi à la ville. Je le refusai et me rendis, ainsi que je l'avais annoncé, dans la famille du docteur Leisching, où je retrouvai tous les

soins affectueux, la tendre hospitalité de Tygerberg, dans un ménage patriarche, dont le spectacle et les vertus suffirent pour faire du bien.

Mais alors commencèrent de nouvelles contrariétés : je devais en être abreuvé jusqu'au bout. Le gouverneur, en m'apprenant que j'étais libre de partir, m'avait mandé qu'il se présentait deux occasions, et qu'il attendait que je lui fisse connaître mon choix. Je répondis immédiatement que la plus prompte serait pour moi la préférable. J'attendais donc avec confiance les derniers avis du gouverneur et mes passeports. Je gardais le lit. Deux jours se passèrent, l'un des bâtiments appareilla. Qu'on juge de mes angoisses et de mon supplice, surtout quand il s'éclaircit que le gouverneur n'avait plus rien à me dire, que c'était désormais à moi de me tirer d'affaire comme je l'entendrais. Je me récriai violemment sur ce qu'on m'avait fait manquer ainsi le premier départ ; mais la chose était sans remède ; et, comme il se trouvait en rade un gros bâtiment de transport ramenant en Angleterre un régiment d'artillerie, je suppliai le gouverneur de me permettre d'en profiter, à cause surtout des secours médicaux qu'il pouvait me présenter. Il fut répondu qu'il n'y avait plus de place. Vainement représentai-je que, s'il se trouvait deux officiers d'artillerie de plus, on ne les laisserait sûrement pas en arrière, et que, si on avait deux matelots à embarquer encore, ils trouveraient bien certainement leur place, qu'il ne nous en fallait pas davantage. Tous mes raisonnements furent inutiles ; il me fut objecté que ce bâtiment touchait à Sainte-Hélène, et que cette circonstance suffisait pour me l'interdire. Il fallut me soumettre à la force, et borner le choix que m'avait si généreusement laissé le gouverneur au seul bâtiment qui existât en rade. C'était un très petit brick, véritable coquille, sur laquelle il s'agissait de faire trois mille lieues ; n'importe, je ne balançai pas, je me serais plutôt jeté à la nage que d'attendre un seul instant. Le

marché fut aussitôt et aveuglément conclu : je ne respirais plus que pour appareiller.

Le capitaine de mon brick me prévint qu'il avait reçu les ordres du gouverneur de m'interdire toute communication avec la terre, si, dans le cours de sa traversée, il se trouvait dans l'obligation de relâcher, et, arrivé en Angleterre, de ne pas me laisser débarquer sans avoir pris les ordres du gouvernement. J'étais donc encore véritablement prisonnier entre les mains de cet homme, et pourtant on m'obligeait à lui payer la somme qu'il lui plaisait de me demander. C'était une circonstance si étrange, me semblait-il, que j'eus le désir de la constater, dans la crainte qu'un tel récit de ma part ne pût laisser quelque doute. Aussi, m'adressant au gouverneur pour la dernière fois en lui demandant nos passeports, je lui faisais observer cette singularité, et je le priais de vouloir bien, par sa réponse, certifier que j'avais pourvu moi-même au paiement de mon passage à bord du brick, devenu par ses instructions ma nouvelle prison ; mais, comme on le juge bien, je ne reçus que mes passeports, et pas un mot de plus.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

## Traversée en Europe

### Espace de près de cent jours

**Mercredi 20 août 1817 au vendredi 15 novembre 1817.**

Appareillage du Cap. – Traversée. – Mouillage en Angleterre.

Vers le soir nous gagnons la plage, conduits par nos deux excellents hôtes de Tygerberg et du Cap, dont les soins hospitaliers, les attentions extrêmes et toutes les marques d'une véritable affection nous ont imposé une reconnaissance profonde. Il faisait calme ; mais en mettant le pied dans le canot, et comme par magie s'élève tout à coup un vent favorable. Nous nous écriâmes tous que c'était d'un bon augure ; mais il fut loin de s'accomplir : on verra que la traversée devait être des plus longues, et les approches de l'arrivage effrayantes et terribles.

Nous atteignîmes le bâtiment ; on leva l'ancre ; et enfin nous fûmes sous voile pour cette route d'Europe tant désirée.

Avec le moment de l'appareillage, avait fini, pour moi et pour mon fils, la ville du Cap, et les côtes d'Afrique : non que le lendemain elles



Embarquement à bord d'un brick anglais.

fussent déjà hors de vue, mais parce que nous demeurions ensevelis l'un et l'autre, dans le fond du bâtiment, en proie à un mal de mer effroyable qui dura longtemps, et dont nous crûmes que nous expirerions. Notre logement était si petit, si sale, si incommode ! notre brick n'était guère que de deux cents tonneaux et de douze hommes d'équipage, dont deux mousses ; encore à l'exception du capitaine et du bosseman, son second, qui seuls pouvaient compter pour deux bons matelots ; du cuisinier, vieillard impotent ; tout le reste n'était que des enfants. Une telle exigüité était d'autant plus sensible à mes yeux, et devait réagir d'autant plus fortement sur ma disposition naturelle au mal de mer, qu'au *Griffon* près, je n'avais jamais été que sur des vaisseaux de soixante-quatorze, montés de sept à huit cents hommes.

Toutefois, soit que cette secousse devint un remède naturel, ou autrement, il est certain qu'en dépit de cette affreuse incommodité, malgré une nourriture exécrationnelle, et dans l'absence et le besoin de toutes choses, ma santé et celle de mon fils se trouvèrent bientôt sensiblement améliorées ; et puis, adressez-vous à la médecine ! C'est que, comme le disait souvent l'Empereur, l'homme est une machine à vivre, et que les fonctions de sa nature sont plus fortes encore que toute la science des hommes.

Au bout de treize jours de navigation, nous atteignîmes le tropique du Capricorne et les vents réguliers.

Huit jours après, le dimanche 7 septembre, nous passâmes à la vue de Sainte-Hélène ; mais à la distance de plus de quinze lieues, à peine pouvait-elle s'apercevoir : il faudrait y avoir été comme moi, y avoir été conduit par les mêmes motifs, en avoir emporté l'affection et les autres sentiments que j'y avais puisés, pour soupçonner tout ce que ce

voisinage me fit éprouver, les pensées qu'il fit naître, les regrets qu'il remua. J'avais eu en mon pouvoir d'y demeurer, et j'avais choisi de m'en bannir moi-même !... Aussi bien l'expérience du Cap me faisait craindre de ne m'être décidé que sur des chimères.

Désormais nous voguions à l'aise vers la Ligne, sur cette mer des Tropiques, sur laquelle nous avons plus de trois mille lieues à parcourir. Notre petite barque composait tout notre univers ; quel champ de méditations que de se trouver seul et durant près de cent jours sur le vaste Océan, sans autre abri que l'immense voûte des cieux ; sur un atome flottant, séparé par une frêle planche seulement, et de la voracité des monstres et des abîmes sans fin !... Quel élément pourtant notre audace s'est soumis ! Quels avantages n'a-t-elle pas su s'en créer ! Ah ! que l'homme est grand, que ses efforts sont sublimes, que ses succès sont admirables !

Des myriades de poissons nous environnaient, et semblaient là plus spécialement dans leur empire. Parfois on eût dit que ce n'était qu'avec peine que le vaisseau allait se frayer un passage au milieu d'eux. Dans cette mer, généralement unie et tranquille, éternellement soumise aux vents toujours les mêmes, les voiles une fois orientées, on n'a plus guère qu'à laisser aller ; aussi chacun des matelots employait la plupart du temps son oisiveté à tâcher de saisir quelques-uns de ces nombreux poissons qui nous entouraient, et leurs succès, assez rares, étaient pour nous un grand objet de contentement et de joie. Nous étions si mal nourris et tellement au rebours de nos habitudes, qu'un albicorne, une bonite, un dauphin, qui peut-être de leur nature ne sont pas fort bons, nous semblaient délicieux, et qu'une telle capture faisait le régal de tous : c'était une véritable fête ; nous aurions, je crois, mangé du requin.



Sur le pont d'un navire de commerce :  
chèvre, poules, barreur, officiers, etc.

Que Dieu fasse paix, du reste, à notre cher capitaine, pour la viande, le poisson salé et autres horreurs dont il nous empoisonnait régulièrement deux fois par jour, en dépit de l'énorme rançon qu'il nous avait imposée, et pour laquelle il nous avait promis si bonne chère et si commode logement. Mais une auge, un véritable fumier, quatre ou cinq gros pains, quelques douzaines de vieux coqs, telle fut toute sa magnificence, et voilà la bonne foi des corsaires. Le ciel en préserve ceux qui me suivront !...

Dans l'état d'isolement où nous nous trouvions, on n'en est que plus préparé à toutes les impressions, et c'était un bonheur pour nous, une véritable joie, à mesure que nous avançons, de découvrir une étoile de notre hémisphère natal, de retrouver toutes nos constellations d'Europe. Chaque soir, sous ce beau ciel, je donnais à mon fils des leçons d'astronomie, le jour il s'exerçait à des observations nautiques avec le capitaine, lequel nous dédommageait des sensualités corporelles, sur lesquelles il nous avait si fort trompés, en alimentant notre esprit par de longues et nombreuses lectures, dont il s'acquittait, au demeurant, à merveille.

Au bout d'un mois, le 20 septembre, nous rentrâmes enfin dans notre hémisphère septentrional, en traversant l'équateur presque en même temps que le soleil qui descendait, vers le midi, à contrebord

de nous. Nous dépassâmes avec beaucoup de bonheur le voisinage nord de la Ligne, où les calmes et les orages sont infaillibles. Là, la fournaise de l'équateur se combinant avec la fournaise des sables africains conspirent de concert pour tourmenter, troubler la nature, qui exprime sa lassitude par des calmes prolongés, ou se réveille par des torrents de pluie et des éclats de tonnerre terribles.

Vingt-cinq jours après, nous dépassâmes le second tropique et atteignîmes les confins de nos vents variables.

Nous avons quitté le Cap en hiver, et après avoir traversé la zone embrasée des tropiques, nous retrouvions de nouveau l'hiver aux portes de l'Europe : ainsi des tempêtes stationnaient aux deux extrémités de notre course : nous avons heureusement esquivé celles du départ ; restaient celles de l'arrivée : nous les trouvâmes à leur poste et furieuses.

Au bout d'une vingtaine de jours de vents variables, insignifiants, incertains, nous arrivâmes à la vue des Açores. Notre voyage avait acquis déjà le caractère d'une extrême longueur. Il n'est pas sans exemple qu'on se soit rendu du Cap en Angleterre en trente jours ; la traversée commune est de cinquante : nous tenions la mer depuis plus de quatre-vingts jours, et nous n'en étions encore qu'aux grandes difficultés. En effet, à la vue des Açores commencèrent nos tribulations, et ce que nous appelâmes notre *semaine de la Passion*.

Le 1<sup>er</sup> novembre, premier coup de vent, modéré, il est vrai ; mais comme pour commencer, et nous mettre en train.

Le 2, calme pour respirer. Le 3, second coup de vent supportable encore ; mais dans la nuit, qui se trouvait des plus obscures, troisième

coup de vent, et cette fois, véritable ouragan. Le vent saute avec une détonation terrible de l'arrière à l'avant, soufflant avec furie ; il prend à revers le peu de voiles que nous portions, et en un instant, aussi rapidement que la pensée, le côté du vaisseau est dans l'eau, la mer atteint presque le pied des mâts. Une grande partie des tonneaux de sa cargaison sont culbutés, et viennent ajouter par leur poids à l'inclinaison déjà si effrayante du bâtiment. Heureusement le vent dévore les voiles, qui lui sont abandonnées, autrement nous achevions de sombrer. Chacun se croyait noyé, et nous devions l'être : le destin l'emporta, notre heure n'était pas venue ; nous eûmes le bonheur de surnager. C'est un accident de la sorte, et à peu près dans les mêmes parages, qui, en 1782, submergea la *Ville de Paris*, et quatre autres vaisseaux de soixante-quatorze. Notre capitaine et son second, navigant depuis vingt ans, nous assuraient n'avoir jamais éprouvé un vent aussi violent. Un plus fort serait impossible, disaient-ils, la mer en était blanche et lumineuse aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Ce coup de vent, qui dura trois heures dans sa plus grande force, se prolongea toute la journée du 4 et partie du lendemain.

Le 5, la fin du jour devint supportable ; mais ce n'était qu'un répit.

Le 6, quatrième coup de vent soufflant avec violence tout le long du jour. Il va croissant dans la nuit ; nous sommes obligés de fuir devant lui ; la mer est furieuse, elle s'empare du pont, on est obligé de fermer hermétiquement l'ouverture par laquelle nous sortions de notre cabine, et nous demeurons enfermés au fond du bâtiment, à la seule lueur d'une lampe lugubre : c'était l'antre de Neptune qui menaçait de devenir bientôt celui de Pluton. Nous étions littéralement sous l'eau, dont les vagues ondulaient sur nos têtes.



Navire dans la tempête, par van de Velde.

Cet état dura tout le jour du vendredi 7. Malade de la mer, depuis longtemps je n'avais pas bougé de mon hamac ; sur les quatre heures de l'après-midi, je profite d'un moment d'embellie, pour essayer de me traîner à l'issue de notre hideux refuge, et y considérer un peu l'état des choses ; et vraiment le spectacle était grand, sublime, imposant, terrible : le vaste Océan, ombragé d'un ciel rouge de fureur, hérissé d'innombrables montagnes rugissantes, sillonné de profondes vallées et d'abîmes sans mesure, formait un ensemble qui saisissait d'une sainte horreur. Notre petite barque glissait avec une admirable

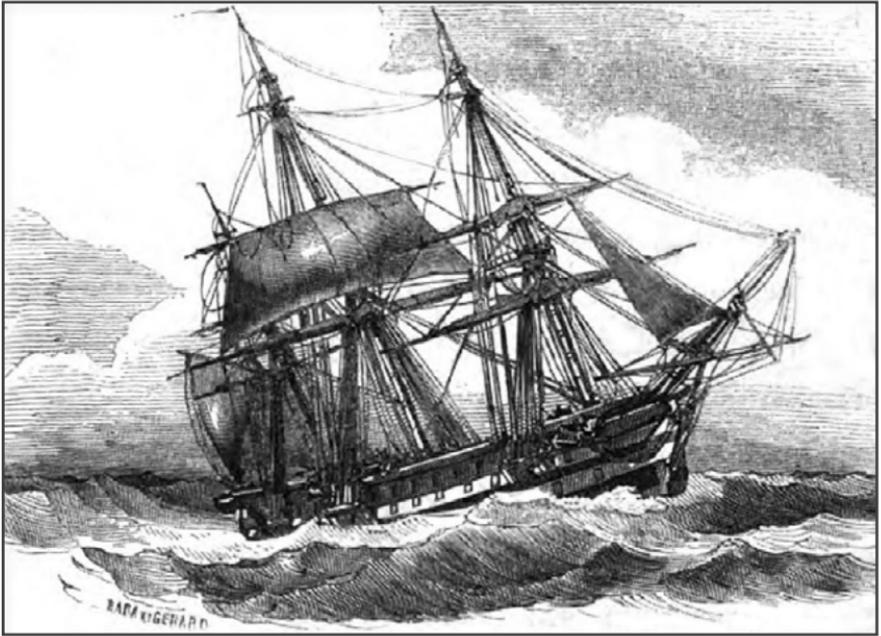
rapidité entre deux montagnes mouvantes, dont les bords venaient se mêler souvent sur notre pont, menaçant à chaque instant de s'y réunir pour notre destruction finale, tandis que par-derrière de longues et serpenteuses vagues semblables aux monstres fantastiques de la fable, nous poursuivaient avec une incessante ardeur, élevant leurs têtes hideuses au-dessus de notre poupe, d'où elles semblaient plonger sur nous pour contempler leur proie qui leur échappait toujours, mais non sans qu'elles nous enlevassent par-ci par-là les bois de nos parties supérieures. Dans cet état, le péril était des plus éminents : on se parlait peu, on se considérait en silence : on laissait courir le temps. Il est certain qu'il suffisait d'un faux coup de gouvernail, de la plus petite inattention, de la plus légère négligence pour nous engloutir à jamais. Si nous eussions été atteints par une de ces redoutables vagues de derrière, elle eût tout entraîné sous son poids ; c'est même ce que nous avons à redouter davantage. Nous fûmes menacés plus d'une fois d'être enfoncés dans notre retraite ; le choc des vagues frappait sur nous avec la véritable détonation du canon. Nous les voyions avec effroi faire des progrès sur nous ; et une grande partie de la nuit terrible qui suivit fut employée à nous retrancher et à nous renforcer contre elles.

Mon fils, qui ne pouvait ni se coucher, ni dormir, montait souvent aux nouvelles et revenait ensuite près de moi, qui demeurais gisant sur mon hamac. Dans la longueur de cette nuit cruelle, ne sachant que faire pour nous distraire de notre situation, et afin de tromper le temps, s'il était possible, j'essayai un moment de dicter à mon fils : c'était un morceau d'histoire ancienne ; mais bientôt une vague, dans un des enfoncements partiels, vint inonder mon hamac et le papier de mon fils. Nous nous crûmes à notre dernière heure : il me saisit la main, disant avec assez de gaieté : « Du moins, nous nous enfonçons en bonne compagnie ; nous descendrons avec nos Grecs et nos

Romains. » Il est sûr, pour le dire en passant, que je pus voir mon fils supporter ces crises vraiment effrayantes de manière à en être plus que satisfait. Il les considérait avec calme, les suivait avec curiosité et en parlait librement ; et ce que peuvent seulement quelques mois de plus sur notre machine ! ce que peut pourtant la force des muscles sur la nature des sensations ! C'est dans cette situation-là même, et dans tout le sang-froid dont il me donnait la preuve, qu'il me disait que dans la route à Sainte-Hélène à bord du *Northumberland*, pas plus d'un ou deux ans auparavant, il avait passé plusieurs nuits blanches dans son lit, et fort malheureux par la seule crainte d'être submergé durant son sommeil. Si faible alors qu'il n'y avait même pas l'apparence du danger ! si intrépide aujourd'hui quand la mort pouvait être regardée comme certaine !... Il arriva même que son attitude en cette occasion fût importune à notre capitaine, qui, un moment, la traita de scandale. Ce capitaine, que nous avions cru être un loup de mer, et qui, à l'essai, ne se trouva rien moins que cela, qui, dans l'excès du péril, avait tout abandonné à son second, et dans son découragement demeurait étendu sur son lit, rêvant sans doute à ses péchés, à ses voleries sur nous peut-être, car on connaît la dévotion, les scrupules des matelots en péril ; cet homme, dis-je, retrouva ses forces pour faire une scène à mon fils, sur ce qu'il s'était permis, disait-il, une expression gaillarde, et osait fredonner un air en cet instant ; ce qui, disait-il, et dans la situation terrible où nous nous trouvions, était fait pour offenser Dieu ; que son inexpérience et sa jeunesse seules pouvaient lui avoir caché le danger où nous étions depuis huit jours de finir à toute minute : et en ceci il disait vrai.

Au demeurant, tout ce qu'on vient de lire ne devait pas être encore la limite de nos dangers, ni le terme de nos craintes. La tempête durait toujours, et semblait croître encore ; enfin, le samedi 8, vers le matin, l'homme qui tenait le gouvernail, à titre de plus adroit, de plus

intrépide dans l'équipage, déclara qu'il ne s'en chargeait plus. Les étourdissements le gagnaient, disait-il, et il craignait que quelque faute de sa part ne devînt funeste à tous. Alors il fallut avoir recours à la dernière ressource, celle de *mettre à la cape*, c'est-à-dire de faire venir le vaisseau en travers du vent, manœuvre des plus délicates dans la situation désespérée où nous nous trouvions, parce qu'on courait risque d'être englouti en l'exécutant. Toutefois la Providence fut de



Navire mis à la cape par gros temps.

nouveau pour nous : nous y parvînmes avec le plus rare bonheur, et un cri fervent de reconnaissance et de joie de tout l'équipage nous l'apprit en bas. Nous nous estimâmes des plus heureux, bien que d'être engloutis désormais par le travers, au lieu de l'être auparavant par le derrière, fût la principale différence. Pourtant il est vrai de dire

qu'à peine nous fûmes dans cette nouvelle attitude, que le vaisseau se trouva, par rapport à ce qui venait de cesser, comme s'il fût arrivé au port. Pour moi, j'avais vu prendre à regret la détermination de changer de route, car nous interrompions par là notre course vers le dénouement de nos maux ; mais à peine me fus-je trouvé un peu plus à mon aise, que rien dans le monde n'eût pu m'amener à reprendre la situation que nous venions de quitter. C'est que dans l'état désespéré où nous nous trouvions depuis tant d'heures, on finit par prendre son parti ; mais dès que la confiance revient, on répugne extrêmement à se résigner de nouveau.

Ce terrible coup de vent durait depuis trois jours : notre semaine se complétait. Je comptais beaucoup sur le dimanche qui allait commencer non seulement à cause du changement de lune, mais aussi à cause de la bienveillance toute particulière dont ce jour avait été constamment pour nous depuis notre départ ; et nos espérances ne furent point déçues, car, dans la nuit du samedi, le temps devint supportable, et au jour, nous pûmes nous mettre en route. Il est sûr que, par un concours singulier, les dimanches, depuis le Cap, avaient toujours été marquants et heureux : c'était un dimanche que nous avions passé le tropique du Midi<sup>15</sup> et gagné les vents alizés ; c'était un dimanche que nous avions vu Sainte-Hélène ; un autre dimanche que nous avions atteint l'Ascension ; un dimanche que nous avions coupé la Ligne ; un dimanche que nous avions franchi le second tropique ; un dimanche que nous avions gagné la hauteur de Gibraltar, premier point de la grande patrie européenne ; enfin, c'était un dimanche que nous étions arrivés à celle de Bayonne ou de Bordeaux, commencement de notre chère France ; et c'était un dimanche encore où en cet instant, nous finissions cette terrible semaine à la hauteur de Brest.

---

15. Tropicque du Capricorne. (*JMS*)

Nous pouvions en toute justice compter désormais sur quelques beaux jours, nous disions-nous ; il nous semblait avoir assez chèrement payé notre tribut ; nous espérions avoir épuisé la fureur des vents ; la sonde nous rapportait du fond européen ; nous ne rêvions plus qu'au beau reste du voyage. Vain calcul ! notre heureux dimanche écoulé, arrive un cinquième coup de vent. Cependant nous commençons à être engagés à l'entrée de la Manche, bien que sans avoir eu pourtant encore connaissance de terre, ce qui faisait que notre véritable position nous était inconnue. La prudence commandait de reprendre le large : heureusement cela ne fut pas long ; et remettant en route, nous arrivâmes enfin à la vue du cap Lézard<sup>16</sup> mais il était dit que nous ne pouvions avoir vingt-quatre heures heureuses. Un épais brouillard succède presque aussitôt, et un sixième coup de vent se déclare sous les apparences les plus sinistres. Il venait du sud et nous mettait en perdition. Nous nous trouvions engagés désormais et sans abri ; d'un côté nous donnions sur le cap Lézard, l'autre nous conduisait sur les îles Scilly, extrêmement dangereuses ; la mer était des plus grosses, nous n'avions pas une connaissance précise des lieux ; la nuit venait, et elle était de quatorze heures. Que de sujets d'inquiétude ! quelle perplexité pour l'imagination et le calcul ! la tristesse était grande, et le découragement complet, quand un violent orage de pluie accompagné de tonnerre, bien qu'au milieu de novembre et par un grand froid, vint enfin comme nous désensorceler ; le vent saute tout à coup du bon côté et pour cette fois termine tous nos embarras, en nous conduisant dans la rade des Dunes<sup>17</sup>, où nous jetons l'ancre. Heureux, cent fois heureux d'avoir échappé à de si terribles et si nombreux dangers ! Plus tard, en Allemagne, lisant les papiers anglais, nous y trouvions chaque jour l'annonce des plus grands malheurs arrivés précisément à la même époque et dans les mêmes parages.

---

16. Le cap Lizard, en Cornouailles. C'est le point le plus au sud de la Grande-Bretagne. (*JMS*)

17. Les Downs. (*JMS*)

Un vaisseau avait sombré, l'autre avait été englouti, un autre avait été vu flottant sur le côté sans mâts et sans créatures vivantes, un autre avait péri, corps et biens, à l'arrivage. La saison était citée comme des plus affreuses, les accidents étaient sans nombre, et il faudrait y avoir été exposé comme nous pour deviner les impressions sympathiques que nous causaient de pareils récits, et les vives actions de grâce à la Providence que chaque fois ils réveillaient en nous !

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

# Voyage de la Tamise à Francfort

## Espace de vingt jours

**De 16 novembre au 11 décembre 1817.**

On m'interdit l'Angleterre. – Déportation à Ostende. – Persécutions en Belgique, en Prusse, etc. ; douces compensations. – Arrivée à Francfort.

Nous n'avions, la veille, jeté l'ancre aux Dunes que pour passer la nuit. Au jour nous avons appareillé pour donner dans la Tamise ; notre destination était pour Londres ; aucun accident ne semblait plus pouvoir me l'interdire désormais, et déjà je calculais l'heure de l'arrivée. Toutes mes espérances pouvaient enfin se réaliser, je reprenais toute ma confiance ; mais combien je me trompais !

Arrivé à Gravesand, où stationne un vaisseau spécialement chargé de la police des étrangers, un agent de l'autorité, à mon seul nom, me signifia que je ne pouvais aller plus loin, et que je devais le suivre immédiatement avec mes effets à bord de l'*Alien-Ship* (vaisseau des étrangers). J'eus beau me récrier, lui faire voir combien mon passeport me mettait en règle, c'était là précisément la pièce de ma condamnation. On m'a appris depuis que, longtemps avant mon arrivée en Angleterre, cette mesure avait été ordonnée pour moi dans tous les ports.

Une fois à bord de l'*Alien-Ship*, on mit le scellé sur mes papiers, et l'on me dit que je devais attendre les derniers ordres du gouvernement. J'avais écrit à lord Bathurst, dès l'instant de notre mouillage aux Dunes ; je lui écrivis de nouveau en cet instant. Je ne savais pas ce qu'il voulait faire de moi ; mais il me paraissait impossible qu'il ne s'empressât pas de me faire paraître devant lui : il ne pouvait surtout

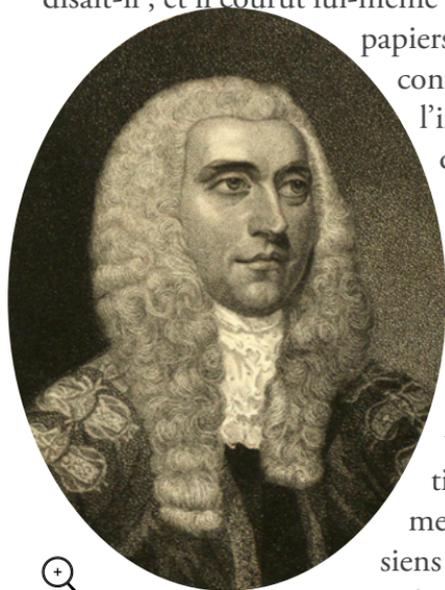
m'entrer dans la pensée qu'il se refusât à cette occasion si favorable d'entendre contradictoirement tout ce qui se serait passé à Sainte-Hélène ; or, pourtant, on va voir que c'est précisément ce qui arriva.

À la réclusion près, on m'avait traité à l'*Alien-Ship* avec toutes sortes d'attentions ! Le capitaine, qui, ayant fort peu à faire depuis la paix, n'y paraissait que le jour, me destina son propre lit.

Harassé de ces nouveaux contretemps, souffrant de mes maux habituels, et dans l'ennui de ma nouvelle prison, je m'étais couché, de bonne heure, lorsque je fus éveillé tout à coup, dans le milieu de la nuit, par une voix glapissante : « Comte ! comte ! s'écriait quelqu'un qui me cherchait partout, et qui, dans son empressement, ne s'était même pas donné le temps de prendre de la lumière, *c'est le plaisir du prince régent que vous quittiez à l'instant la Grande-Bretagne.* » Encore dans le vague de mon sommeil troublé, il m'échappa de répondre : « Assurément voilà un bien triste et sot plaisir pour S. A. R. ; mais vous, monsieur, qui êtes-vous ? » Et il m'apprit qu'il était messenger d'État ou des ministres. Je lui dis de vouloir bien aller attendre que je me trouvasse prêt, et j'essayai vainement d'achever ma nuit. Au point du jour, on me fit descendre avec mon fils dans un bateau ; nous fûmes débarqués avec mystère : on nous emballa dans une chaise de poste, et l'on se dirigea par la route la plus courte sur Douvres, où mon conducteur me dit qu'il avait ordre de me déposer, à mon choix, dans le paquebot de Calais ou d'Ostende, les deux seuls points sur lesquels il me fût permis d'opter.

À Douvres, il se trouva, par un motif ou par un autre, que nous ne pûmes appareiller immédiatement, et il me fut dit que ce ne pourrait être même avant deux ou trois jours. On nous enferma dans une auberge, où, sous les efforts apparents de m'être agréable, notre

gardien exécuta sur moi la plus basse des manœuvres. Si l'on se plaint sur le continent de mesures ignobles de la part d'agents de police, celui auquel nous avons affaire en cet instant ne demeure assurément pas en arrière de ceux d'aucun pays. Comme il m'arriva de prononcer par hasard qu'il était bien fâcheux qu'on eût mis le scellé sur mes papiers, parce qu'autrement j'aurais profité de mon séjour pour écrire quelques lettres, il se récria sur la dureté qu'il y aurait à me priver de cette satisfaction, qui était des plus innocentes et des plus justes, disait-il ; et il courut lui-même briser les scellés, et me remit tous mes



Henry Addington,  
lord Sidmouth.

papiers, m'exhortant à tâcher d'alléger un contretemps dont il était fâché d'être l'instrument. Eh bien, tout cela n'était qu'un piège pour se ménager la satisfaction de saisir ce que j'aurais écrit dans la confiance qu'il m'aurait inspirée. Cet homme, durant les jours que nous fûmes ensemble, n'avait cessé de faire le bon apôtre auprès de nous, tout en nous débitant, il est vrai, cent impertinences qui m'avertissaient assez de toute sa turpitude. Il me disait, par exemple, que lui et les siens se faisaient un devoir de ne pas connaître d'autre loi que le *plaisir* du prince ; il me parlait de son *maître*, lord Sidmouth<sup>18</sup>, le ministre de l'Intérieur ; de son *maître* qui avait précédé lord Sidmouth, et ainsi de suite : et comme pour me moquer je disais que j'avais cru qu'il appartenait au ministère et non au ministre, il me répondait de la meilleure foi du monde que je me trompais, que

18. Henry Addington, viscount of Sidmouth (1757-1844). Homme politique britannique, il était *Home secretary* (ministre de l'Intérieur) de 1812 à 1822. (JMS)

c'était au ministre qu'il appartenait ; car c'était lui qui lui donnait ses appointements et pouvait les lui retirer, ajoutant d'autres sottises pareilles, qui tenaient bien plus du nègre esclave à la Jamaïque, que d'un blanc européen, citoyen de la Grande-Bretagne ; ce qui, du reste, m'eût été fort égal, si ses nobles principes ne s'étaient pas exercés sur ma personne, ainsi qu'on va le voir.

Au moment précis du départ, lorsque j'allais me mettre en marche, cet homme, jusque-là si complaisant et si obséquieux, me dit, d'un air assez insolent, qu'il avait une petite formalité à remplir vis-à-vis de moi, et s'emparant de tous mes effets, il fit, dans tout mon linge et sur tous mes vêtements, les recherches les plus minutieuses, se saisissant de tous mes papiers, sans aucune formalité quelconque, se refusant même à toute espèce d'inventaire. Je poussais les hauts cris, je me réclamaï des magistrats, j'exigeais que l'on reçût au moins mes protestations ; mais il me fut répondu que dans la situation où je me trouvais, et vu ma qualité d'étranger, je demeurais en dehors du bénéfice des lois que j'implorais, et il me fallut partir de la sorte, laissant néanmoins après moi la lettre suivante à lord Sidmouth :

« Milord, – c'est avec le plus vif regret que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Seigneurie, certain que je ne serai plus à temps de recevoir sa réponse, qui peut-être comblerait mon désir.

« Depuis quatre jours je me trouve entre les mains de votre messager, qui, à son arrivée, a fait lever le scellé qu'on avait apposé sur mes papiers, me disant qu'il les remettait à ma disposition. Depuis, il m'a vu écrire, m'y a encouragé même, et a attendu le moment du départ pour saisir, en votre nom, jusqu'au dernier de mes papiers. C'est un piège, milord, qu'il n'entre nullement dans mon cœur de faire remonter plus haut que l'homme qui l'a exercé. Ce messager

n'entendait que l'anglais, il s'est aidé d'un second, se donnant pour entendre tant soit peu le français, lequel a voulu lire mes papiers un à un, et encore les garder tous. Il y aurait eu pour huit jours de lecture, et je ne pensais pas qu'un simple particulier eût un pareil droit sur moi.

« On m'a tout retenu : lettres, notes, cahiers d'étude de mon fils, titres de propriété, secrets domestiques, pièces officielles de sir Hudson Lowe et de lord Charles Sommerset, mes agendas journaliers, et jusqu'à une lettre au ministre de la Police de France et une autre à ma femme, que dans mon oisiveté ici j'avais déjà dictées pour pouvoir les expédier en abordant à Ostende. On m'en a séparé sans vouloir en faire l'inventaire ni les coter : c'était l'ordre de Votre Seigneurie, disait-on. Dans le premier moment d'indignation, j'ai protesté contre une telle violence, et demandé qu'un magistrat pût recevoir ma plainte. Je ne consignerai pas ici la réponse qui m'a été faite.

« Revenu à moi, ne redoutant rien autant que de voir mon nom mêlé à des discussions publiques, et réfléchissant qu'il était impossible que V. S. eût ordonné une pareille déviation de toutes les jurisprudences du monde, qui veulent que l'autorité se mette en garde contre celui qui, dans un pareil cas, pourrait prétendre qu'on lui a soustrait ou ajouté quelques pièces, je me suis restreint à supplier de toutes les manières, et par tous les arguments possibles, le messager qui ordonnait de mes destinées, de vouloir bien retarder mon départ jusqu'à ce que j'eusse pu écrire à V. S. et qu'il pût lui-même obtenir la confirmation de ses ordres rigoureux. Cet homme, qui avait retardé trois jours sur de légers motifs, s'est montré inflexible dans cette circonstance grave. J'ai eu beau lui représenter que je n'avais nulle objection à laisser voir tous mes papiers aux personnes confidentielles que V. S. aurait nommées à ce sujet, mais qu'il était dans les intérêts

même de V. S. qu'on observât certaines formes à mon égard ; que dans l'examen des papiers ma présence serait utile, sinon absolument nécessaire, pour donner des explications sur bien des choses qu'on ne saurait comprendre sans moi ; mais que cependant il jetait ma personne sur le continent, et envoyait les papiers à Londres ; qu'il était à craindre qu'il n'y eût quelques méprises, que vingt-quatre heures éclairciraient tout. Il m'a été répondu froidement que je ne devais pas être inquiet d'un retour du continent s'il était nécessaire, parce que vous en payeriez les frais. Dans quelles mains, milord, V. S. m'a-t-elle placé !!! Dans une autre circonstance, et bien sûrement contre votre intention, j'ai été dans l'obligation d'imposer silence à celui qui me gardait, à cause de ses grossières injures sur l'illustre personne que je vénère le plus au monde.

« Enfin, milord, depuis que j'ai abordé vos rivages, j'ai été traité comme un malfaiteur ; et pourtant quel est mon crime ? La différence d'opinions politiques, à ce qu'on pourrait croire, et une captivité volontaire à Longwood ! Mais ce dernier acte n'est-il pas des plus nobles, des plus généreux, et tellement honorable, qu'il n'est personne, qui, dans le fond du cœur, ne se trouvât fier d'en avoir donné l'exemple. Milord, la douceur de mœurs et la justice naturelle qu'on donne à V. S. n'ont pu autoriser tout ce qui m'est arrivé, j'en suis sûr. J'ai obtenu et je me suis empressé d'apposer mon cachet sur les papiers qui m'ont été enlevés, non pour me prémunir contre V. S., mais au contraire pour remédier, dans ses intérêts, aux défauts de forme qu'auraient pu commettre ses agents.

« Je supplie V. S. de revenir sur ce qui me concerne, et de ne pas prononcer sur mes papiers sans avoir de moi les éclaircissements qu'elle pourrait désirer, et qu'elle recevra en toute satisfaction. J'affirme d'avance qu'il n'en est pas un, quelle que soit la différence

d'opinion et de sentiment qu'on y rencontre, qui ne puisse supporter l'investigation judiciaire ou les discussions à l'amiable. On ne saurait y trouver rien d'intéressant en matière d'État, ni de secret en politique. Je n'ai jamais eu aucune chose de ce genre, et si j'en avais possédé, les occasions ne m'auraient pas manqué pour les avoir soustraites depuis longtemps.

« Ce serait peut-être ici le cas, Milord, de mentionner en même temps à V. S. les papiers qui m'ont été retenus à Sainte-Hélène, ainsi que beaucoup d'autres objets dont j'aurai à entretenir V. S. ou lord Bathurst ; mais le peu d'instant qui me sont laissés, et le désordre d'idées qu'amènent des circonstances aussi subites et aussi imprévues, me le font remettre à un autre moment.

« Je vais attendre avec anxiété que V. S. daigne m'honorer d'une réponse. Dans quel lieu ? je ne sais ; à Bruxelles, si on me permet d'y demeurer. J'ai l'honneur d'être, etc. »

On me jeta dans un paquebot, et je fis voile pour Ostende ; et ici, puisque je me suis permis parfois de parler de mes souffrances physiques, qu'on me pardonne si, pour donner une plus juste idée des souffrances que j'avais dû éprouver dans ma longue traversée, j'ose faire remarquer que, malgré les cent jours que je venais de passer sous voiles, et bien que le temps ne fût pas précisément mauvais, je trouvai néanmoins le secret d'être encore malade de la mer à bord de mon paquebot, ce qui assurément était bien ridicule, mais n'en était pas moins.

Dès le lendemain j'atteignis Ostende, et débarquai sans que personne ne m'eût rien dit. Je crus pour cette fois encore toucher au terme de mes maux et avoir recouvré ma liberté ; mais je me trompais de

nouveau ; des persécutions d'une autre espèce allaient au contraire commencer ; ce n'est pas toutefois que je n'eusse à me louer beaucoup des premiers instants.

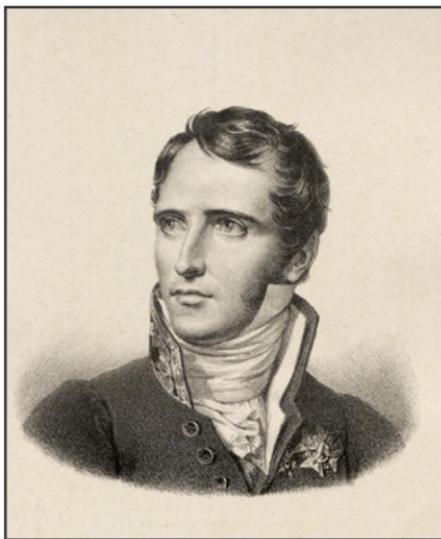
À mon auberge, et sans que je sache comment on avait pu me deviner, un agent de l'autorité locale vint me dire qu'il avait ordre de me garder en surveillance, et qu'il s'était fait un devoir de venir me demander comment je voulais que cette formalité fût remplie. Depuis longtemps je n'étais pas fait à des manières si polies, aussi ce fut mon observation, ajoutant qu'il me suffisait d'une telle démarche pour m'abandonner en toute confiance à ce qui lui plairait de faire de moi ; et comme sa politesse avait donné lieu d'allonger entre nous une conversation dont sa curiosité semblait avide, il lui arriva bientôt de me dire qu'il allait me faire une question bien indiscrete, déplacée peut-être, mais qu'il ne résistait pas à savoir s'il était vrai que j'eusse quitté Napoléon, parce que le malheur l'avait aigri au point qu'on ne pouvait plus vivre avec lui ; car les papiers ministériels anglais avaient répandu cent fables à mon sujet, toutes plus ridicules les unes que les autres. Je lui répondis en souriant : « Monsieur, si j'avais aucun mal à dire de Napoléon, si j'avais la moindre plainte à faire de lui, croyez que vous ne me garderiez pas en cet instant, et que je serais loin d'être maltraité nulle part. » Sur quoi il se récria à son tour, en se frappant le front, que c'était une réponse qu'il eût dû se faire à lui-même, et il n'en devint que plus affectueux pour moi. Du reste, ayant appris de moi que mon intention était de me rendre à Bruxelles, il n'imposa, en me quittant, d'autre condition à mon entière liberté, que de ne pas partir sans l'en avoir prévenu, m'assurant d'ailleurs qu'une décision à mon égard ne pouvait tarder vingt-quatre heures, un courrier ayant été expédié au gouverneur de la province, et son prompt retour devant suffire, probablement, pour me laisser entièrement libre.

J'employai le retard qui m'était imposé à écrire aux deux ministres de la Police de France et des Pays-Bas, relativement à la situation dans laquelle j'allais me trouver désormais.

« Monsieur le comte<sup>19</sup>, disais-je à celui de France, je crois bien faire en abordant sur le continent, que d'instruire V. E. des circonstances qui me concernent ; j'espère qu'elle approuvera les motifs qui m'y déterminent.

« Depuis un an que j'ai été arraché soudainement de Longwood, je suis promené en captif de rivage en rivage. À mon entrée dans la Tamise, il m'a été signifié de repartir à l'instant pour le continent, ne me laissant d'autre choix que Calais ou Ostende.

« Un sentiment de délicatesse et de prudence m'a fait préférer Ostende. De tous les pays, la France était celui où il était plus naturel de surveiller mon apparition ; j'ai voulu, monsieur le comte, épargner ce soin à votre département, et m'éviter à moi-



Élie Decazes, ministre de la Police,  
lithographie de Villain.

même les inconvénients qui auraient pu en être la suite. Cette double considération m'a fait adopter le parti cruel de m'exiler volontairement. Un autre motif s'y est joint encore, c'est la facilité dont j'espère

19. Élie Louis Decazes (1780-1860) fut ministre de la police de 1815 à 1818. (JMS)

jouer ici (en dehors de toute idée politique, dans le seul sentiment de mes affections privées et personnelles, par la voie légale qu'admettent les règlements d'Angleterre, et sous le couvert même de ses ministres), de procurer quelque adoucissement et des consolations innocentes aux martyrs de Longwood. Ces devoirs pieux et sacrés auraient pu être mal interprétés en France, et donner lieu peut-être à de justes obstacles.

« Monsieur le comte, j'espère qu'un exposé aussi naturel et aussi franc détruira à vos yeux les idées défavorables qu'auraient pu suggérer les circonstances de ma situation ; et c'est par une suite de la même intention, que je prends la liberté d'inclure ici, sous votre couvert, une lettre ouverte pour ma femme, osant réclamer vos bontés pour elle, dans ce qui pourrait dépendre de votre ministère pour lui faciliter les moyens de venir partager mon exil volontaire. Daignez agréer, etc. »

Quant à celui des Pays-Bas, je lui écrivais : « Qu'on cherche d'ordinaire à échapper à la surveillance ; que je venais, au contraire, implorer la sienne. Je lui répétais, comme dans la précédente, ce qui venait de m'arriver dans la Tamise, et qu'on m'avait jeté sur le continent sans avoir prononcé aucun motif ni argué aucun grief.

« Je l'informais que je venais d'écrire au ministre de la Police de France, pour lui faire connaître les motifs qui me portaient à m'exiler volontairement. Je lui exposais que je me trouvais fort malade, et que mon fils était dans un état de santé alarmant ; que je venais de faire une traversée de cent jours sur un petit bâtiment ; que j'ignorais l'existence de ma femme et de tous les miens, que je ne savais plus où en étaient mes affaires domestiques, et je le suppliais, par toutes ces raisons, de me permettre de demeurer quelques jours à Bruxelles,

pour respirer et me reconnaître ; pour faire venir ma femme, et profiter des secours de la médecine ; que peut-être aussi durant ce temps, le ministère anglais, dans la dureté et la précipitation duquel il devait nécessairement y avoir eu quelque méprise, reviendrait-il à me permettre d'assister en personne, ainsi que je l'avais demandé, à l'examen des papiers qu'il m'avait saisis.

« Enfin, je finissais par l'assurer que je ne rapportais ni vues ni idées politiques ; que tout se réduisait en moi à de purs sentiments d'affection privée, de tendre dévouement personnel ; que ces sentiments étaient naturels, honorables, et que l'aveu que je lui en faisais devait être le garant qu'ils ne pouvaient inquiéter personne. »

Je dois à la justice et à la reconnaissance de dire que ma lettre au ministre de la Police de France amena de sa part, lorsque les occasions s'en présentèrent, tout ce qu'on devait attendre au moins de l'homme de bonne compagnie. Il n'en fut pas de même de celui des Pays-Bas ; je n'eus d'autre réponse de lui que des gendarmes. Des ordres furent expédiés partout pour me retrouver : on croyait m'avoir perdu ; car, ainsi que me l'avait dit celui chargé de ma surveillance, la permission du gouverneur de me laisser mettre en route n'avait pas tardé à arriver, et j'en avais profité immédiatement, prenant, à cause de mon état de souffrances, les voies commodes, mais obscures et lentes, celles des canots, ce qu'on n'avait pas deviné : l'on me cherchait bien loin d'Ostende, que j'étais presque encore à ses portes. Ma confiance et ma sécurité avaient tout dérouté ; on n'avait pas bien encore mon signalement, on était fort en peine pour me reconnaître, et ce fut moi-même qui ne tardai pas à calmer ces inquiétudes, en venant me livrer, comme on dit, dans la gueule du loup.

Au bout de trois jours de voyage, arrivant fort tard à Bruxelles, mon premier soin fut d'envoyer à la police donner connaissance de mon arrivée, et demander la décision qu'aurait portée le ministre à mon sujet, d'après la lettre que je lui avais adressée d'Ostende. La réponse généreuse à mon innocente confiance fut d'envoyer faire investir mon auberge dès l'instant même, et l'on attendit avec impatience le point du jour pour me signifier que j'eusse à sortir, sans le moindre délai, du royaume des Pays-Bas. J'étais très souffrant, j'avais de la fièvre, je demandai vainement qu'on eût la compassion de m'accorder au moins un jour. Il fallait assurément qu'il y eût des inconvénients bien graves à me laisser séjourner dans Bruxelles, ou qu'on fût facilement porté à être barbare envers moi ; on ne me donna pas une heure. Je fus placé, entre un commissaire de police et un gendarme, dans une voiture, et jeté sur le grand chemin. Ceux-ci, témoins de mon état, me prirent en pitié et consentirent à s'arrêter au bout de quelques heures pour me procurer un peu de repos, et recevoir quelques pansements nécessaires : mais sous la condition expresse que je me remettrais en route dès le lendemain de bon matin, sous la garde des surveillants désignés pour les remplacer, ce qui fut fidèlement exécuté et répété de ville en ville, en dépit des observations et des témoignages réitérés de tous les médecins. Victime de si cruels traitements, je crus devoir m'adresser à l'ambassadeur de France en Belgique, qui ne manquerait pas, me disais-je, de s'élever avec violence contre un tel état de choses ; car, sans motif légitime et en violation des lois, traiter de la sorte un Français confié à sa protection, c'était un outrage à son caractère public.

Je lui donnai donc connaissance des mesures vexatoires et barbares exercées en cet instant sur ma personne.

Je lui disais « qu'en abordant à Ostende, j'avais écrit au ministre de la Police de France les motifs qui me portaient à demeurer en dehors ; que j'avais écrit en même temps au ministre de la Police des Pays-Bas, pour le supplier de trouver bon que je séjournasse quelques instants à Bruxelles ; et qu'arrivé fort tard, libre et sans surveillance, dans cette dernière ville, je m'étais empressé d'en donner connaissance à S. E. ; mais que le lendemain, j'avais été réveillé subitement avant le jour, entouré de quatre personnes de la police, et de deux gendarmes, et qu'il m'avait été signifié, en dépit de mon état très souffrant, qu'il fallait partir à l'instant ; qu'en vain j'avais demandé un médecin pour qu'il pût constater mes besoins ; qu'il m'avait été dit qu'on allait me l'accorder pour la forme ; mais qu'il me faudrait partir, quelle que fût son opinion ; qu'en effet j'avais été transporté à Louvain, en malfaiteur et moribond, sous l'escorte d'un officier de police et d'un gendarme ; qu'en arrivant à la nuit dans cette ville, mon mal ayant augmenté, couvert de vésicatoires, la fièvre m'ayant pris, j'avais demandé à séjourner le lendemain ; que le bourgmestre avait eu l'inhumanité de me le refuser, en dépit de deux ou trois déclarations très fortes des médecins ; qu'ayant demandé que le médecin, du moins, pût m'accompagner dans ma voiture, au lieu du gendarme, qui suivrait à cheval, cela m'avait été refusé encore ; que tout ce qu'on pouvait me permettre, m'avait-on dit, était que le médecin m'accompagnât dans une seconde voiture ; ce qui était une ironie sans doute ».

J'ajoutais « que j'étais bien sûr qu'un tel traitement ne pouvait me venir de lui, qui seul pourtant, dans cette circonstance, aurait le droit d'influer sur mon sort ; que j'étais trop familier avec les sentiments de notre nation pour supposer un instant que ses instructions pussent porter la proscription de quelqu'un contre lequel il n'y avait, ni n'avait pu y avoir de loi ni de motifs d'en agir ainsi ; que les mauvais traitements que j'éprouvais ne pouvaient donc me venir que des autorités

du pays, où je ne devais pourtant être considéré, en toute justice, que comme simple voyageur ; qu'à ce titre je leur demandais quel était donc mon crime, et quels étaient leurs droits sur ma personne ; et je finissais par déposer entre ses mains mes intérêts, dont il était, par son poste, le protecteur naturel ; et afin de mieux réveiller son attention à mon égard, je lui donnais des nouvelles de Mme Bertrand, sœur de sa femme ; nouvelles que j'avais reçues précisément en quittant Douvres, et je lui offrais, si Mme de La Tour du Pin avait quelque chose à faire dire à sa sœur, qui en serait bien heureuse, de m'en charger avec plaisir, ayant l'intention de lui écrire régulièrement tous les mois, par la voie qu'admettaient les règlements anglais, sous le couvert même des ministres. »

Cette lettre resta sans réponse de la part de Son Excellence. C'est que ses efforts furent vains sans doute : alors l'impulsion, peut-être même les ordres, venaient d'outre-mer.

Je continuai de la sorte sans répit, colporté de place en place, de commissaire en commissaire, de gendarme en gendarme, à travers tout le royaume des Pays-Bas ; et quand parfois, dans l'excès de mes souffrances, je demandais quel pouvait être le motif d'un aussi doux traitement, on me répondait simplement que tel avait été l'ordre transmis ; et au fait personne ne semblait en savoir davantage. Arrivé sur le territoire prussien, à Aix-la-Chapelle, les agents des Pays-Bas m'y déposèrent contre un reçu, comme on eût fait d'un ballot, et les Prussiens, à leur tour, de me pousser tout aussi rapidement de poste en poste, de commissaire en commissaire, de gendarme en gendarme ; et quand je leur demandais, à eux aussi, pourquoi tout cela, ils me répondaient ingénument qu'ils n'en savaient rien, mais qu'on m'avait jeté chez eux, et qu'ils me jetaient dehors. Demandais-je à demeurer, ils répondaient poliment qu'ils ne voulaient pas de moi sur

leur territoire ; et des amis, car l'on va voir que j'en trouvais partout, me soufflaient à l'oreille d'en rendre grâce au ciel, de me hâter surtout de mettre à profit cette bonne fortune, des bannis français ayant été, il y avait peu de temps, traînés sur les bords de la Baltique, et confinés dans des forteresses. Alors je déclarai que je voulais aller à Francfort, ce qui parut faire plaisir à nos hôtes, les Prussiens, parce que cela, disaient-ils, ne les regardait plus ; ce dont je me réjouissais fort aussi pour mon compte, d'après ce qu'on venait de m'apprendre.

Mais après avoir peint, bien faiblement encore, tout ce qu'on venait de m'infliger de sauvage et de brutal, toutes les peines et les souffrances dont on m'avait accablé, je serais injuste et peu reconnaissant, et je me priverais moi-même de la jouissance la plus douce, si je taisais l'espèce de compensation que je recueillais partout à chaque pas.

Mon histoire avait fait grand bruit, elle s'était répandue au loin, elle me devançait, les papiers publics s'en étaient emparés. On savait qui j'avais suivi, qui j'avais voulu soigner, pour qui je souffrais, et l'on s'efforçait de m'en tenir compte. La bienveillance, la sympathie dans toutes les classes s'empressaient autour de moi ; je me trouvais environné de démonstrations publiques ou d'offres secrètes, et alors me revinrent à l'esprit ces paroles de Napoléon, dont au surplus j'ai eu maintes fois depuis occasion de me ressouvenir : « Mes chers amis, de retour en Europe, vous verrez que d'ici encore je donne des couronnes. » Or, en est-il de plus pure, de plus douce, que l'estime, l'affection, la sympathie de ceux mêmes qui ne vous connaissent pas ou ne vous ont jamais vu ! Quelle main toute-puissante peut dispenser rien de comparable ! Je retrouvais ces sentiments dans les auberges, sur les grands chemins, partout. Les postillons, les gendarmes, tout ce qui se trouvait sur ma route, s'adressait à moi avec une espèce d'orgueil et de joie. L'un me disait : « Moi, je sors de la garde impériale » ;

un autre : « J'étais gendarme français » ; un autre : « J'ai été soldat de Napoléon. » Ces souvenirs, et la bienveillance qui en était la suite, se montraient dans tous les États, dans tous les rangs. Deux fois, dans la Belgique, on m'offrit de m'enlever, tout ayant été soigneusement prévu d'avance, me faisait-on dire : c'était précisément la même offre que celle du capitaine américain au Cap ; offre, du reste, qui s'est renouvelée encore plus tard, de la part de quelques Anglais auxquels j'étais tout à fait inconnu, et qui avaient résolu de partir de Londres pour venir m'arracher de Francfort, où ils me croyaient plus mal que je n'étais ; mais toujours ma réponse était la même : « À quoi bon ! pourquoi gêterais-je une si belle cause ? »

La sollicitude, le tendre intérêt remontaient jusqu'aux agents de l'autorité même. L'un d'eux, malgré la surveillance qu'il exerçait, m'offrit de se charger de tout papier que j'aurais la confiance de lui remettre ; j'en profitai, parce que je n'y voyais aucun inconvénient, quelque mauvaise intention d'ailleurs qu'il eût pu me déguiser, et j'adressai à une personne éminente en Angleterre une note en six lignes, mais fort vive, sur les traitements dont les ministres anglais, depuis un an, me rendaient la victime, avec prière d'y donner de la publicité s'il n'y avait pas d'inconvénient. J'y joignais, dans la même intention, le fragment de la lettre de l'Empereur, dont il m'avait été permis de prendre copie, observant que j'eusse continué d'en jouir en secret, si les contes absurdes et outrageants répandus dans les journaux ne me faisaient une espèce de devoir de la rendre publique ; le tout, au demeurant, était laissé à sa décision discrétionnelle.

Quelle ne fut ma surprise de voir le tout, dès le surlendemain, dans les papiers de la Belgique. J'en fus vivement affligé : il n'était point dans mon caractère de faire tout ce bruit ; j'étais désolé surtout que celui à qui je m'adressais en Angleterre, et qui ne me connaissait pas, reçût

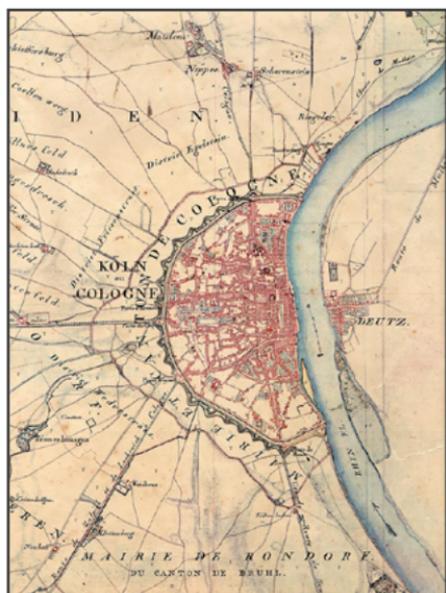
ma lettre précisément par la voie de l'impression, ce qui n'était pas non plus dans mes manières. Je ne concevais pas non plus comment la chose avait pu arriver. J'ai appris depuis que mon confident, dans l'excès de son zèle, s'était adjoint trois ou quatre personnes du même sentiment, et que, lues dans un petit conciliabule, ils avaient décidé qu'au lieu de perdre le temps à envoyer ces pièces en Angleterre, où l'on n'en ferait peut-être aucun usage, il valait mieux les rendre publiques à l'instant et sur les lieux mêmes, où en effet elles causèrent la plus grande sensation. En dépit de toute la contrariété que j'en éprouvai alors elles me furent, par l'événement, du plus grand avantage.

Enfin, je ne finirais pas si je voulais citer les traits touchants dont je fus l'objet, les offres de toute espèce, argent, vêtements, etc. etc. ; et il n'est pas jusqu'à des gens du peuple qui ne s'empressassent d'apporter leur offrande. L'un d'eux, pénétrant par force dans ma chambre, dont il était arraché en arrière par les gendarmes, me criait qu'il n'avait que deux habits, qu'il voyait bien à ma taille que le second ne pouvait me servir ; qu'il allait le vendre et m'en jetterait l'argent par la fenêtre. Quelles souffrances, quels tourments ne s'effaceraient pas devant les sensations causées par de tels actes !

Cependant, à Cologne<sup>20</sup>, on fut obligé de me laisser séjourner vingt-quatre heures, tant je me trouvais malade ; mais cet accroissement de souffrances fut pourtant un bonheur pour moi ; j'étais au lit, sommeillant, quand tout à coup se précipite dans ma chambre le valet de place avec cette joie qu'on est sûr de causer, et qu'on éprouve soi-même en donnant une bonne nouvelle. Il m'annonce Mme de Las Cases. Je n'avais pu savoir encore si elle existait ; je pensais avoir mal

---

20. Cologne (Köln en allemand) avait été de 1801 à 1814, sous-préfecture du département français de la Roer. Elle était devenue prussienne en 1814. (*JMS*)



Plan de la ville de Cologne en 1807,  
carte de Tranchot.

sa route, les passants mêmes, l'entretenaient, ou bien encore qu'elle lisait chaque matin dans les journaux ; entourée d'ailleurs elle-même partout, et de la part de tous, de cet intérêt, de cette bienveillance, de ces soins, de cet empressement dont on a vu que j'avais été l'objet. Depuis longtemps, elle avait l'affreuse contrariété de demeurer toujours à peu d'heures de moi, mais sans jamais pouvoir m'atteindre, ce que nous ne dûmes qu'au séjour accidentel de Cologne.

entendu, je crus que je rêvais. Les battants s'ouvrent, c'était elle. La pauvre malheureuse, dans toute la rigueur de la saison, au travers de la pluie et des neiges, courait depuis longtemps après moi, sans pouvoir m'atteindre ! Dès qu'elle avait appris par les papiers publics mon arrivée en Europe et ma déportation à Ostende, elle s'était mise aussitôt en route pour cette dernière ville ; et ce ne fut qu'à ses portes qu'elle apprit que j'en étais parti. Elle me suivait depuis, à la piste des persécutions et des tourments qu'on faisait peser sur moi et dont chacun sur

Fin du Tome XV.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Cet ouvrage est composé par

**Leo'n Co**

pour

**herodote.net**